



Mémoire
Présenté par
LONPI TIPI
Ernestine

**ÉCOLE RÉGIONALE POST-
UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE
GESTION INTEGRÉS DES FORÊTS ET
TERRITOIRES TROPICAUX
-ÉRAIFT**

**ENTREPRENEURIAT FEMININ ET GESTION
DURABLE DES RESSOURCES
FORESTIERES DU MA YOMBE (République
Démocratique du Congo)**

Année académique :
2013/2014



**ÉCOLE RÉGIONALE POST-UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE
GESTION INTÉGRÉS DES FORÊTS ET TERRITOIRES TROPICAUX**
-ÉRAIFT-

Mémoire

Présenté en vue de l'obtention du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS)
en « *Aménagement et Gestion Intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux* ».

**ENTREPRENEURIAT FEMININ ET GESTION DURABLE
DES RESSOURCES FORESTIERES DU MAYOMBE**

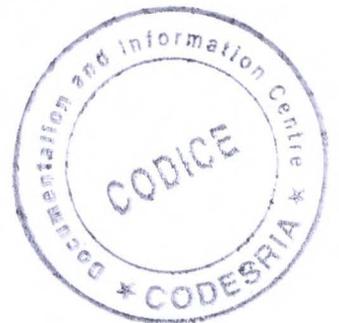
(République Démocratique du Congo)

Par

LONPI TIPI Ernestine

Msc de Géographie-Aménagement-Environnement

(7^{ème} Promotion en DESS)



Promoteur : Pr Théodore TREFON

Chercheur, MRAC,

Professeur à l'ÉRAIFT

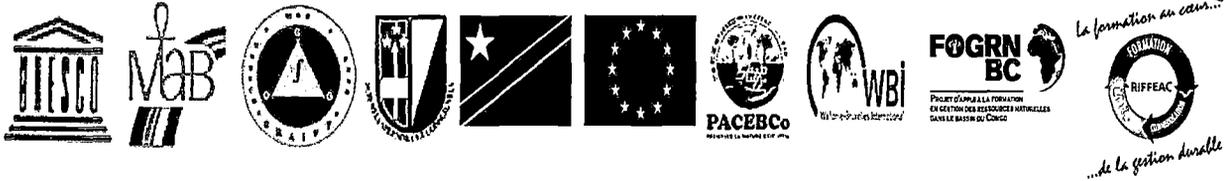
Encadreuse : Dr Marie NYANGE NDAMBO

Université de Kinshasa

Réseau Africain des Forêts Modèles

Année académique 2013/2014

07.08.04
LON
16221



**ÉCOLE RÉGIONALE POST-UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION
INTEGRÉS DES FORÊTS ET TERRITOIRES TROPICAUX**

-ÉRAIFT-

Mémoire

Présenté en vue de l'obtention du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) en
« Aménagement et Gestion Intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux ».

**ENTREPRENEURIAT FEMININ ET GESTION DURABLE DES
RESSOURCES FORESTIERES DU MAYOMBE
(République Démocratique du Congo)**

Par

LONPI TIPI Ernestine

Msc de Géographie-Aménagement-Environnement
(7^{ème} Promotion en DESS)

Membre du jury:

1. Pr Dominique MWEZE C. NKINGI (Président, UCC)
2. Pr Baudouin MICHEL (Secrétaire, ERAIFT)
3. Pr Théodore TREFON (Promoteur, MRAC)
4. Pr MUTAMBWE SHANGO (Membre, UNIKIN)

Année académique 2013/2014

A ma sœur aînée GOUEGNI TIPI Pulchérie. Puisses-tu trouver en ce travail une récompense pour les efforts fournis en vue de mon déplacement en République Démocratique du Congo alors même que tu traversais une difficile épreuve de ta vie.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

REMERCIEMENTS

Le présent mémoire est le fruit d'un appui de plusieurs personnes physiques et morales à qui je témoigne ma profonde gratitude.

Mes remerciements vont à l'endroit de :

- Professeur Théodore TREFON Chercheur, Musée Royal d'Afrique Centrale, Bruxelles/Belgique, titulaire de chaire à l'ERAIFT, ainsi qu'à Madame Marie NYANGE NDAMBO de l'Université de Kinshasa, Présidente Africaine du Réseau des Femmes Entrepreneurs des Forêts Modèles, respectivement promoteur et encadreuse pour leur disponibilité et leurs conseils ;
- Professeur Michel Baudouin Directeur de l'ERAIFT pour les conseils et la documentation mise à ma disposition ;
- Professeur Mate Mweru Jean Pierre pour tous les conseils et les encouragements;
- Professeur Isaac Tchouamo de l'Université de Dschang pour l'orientation dans le choix de ma thématique de recherche ;
- Professeur Maurice Tsalefac de l'Université de Dschang pour les conseils;
- tout le corps professoral de l'ERAIFT pour les enseignements de qualité qu'ils m'ont dispensés;
- corps administratif de l'ERAIFT pour les efforts fournis dans l'organisation et le suivi des enseignements ;
- assistants de l'ERAIFT en particulier à Luhusu Francine pour l'encadrement sur le terrain.
- l'UNESCO qui m'a offert l'occasion de prendre part à cette formation et d'acquérir de nouvelles connaissances en matière d'aménagement des forêts et des territoires de la zone tropicale;
- Réseau Africain des Forêts Modèles et plus particulièrement à la Forêt modèle du Mayombe en construction qui m'a permis d'effectuer mon stage de mémoire au sein de leur structure et à assurer mon encadrement technique sur le terrain.
- CODESRIA et WWF qui ont contribué financièrement à l'acquisition du matériel de terrain, au traitement des données et à mon logement sur les sites d'étude;
- Laboratoire du Groupe de Recherche en Appui à la politique pour l'Alimentation et l'Agriculture en Afrique de l'Université de Kinshasa, dans l'assistance au traitement et à l'analyse des données ;
- le personnel de l'INERA- Luki, particulièrement à M. Bambi et M. Tsimba Synbale pour leur accompagnement sur le terrain;

- toutes les communautés des villages Mangala et Maduda pour leur collaboration qui m'ont facilité la collecte des données sur le terrain. Je pense particulièrement à Monsieur Nongo Nongo Antoine et Madame Hélène Mabilia chef du groupement Maduda;
- mes amis, Yemelong Temgoua Nadine, Lemouogue Joséphine, Kemajou Yawa Solange, Diangong Annette, Pouleu Gérard, Mbouséko Narcisse et les Dr Yemmafouo Aristide, Bono Samba Yves qui m'ont encouragé à postuler pour cette formation, qui n'ont cessé de me soutenir moralement via des appels téléphoniques et qui ont trouvé du temps pour relire ce mémoire ;
- tous mes camarades de la 7^{ème} promotion particulièrement Joël Gamys pour l'encouragement et le soutien moral pendant mes moments de dures épreuves;
- les cuisinières et les gardiens de l'ERAIFT pour leur chaleur et bienveillance pendant mon séjour à l'ERAIFT.
- la communauté des étudiants camerounais de Kinshasa pour leur encadrement et encouragement;
- Madame Elvire Bukani Steward qui m'a ouvert ses portes pendant mon séjour à Kinshasa ;
- Que toutes les personnes qui de près ou de loin m'ont aidé et qui n'ont pas été citées, trouvent ici l'expression de ma gratitude.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	ii
TABLE DES MATIERES	iv
LISTE DES CARTES	vi
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES FIGURES	vi
LISTE DES PHOTOS	vii
LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS	viii
RESUME	x
ABSTRACT	xi
INTRODUCTION	1
I. Contexte de l'étude	1
II. Etat de la question	2
II.1. La condition de la femme dans l'Afrique rurale	2
II.2. l'entrepreneuriat et la femme en zone forestière	3
III. Problématique	5
IV. Questions de recherche, hypothèses et objectifs	7
IV.1. Questions de recherche	7
IV.2. Hypothèses de recherche	7
IV.3. Objectifs de la recherche	7
V. Cadre théorique de l'étude	8
V.1. Positionnement théorique de l'étude	8
V.2. Approche systémique et pertinence du sujet	11
V.3. Développement rural intégré	13
CHAPITRE II- MILIEU D'ETUDE ET METHODOLOGIE	15
II.1. Le milieu d'étude	15
II.1.1. Localisation de la Forêt Modèle du Mayombe en Construction	15
II.1.2. Situation géographique des sites étudiés	16
II.1.2.1. Les données physiques sur Maduda et Mangala	16
II.1.2.2. Relief, hydrographie et sols	18
II.1.2.3. Climat, Végétation et faune	19
II.1.2.4. Les données sur le milieu humain	20
II.1.3. Données historiques sur le village Mangala	21
II.2. Méthodologie	22
II.2.1. Méthodes et approche utilisées	22
II.2.2. Choix des sites de l'enquête, échantillon et déroulement de la collecte des données	23
II.2.2.1. Choix des sites et échantillonnage	23
II.2.2.2. Le traitement, l'analyse des données et les représentations cartographiques	26
CHAPITRE III- PRESENTATION DES RESULTATS	28
III.1. Etat des lieux des activités féminines dans la forêt du Mayombe	29

III.1. 1. Une pluralité d'activités pratiquées par les femmes -----	29
III.1.1. 1. L'agriculture et l'élevage-----	30
III.1.1.2. La collecte des produits forestiers non ligneux et la pratique l'artisanat----	32
III.1.1.3. La carbonisation et la collecte du bois de chauffe-----	37
III.1.2. La commercialisation des produits-----	40
III.2. Le fonctionnement des activités féminines à Maduda et Mangala -----	41
III.2.1. Les interventions des acteurs et leurs rôles -----	41
III.2.2. Le caractère associatif dans les activités féminines de Maduda et Mangala---	50
III.3. L'impact économique et social des activités féminines -----	52
III.3.1. L'effet économique de l'activité des femmes de Maduda et Mangala-----	53
III.3.1.1. Les recettes et les avantages issus des activités des femmes de Maduda et de Mangala en 2013-----	53
III.3.1.2. Détermination de la rentabilité des activités à Maduda et Mangala -----	56
III.3.2. L'impact social de la pratique des activités féminines -----	62
III.3.2.1. La contribution de la femme aux charges de son ménage-----	62
III.3.2.2. Les économies réalisées par la femme -----	63
III.4. Les entraves à l'exercice des activités féminines à Maduda et Mangala -----	65
III.4.1. Les entraves socioculturelles -----	66
III.4.2. Les entraves liées à l'accès l'encadrement et au manque de financement -----	67
III.4.3. Les entraves d'ordre infrastructurel-----	69
CHAPITRE IV- DISCUSSION -----	72
CONCLUSION, RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES-----	76
BIBLIOGRAPHIE -----	79
LISTE DES ANNEXES -----	I
Annexe1 : Questionnaire -----	I
Annexe 2 : liste des plantes médicinales -----	XIII
Annexe 3 : Liste des champignons récoltés par les femmes de Maduda et de Mangala -----	XV
Annexe 4 : Perception des femmes sur les changements sur la forêt et matrice des impacts sur la forêt par village -----	XVI
Annexe 5 : Le fonctionnement des organisations paysannes à Maduda et Mangala-----	XIX
Annexe 6 : Etudes de cas de l'entrepreneuriat féminin et de la gestion durable des ressources forestières -----	XXIII
Annexe 7 : Quelques photos de terrain -----	XXIX
Annexe 8: Liste des personnes ressources rencontrées -----	XXX
Annexe 9 : Les infrastructures socioéconomiques de Mangala et Maduda -----	XXXI
Annexe 10 : Exemple de base de données -----	XXXII

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Localisation de la forêt modèle du Mayombe en construction-----	15
Carte 2 : Localisation des sites d'étude-----	17
Carte 3 : Les principaux marchés et les zones d'influence commerciale de Maduda et de Mangala-----	50

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Modes d'accès à la terre des femmes de Maduda et de Mangala-----	30
Tableau 2 : Pourcentage de participation des femmes dans une association professionnelle à Mangala et Maduda-----	50
Tableau 3 : Unités de mesure de quelques produits commercialisés et les prix appliqués à Maduda et à Mangala -----	53
Tableau 4 : Quantité de produits agricoles vendues en 2013 et les recettes en Fc -----	55
Tableau 5 : Analyse des avantages annuels en Fc/ activité/ village-----	57
Tableau 6: Moyennes mensuelles des épargnes en 2013 des femmes de Maduda et de Mangala (\$US) -----	63
Tableau 7: Origine et nature des aides agricoles à Maduda et Mangala en 2013-----	67
Tableau 8 : Identification des FFOM-----	69

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Pertinence du sujet en rapport avec l'approche systémique -----	12
Figure 2 : La situation matrimoniale des femmes de Maduda et Mangala-----	28
Figure 3 : La taille des ménages des femmes de Maduda et Mangala-----	28
Figure 4 : Le niveau d'étude des femmes de Maduda et de Mangala-----	28
Figure 5 : Les tranches d'âge des femmes à Maduda et Mangala-----	28
Figure 6 : Hiérarchisation des activités féminines à Maduda et Mangala-----	29
Figure 7 : Avis des femmes de Maduda et de Mangala à propos de l'intervention des membres de leurs familles dans l'activité-----	41
Figure 8 : Production, acheminement et commercialisation du manioc rouillé-----	45
Figure 9 : Les cultures pratiquées par village-----	54
Figure 10 : Les dépenses familiales par activités-----	61
Figure 11 : Les obstacles autour des activités féminines-----	64

LISTE DES PHOTOS

Photo1: La culture du manioc-----	31
Photo 2: La récolte des arachides à Maduda -----	31
Photo 3 : Des porcs en divagation-----	32
Photo 4 : Un troupeau de bovin en divagation-----	32
Photo 5 : <i>Gnetum africanum</i> en attente pour la livraison-----	33
Photo 6 : Collecte et transport des feuilles de marantacées à Mangala-----	35
Photo 7 : Commerce des feuilles de marantacées à Maduda-----	35
Photo 8 : Commerce en détail des fruits de <i>Dacryodes edulis</i> à Maduda-----	36
Photo 9 : Paniers fabriqués à Maduda-----	37
Photo 10 : Savons de ménage fabriqués à Mangala-----	37
Photo 11 : Le transport de charbon de bois par une femme à Mangala-----	38
Photo 12 : Un four à charbon préparé par une femme à Maduda-----	38
Photo 13 : Bois de chauffe aux petits diamètres et de couleurs noirâtre-----	39
Photo 14 : Commerce en détail des produits agricoles par les femmes productrices et commerçantes sur le marché à Maduda-----	40
Photo 15 : Stockage de manioc rouillé à Maduda-----	46
Photo 16 : Embarquement nocturne des produits à Mangala-----	47
Photo 17 : Un groupe de jeunes cueilleuses prête pour l'expédition en forêt-----	51

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

APMAN : Association Paysanne de Mangala
APPM : Association des Planteurs et Pisciculteurs de Maduda
AVEM : Association des veuves de Mangala
CEEAC: Communauté Economique des Etats de l’Afrique Centrale
CLD : Comité Local de Développement
CNUED: Convention des Nations Unies pour l’Environnement et le Développement
COMIFAC : Commission des Forêts de l’Afrique Centrale
CORESMA : Comité des Ressortissants de Maduda
CVD : Comité Villageois de Développement
DIAF : Direction des Inventaires et d’Aménagement Forestier
DRI : Développement Rural Intégré
DSCR: Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
ERAIFT: Ecole Régionale post universitaire d’Aménagement et Gestion Intégrés des Forêts et des Territoires Tropicaux
FAO: Food and Agriculture Organisation
Fc: Franc congolais
FCFA: Franc de la Communauté Française d’Afrique
FMMc: Forêt Modèle du Mayombe en construction
FFOM : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces
GPS : Global Positioning System
ICCN: Institut Congolais pour Conservation de la Nature
IGC : Institut Géographique du Congo
INERA: Institut National des Etudes et de la Recherche Agricole
IPMA : Initiative Paysanne de Maduda
MECNT: Ministère de l’Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme
ONG: Organisation Non Gouvernementale
ONGD: Organisation Non Gouvernementale de Développement
OP : Organisation Paysanne
PAM: Programme Alimentaire Mondiale
PFNL: Produit Forestier Non Ligneux
PME: Petite et Moyenne Entreprise

PNUD-UNOPS 2BK: United Nations Office for Project Services Bas-Congo, Bandundu et Kinshasa

RBL: Réserve de Biosphère de Luki

RDC: République Démocratique du Congo

Sd: Sans date

SIG: Système d'Information Géographique

SPSS: Statistical Package for the Social Sciences

UNESCO-MAB: Organisation des Nations Unies pour l'Education la Science et la Culture-
Man and the Biosphere

WWF: World Wildlife Fund

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

RESUME

La présente étude porte sur l'entrepreneuriat féminin et la gestion durable des ressources forestières du Mayombe (République Démocratique du Congo). Elle a été conduite du 28 janvier au 31 mai 2014 à Maduda et Mangala. Son objectif est de contribuer à l'élaboration des stratégies de promotion des capacités entrepreneuriales des femmes en zone forestière. Les résultats sont ceux obtenus aux moyens des données collectées lors des entretiens semi-structurés, des focus group, et d'un questionnaire administré individuellement à un échantillon de 100 femmes. Ces résultats révèlent que:

Les femmes de Maduda et de Mangala entreprennent plusieurs activités économiques. Ces activités bénéficient d'un niveau d'encadrement insuffisant de la part de l'Etat et des ONG en place. Plusieurs intermédiaires sont présents lors de la commercialisation de leurs produits. Elles ne font pas d'association et déploient diverses stratégies de finances de leurs activités.

L'implication est la faible rentabilité de leurs activités, car l'analyse avantage/coût permet d'obtenir seulement 0,709 \$ US en 2013. Le corollaire est la faible contribution de ces femmes aux charges de leurs ménages (21\$ US /femme/en 2013) et la petitesse de leurs épargnes mensuelles pour lesquelles seulement 10% de femmes l'ont réalisé.

Des blocages d'ordre socioculturel, financière, technique, infrastructurel entravent l'exercice de leurs activités et entraînent des effets néfastes sur les ressources forestières. Cette étude recommande un model entrepreneurial associatif, dans lequel les tâches sont réparties entre l'Etat, la Forêt Modèle du Mayombe et les femmes.

Mots clés : Association, entrepreneuriat féminin, Forêt du Mayombe, Gestion durable de la forêt, République Démocratique du Congo.

ABSTRACT

This study is about feminine entrepreneurs and the sustainable management of forest resources in Mayombe (Democratic Republic of Congo). Research was carried out in the villages of Maduda and Mangala from January 28th to May 31th 2014. Its objective is to contribute to the elaboration of strategies of promoting women entrepreneurial capacities within forest zones. The results were obtained through data collected during semi-structured interviews, focus group discussions and individual questionnaires to a sample of 100 women. These result revealed that:

The women of Maduda and Mangala engage in many economic activities. The farming which is given to these activities by the government and the NGO at the stage of production is insufficient. At the stage of commercialization of their products, there are intermediaries. They do not carry out these activities in association.

With a Benefit/Cost analysis which shows that these activities yielded only 0,709 \$ US in 2013, 21\$US per woman annually as average contribution to household management, low savings with only 10 % of women, their activities provide very low income which just permits them to survive.

Sociocultural, financial, technical and infrastructural hindrances are obstacles to their activities and bring about negative effects on forest resources.

This study recommends an associative entrepreneurial model, in which tasks are assessed between the State, Model Forest of Mayombe in construction and women.

Key words: Association, feminine entrepreneurships, Mayombe forest, sustainable forest management. Democratic Republic of Congo.

INTRODUCTION

I. Contexte de l'étude

Les femmes en milieu rural sont fortement tributaire des ressources naturelles- terre-eau- forêt pour répondre aux besoins de leurs ménages en nourriture, en eau de consommation, en combustible et en subsistance médicale. Dans certains pays du monde selon le PAM (Sd: 67), elles y tirent entre 60 et 80 % de la nourriture, dépendant ainsi entièrement des ressources naturelles. Cependant, les femmes constituent la majorité de la population vivant dans des conditions de pauvreté extrême en milieu rural (FAO, 2010). Or, dans ce contexte de féminisation de la pauvreté rurale, il est remarqué que les femmes jouent des rôles clé pour aider leurs foyers et communautés à atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à gérer les revenus et à améliorer les moyens d'existence des ruraux. Elles sont aussi présentes dans diverses activités rurales permettant ainsi le fonctionnement de l'économie locale, nationale voire mondiale.

Malgré leur apport socio-économique, le potentiel des femmes demeure encore largement inexploité. Elles se concentrent dans des activités de très petites tailles, de faible productivité et de faible rendement ce, dans une économie informelle. En milieu forestier, cette économie informelle est basée sur le prélèvement quotidien de diverses ressources, pour la commercialisation et la survie des ménages occasionnant la dégradation des forêts.

Conscient de l'importance des ressources naturelles en général et des écosystèmes forestiers en particulier, ainsi que des pressions anthropiques qui s'y exercent, conscient du rôle que joue la femme dans ces pressions, depuis 1992 à Rio, 1995 à Beijing, la femme a été mise au centre du développement durable. Par ailleurs, il a été reconnu que la lutte contre la pauvreté ne pourra se faire qu'en donnant aux femmes un rôle d'actrice à part entière dans des programmes mis en place. Les femmes ont ainsi un rôle crucial dans la gestion de l'environnement et, le développement de leur pleine participation est donc essentiel dans la réalisation du développement durable.

C'est dans cette optique que les forêts Modèles ont mises sur pied une plate forme des femmes ayant pour objectif l'amélioration des moyens d'existence des femmes en zone forestière. Les Forêts Modèles sont une forme d'utilisation des territoires, ce sont des milieux géographiques bien délimités, de vastes territoires aménagés et mis en valeur pour répondre à une vaste gamme de besoins, mais où la forêt constitue l'une des principales valeurs (Maldague, 2006: 13). L'extension de cette nouvelle forme de gestion de la forêt, lors du sommet de la Terre de Rio en juin 1992, a été proposée par le gouvernement du Canada. Ce

concept est basé sur l'adoption d'une méthode souple pour gérer les paysages et les écosystèmes qui combinent les besoins sociaux, environnementaux et économiques des collectivités locales et la durabilité des grands paysages, dont les forêts ont des caractéristiques communes. Ainsi, depuis 2010 la République Démocratique du Congo (RDC) s'est engagée dans le processus Forêts Modèles et compte aujourd'hui quatre sites en construction: au Mayombe, à l'Equateur, au Nord Kivu et au Sud Kivu.

Située dans le Sud-ouest de la RDC, la Forêt Modèle du Mayombe en construction (FMMc) sur laquelle cette étude est effectuée couvre une superficie de 14 321 km² c'est-à-dire l'ensemble de la forêt du Mayombe (Metikwiza, 2012: 5). En 2012, il y a été installé une plateforme de femmes dont l'un des objectifs est de promouvoir l'entrepreneuriat féminin et de réaliser leur autonomisation, en vue de réduire la pauvreté et préserver les ressources forestières.

II. Etat de la question

De nombreux écrits se rapportant aux femmes et à l'entrepreneuriat féminin ont fait l'objet de plusieurs publications. Ceux qui ont orientés notre recherche ont été axés sur les thématiques suivantes: La situation de la femme dans l'Afrique rurale, la femme et l'entrepreneuriat en milieu forestier.

II.1. La condition de la femme dans l'Afrique rurale

Dans les sociétés rurales africaines, la situation de la femme se résume en de nombreuses discriminations ou exclusions en matière d'accès aux ressources naturelles et à l'économie. Sindjoun (2000: 88) reconnaît que cette situation est imputable au rapport de domination de la femme par l'homme. Ce qui justifie aussi que trop peu de projets en matière de développement soient orientés vers les actions féminines. A ce propos, dans son rapport de l'année 2008 sur le développement, la Banque Mondiale a fait le bilan selon lequel, le secteur agricole par exemple n'absorbe que 4 % de l'aide publique au développement en 2008 et de ces 4%, seul 1% était accordé aux femmes. Dans la même logique, Puiggros (2012 : 12) renseigne que les rapports de la FAO font montre du fait que les femmes constituent presque 60% à 85% de la main d'œuvre en zone rurale. Mais, elles ne possèdent en moyenne que 2% des terres et ne reçoivent que 1% de crédits agricoles.

Cette marginalisation de la femme qui naît depuis l'enceinte familiale et continue même dans l'octroi des ressources fait dire à Diallo (2013 : 8) que « le fait de naître femme

traduit automatiquement un statut inférieur à celui de l'homme ». Le statut de femme ne leur offre que très peu de pouvoir et plusieurs restent sous la domination de l'homme. Pour justifier cette situation, le système patriarcal est pointé du doigt, car il conduit à une domination de la femme se traduisant par un asservissement. Vue de la sorte, la femme est considérée comme un simple élément de reproduction.

Or, les femmes sont à même de jouer un rôle déterminant en ce qui concerne l'organisation de la société, le contrôle et la protection des ressources naturelles et même dans l'économie. C'est pourquoi, malgré toutes ces discriminations, le rôle de la femme dans la lutte contre la pauvreté est reconnu par les instances internationales, offrant de ce fait un cadre d'épanouissement de la femme. C'est ce qui a donné un regain d'intérêt au secteur de l'entrepreneuriat féminin et justifie cette étude.

II.2. L'entrepreneuriat et la femme en zone forestière

Afin de mieux étayer le thème de l'entrepreneuriat féminin et la gestion durable des ressources forestières, nous sommes parties de la littérature sur les activités féminines en forêt, les entreprises féminines de la zone forestière et leur forme d'organisation et les actions féminines de restauration des écosystèmes forestiers.

a) Les activités des femmes en zones forestières

Dans toutes les régions forestières, les modes de vie des populations rurales confèrent traditionnellement une large place à l'utilisation des diverses catégories des ressources de la forêt. Au sujet des activités féminines en zone forestière, il existe une pluralité d'écrits. L'essentiel de cette littérature se résume au fait que, les femmes sont les premières utilisatrices des ressources de la forêt, elles vont y prélever par ramassage, cueillette, collecte diverses ressources qui servent à la consommation des ménages, à la transformation ou à la commercialisation. A ce propos, Falconer *et al.* (1996 : 11-13) font remarquer que, « l'arbre et la forêt fournissent aux femmes des aliments et d'autres produits que l'on peut consommer directement vendre tels quels, ou transformer avant de commercialiser ». Par ailleurs, Bikié *et al.* (2000:11), Ngono N. (2007 :8) font l'observation selon laquelle la forêt est importante pour les femmes pendant la période de crise car elles y déploient toutes sortes d'activités ayant pour but la survie de leur ménage. Ainsi, pour les populations vivant dans ces milieux, les ressources de la forêt et plus particulièrement les PFNL jouent un rôle important dans leur bien-être tout en étant à la fois leurs sources de revenus (Awono *et al.*, 2008: 11-35).

Outre ces activités liées essentiellement au prélèvement sur l'arbre, les femmes travaillent également la terre. Elles y font l'agriculture itinérante sur brûlis, avec des matériels rudimentaires et assurent l'essentiel des travaux de semis, de sarclage et de récolte. En milieu forestier libérien, elles constituent approximativement 60% de la main d'œuvre agricole et environ 80% de l'activité commerciale (Norikane, 2009: 21-22).

A travers cela, il est reconnu que les forêts offrent aux femmes une gamme variée de produits nécessaires pour la survie des ménages et d'autres acteurs impliqués dans son exploitation. La forêt et l'arbre apportent un soutien capital à la production agricole, fournissent des aliments et du combustible, et sont source de revenus en espèces (Maetz, 2013: 3), en particulier pour les pauvres au nombre desquels les femmes.

b) Les entreprises féminines en zone forestière

Dans certains cas, l'exploitation des ressources forestières a fait naître des entreprises. Elles sont considérées comme des entités indépendamment de leur forme juridique. A ce titre, Awono *et al.* (2008:20) considèrent les activités individuelles, familiales ou associatives de collecte, de transformation et de vente d'*Irvinginia sp.*, comme étant des entreprises féminines en milieu forestier du centre, sud et littoral camerounais. Depuis 2005, avec l'initiative forêt modèle au Cameroun, les femmes de la forêt modèle de CAMPO-MA'AN et de Dja Mpomo, ont mis sur pied une vaste organisation féminine aux activités orientées sur la collecte, la transformation et la vente à l'échelle nationale et internationale de divers produits forestiers non ligneux et des produits agricoles. Des activités semblables sont aussi signalées par Elias *et al.* (2004 :71-88), Aliti *et al.* (2013 : 30) dans le milieu forestier de la zone soudano-sahélienne et particulièrement au Burkina-Faso, où les femmes ont développé une filière féminine de karité; encore plus, elles se sont constituées en une union de femmes productrices de beurre de karité sollicitée par les industries européennes de l'agroalimentaire et cosmétique.

En dehors du dynamisme des femmes dans le développement des activités génératrices de revenus, les femmes des zones de forêt se déploient également dans les actions liées à la restauration des milieux forestiers dégradés contribuant ainsi à leur gestion durable.

c) Les actions féminines de restauration des écosystèmes forestiers dégradés

Les activités humaines induisent le plus souvent des impacts négatifs sur la forêt. Selon la COMIFAC et la CEEAC (2007: 19-21) « en Afrique Centrale, la sécheresse, les feux

de brousse et l'extension des terres pour l'agriculture sont sans contexte parmi les causes de la dégradation du couvert forestier ». Folefack et Abou (2009 : 317), Marien *et al.* (2013 :14) estiment que la forte demande des centres urbains en charbon de bois et en bois de chauffe pour la satisfaction des besoins énergétiques des ménages s'accompagne d'une pression sur les formations ligneuses.

Cette situation de dégradation interpelle aussi les femmes. En effet, des auteurs ont souligné que les femmes contribuent à la restauration de la forêt. Ce qui a permis d'établir une proximité entre les femmes et la forêt, et entre les femmes et la préservation des ressources forestières. Ainsi, la participation des femmes à la prise de décision dans les groupes d'utilisateurs et de comités forestiers a un impact positif sur la durabilité des forêts (Elias *et al.*, 2004 :71-88), à travers l'amélioration par exemple de leur régénération et la réduction de l'exploitation illégale, grâce à un meilleur suivi et par la gestion des conflits. D'après Ngonu N. (2007 : 35) au Cameroun, « pour atténuer la pression exercée sur les ressources forestières par les défrichements et la collecte des PFNL, les femmes cultivent les fruitiers sauvages et d'autres espèces forestières dans leurs champs ou à proximité des cases ». Par ailleurs, en République du Congo, l'utilisation des pratiques agro-écologiques par la mise en culture des terres anciennes, inexploitées et non propices à l'agriculture par les populations du pays Boko, au nombre desquelles les femmes a eu d'importants effets positifs sur le milieu physique à travers la mise en place d'un écosystème forestier (Mbemba, 2007: 75).

Hormis ces actions féminines en milieu forestier d'Afrique centrale, en Afrique soudano-sahélienne, les femmes s'investissent dans la sédentarisation de l'agriculture par la combinaison des activités agricoles ou agro-forestières, l'adoption de nouvelles techniques culturelles et à d'autres activités comme l'artisanat (Diallo, 2013 : 20).

Ce travail se situe à la suite de ceux des auteurs précités. Il a pour dessein de voir de quelle manière la femme de la forêt du Mayombe peut contribuer à la gestion durable de la forêt par le biais de diverses activités entreprises.

III.Problématique

L'essentiel des problèmes à la base de la dégradation des écosystèmes forestiers pourraient se résumer en un mot : la pauvreté. Elle est à la fois en amont et en aval de la perte du couvert végétal dans les pays de grand bassin forestier en général et en RDC en particulier soit 0,6% (DSRP provincial Bas-Congo, 2007: 20). En RDC, l'incidence de la pauvreté est estimée à 70,85% et s'avère encore plus prononcé dans les zones rurales où vivent 80% de la

population avec moins d'un dollar par jour (RDC, 2008: 1), au nombre desquels, 61,1% de femmes vivent en- dessous du seuil de pauvreté et constituent en milieu rural 72% de la main d'œuvre agricole (RDC, 2009: 8). Vue de cette manière, le gouvernement congolais a pris l'option de la reconstitution de son capital forestier. Pour ce faire, il a adopté diverses lois, notamment la loi N°011/2002 d'août 2002 portant code forestier et a fait de la conservation des ressources forestières une priorité dans son agenda (Trefon, 2007 : 34). Il a également mis en place un cadre institutionnel représenté par le Ministère de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme (MECNT) ainsi que l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) devant veiller à l'application desdites lois. Mais surtout il a fait de l'amélioration des conditions de vie de la population et plus précisément celles de la femme son principal cheval de bataille. Un ministère du genre, de la famille et de l'enfant a été créé à cet effet. A côté de l'Etat congolais, plusieurs ONG tout en s'inscrivant dans la logique des programmes étatiques, mènent elles aussi des actions ayant pour but de lutter contre la pauvreté et de restaurer la forêt. Mais, aucune action spécifique, essentiellement axée sur la contribution de la femme à la conservation des ressources naturelles et plus précisément de la forêt n'a été engagée.

Cette lacune entraîne comme corollaire, une insuffisance dans la matérialisation sur le terrain des diverses actions destinées à accroître les revenus de la femme et dans la protection des ressources forestières. Alors, dans ce contexte, la femme congolaise et encore plus celle de la forêt du Mayombe, qui est l'utilisatrice de grandes des ressources naturelles continue de prélever sur la forêt par le développement de micro activités destinées à la satisfaction de ses besoins essentiels et de ceux de sa famille pour laquelle elle est gestionnaire. Se faisant, ne parvenant pas à trouver satisfaction, et dans le contexte de la dégradation desdites ressources, elle se trouve dans la nécessité d'effectuer des ponctions de plus en plus importantes sur la forêt. Mais, les pratiques qu'elles emploient ne sont ni de nature à préserver la forêt, ni à contribuer à l'amélioration de leur situation sociale et économique. Tout ceci occasionne une difficulté dans l'atteinte des objectifs fixés par le gouvernement de la République Démocratique du Congo, objectifs repris par les autorités provinciales du Bas-Congo dans le Document Provincial de Stratégies de Réduction de la Pauvreté dans le Bas-Congo (DSCR) qui sont : la reconstitution du capital forestier, la promotion de la création d'emploi et le renforcement des capacités de la femme (DSCR provincial Bas-Congo, 2007: 37).

Dans cette ambiance générale de pauvreté et de dégradation des ressources forestières, il y a la nécessité de penser aux stratégies mettant un accent sur la promotion de l'entrepreneuriat de la femme et de la gestion durable des ressources forestières.

IV. Questions de recherche, hypothèses et objectifs

IV.1. Questions de recherche

De ce qui précède, la question principale qui sous-tend cette étude est: Comment promouvoir l'entrepreneuriat des femmes de la forêt du Mayombe en vue de leur pleine participation à la conservation des ressources forestières ?

De manière spécifique l'on devra répondre aux questions subsidiaires suivantes:

- ✓ Quelles sont les activités des femmes de la forêt du Mayombe ?
- ✓ Comment fonctionnent –elles ?
- ✓ Quels sont les effets de la pratique de ces activités sur leur développement socioéconomique ?
- ✓ Quels sont les obstacles rencontrés dans la pratique de leurs activités ?

IV.2. Hypothèses de recherche

Ce travail se base sur le postulat principal selon lequel, la participation des femmes de la forêt du Mayombe à la conservation des ressources de la forêt passerait par l'amélioration ou par la promotion de leur capacité entrepreneuriale.

Comme hypothèses spécifiques, nous présumons que :

H1: Les activités des femmes de la forêt du Mayombe sont axées principalement sur l'agriculture, la collecte des produits forestiers non ligneux et ligneux, l'élevage, l'artisanat et le commerce;

H2 : Dans ces activités on note l'intervention de divers acteurs et celles-ci ne se font pas en association;

H3 : Ces activités se limitent à la seule survie;

H4 : Les difficultés rencontrées par les femmes de la forêt du Mayombe dans leur activité ne sont pas seulement d'ordre social, culturel et financier.

Plusieurs objectifs sont de ce fait formulés.

IV.3. Objectifs de la recherche

L'objectif général de ce travail est qu'il est une contribution à l'élaboration des stratégies de promotion des capacités entrepreneuriales des femmes en zone forestière comme gage de la conservation des ressources de la forêt.

Comme objectifs spécifiques, il vise à :

- ✓ faire un état des lieux les activités des femmes;

- ✓ identifier les acteurs et le caractère associatif dans la pratique de ces activités;
- ✓ déterminer les effets de ces activités sur le développement socioéconomique des femmes;
- ✓ identifier les barrières qui se dressent à l'exercice de ces activités.

V. Cadre théorique de l'étude

Cette section a pour objectif de préciser les concepts théoriques de notre recherche dans le champ de l'entrepreneuriat et de donner une lumière à travers les définitions des concepts. Elle fait aussi un point sur l'approche systémique et le développement rural intégré.

V.1. Positionnement théorique de l'étude

a- L'entrepreneuriat: une affaire d'opportunité et d'innovation

Cette théorie est développée par les économistes. Selon eux, l'entrepreneur est vu comme un preneur de risque, dans la mesure où il investit son propre argent. Ainsi, l'entrepreneur achète une matière première, souvent produit de l'agriculture, à un prix certain pour le transformer et le revendre à un prix incertain. Il est question dans l'entrepreneuriat de saisir une opportunité en vue de réaliser un profit (Filion, 1997: 5). Dans ce courant, on retrouve Lavolette et Loue (2006: 4), pour qui l'entrepreneuriat est « une dynamique de création et d'exploitation d'une opportunité d'affaires par un ou plusieurs individus via la création de nouvelles organisations à des fins de création de valeur ». Vu de cette manière, l'entrepreneuriat féminin dans la forêt du Mayombe pourrait être associé à l'innovation, qui doit expliquer le développement économique. Or, tel n'est pas toujours le cas dans la mesure où l'opportunité et l'innovation à elles seules ne suffisent pas pour expliquer le dynamisme de ces femmes. Il y a aussi lieu de voir l'impacte de l'attitude dans l'entrepreneuriat.

b- Le comportement entrepreneurial

Il est développé par les behavioristes qui attribuent à l'entrepreneuriat plusieurs caractéristiques. En effet, l'être humain est le produit de son milieu car souvent il reflète assez bien souvent la culture du milieu d'où il est issu (Filion, 1997 : 8-12). Il constitue une bonne courroie de transmission des cultures régionales. Ainsi, les formations, l'emploi, la religion, les valeurs du milieu d'éducation, la culture familiale ont une influence sur l'entrepreneuriat. Cette façon de voir l'entrepreneuriat a prévalu jusque dans les années 1980. Il est donc question pour ce travail d'exploiter le savoir-être et le savoir-faire de la femme de la forêt du

Mayombe pour impulser le développement socioéconomique local, afin de contribuer à la protection des ressources forestières. Il est aussi difficile d'établir un profil scientifique de ce qu'est l'entrepreneuriat à partir du comportement étant donné qu'il est assez changeant. Cependant, il existe une variété de types d'entrepreneuriat.

c- Les types d'entrepreneuriat

Suivant leur forme et leur dimension, il existe trois types d'entrepreneuriat : privé, social et collectif.

L'entrepreneuriat privé est motivé par les intérêts personnels d'enrichissement et d'accomplissement de soi. Par contre, l'entrepreneuriat social et l'entrepreneuriat collectif reposent sur des projets visant l'enrichissement et l'accomplissement d'une communauté à partir des intérêts sociaux et collectifs (Lévesque 2002 : 20). Les projets qu'ils soutiennent impliquent une production de valeurs économiques et sociales partagées par les membres du groupe et de la communauté. Il est de ce fait motivé par la production de valeurs vouées au développement du bien-être du groupe et de la communauté.

L'entrepreneuriat social a un intérêt dans la mesure où il a « un caractère novateur dans le traitement des problèmes complexes. Il est considéré comme une solution partielle à certaines défaillances des sociétés modernes, telles le chômage, les inégalités à l'accès aux ressources, la pauvreté, la privation et l'exclusion » (Bacq et *al.*, Sd : 1-25). Vue de cette manière, l'entrepreneuriat social et collectif sont des réponses au déclin des approches traditionnelles de l'Etat-providence. L'entrepreneuriat social et collectif sont donc utiles en tant qu'outil d'aide aux gouvernements.

Plusieurs champs existent dans l'entrepreneuriat. Parmi ceux-ci, l'entrepreneuriat féminin dont une définition permettrait une meilleure appréhension de notre sujet de travail.

d- L'entrepreneuriat féminin

A l'entrepreneuriat féminin, Ndongo et Ouédraogo (1991: 9) le définissent comme « un ensemble d'activités mises sur pieds et gérées par les femmes elles-mêmes indépendamment de la taille de l'entreprise ».

Pour cette étude, il sera question de l'ensemble des activités pratiquées par les femmes à titre individuel, familial ou associatif. Pour ces activités, ce travail s'efforcera de comprendre le fonctionnement, leurs impacts socioéconomiques, les blocages afin de proposer des orientations en vue de promouvoir un entrepreneuriat féminin dans la forêt du Mayombe.

L'entrepreneuriat féminin dans le Mayombe tel qu'il est perçu dans ce travail, alors se situe dans les deux courants de pensée: économiste et behavioriste. Economique parce qu'il est de nature à donner un coup de pouce au développement économique; behavioriste dans la mesure où il permet d'entrevoir le caractère endogène que revêt l'entrepreneuriat féminin à travers la valorisation du savoir-faire local de gente féminine.

Dans cet entrepreneuriat féminin à la forêt du Mayombe, dans cette étude, on sera en présence de deux catégories de femmes :

- les femmes productrices et commerçantes parce que le commerce complète l'activité de production. Dans ce commerce, d'une part on produit et d'autre part on échange ;
- et les femmes purement commerçantes. Pour cette catégorie de femmes, elles achètent et revendent la marchandise. Ainsi, l'activité que nous allons désigner par commerce dans ce travail consiste à l'achat et à la vente de denrées, des marchandises par ces dernières.

Compte tenu du fait que le sujet traite de l'entrepreneuriat féminin et de la gestion durable des ressources forestières, il est à reconnaître le mérite attribué à la CNUED de Rio 1992, qui a permis de faire naître une conscience commune sur le rôle important de la femme dans la société, en tant que première utilisatrice des ressources naturelles et opératrice incontournable dans la lutte contre la pauvreté et dans la préservation de l'environnement.

d- La gestion durable des forêts

Les forêts sont d'une grande importance pour la communauté mondiale. Outre leurs fonctions écologiques, climatiques, culturelles, elles ont aussi des rôles économiques non négligeables et contribuent à la survie des populations riveraines qui en dépendent. D'où la nécessité d'une gestion durable. A la gestion durable des forêts (GDF), l'Assemblée Générale des Nations Unies dit que c'est une forme de gestion qui

visé à maintenir et à améliorer la valeur économique et sociale de tous les types de forêts pour le bénéfice des générations présentes et futures. Elle est caractérisée par sept éléments dont: l'extension des ressources forestières, la diversité biologique forestière, la santé et la vitalité des forêts, les fonctions de production des ressources forestières, les fonctions de protection des ressources forestières, les fonctions socio-économiques des forêts et le cadre juridique, politique et institutionnel (ONU, 2008 Résolution 62/98)¹.

¹ ONU, 2008 Résolution 62/98 cité par Convention sur la diversité biologique et IUCN, 2010: 8.

Selon Maldague (2006: 8), il s'agit de la gestion qui « implique la participation active des utilisateurs de la forêt et qui se traduit par la constitution de partenariat entre les gestionnaires de la forêt, les populations et les communautés », d'où la nécessité d'une gouvernance environnementale.

C'est donc la stratégie de gestion des forêts mettant en œuvre des actes susceptibles de garantir la durabilité des paysages et écosystèmes forestiers. Pour y parvenir, la lutte contre la pauvreté par la promotion de l'entrepreneuriat et l'usage des techniques à faible impact sur la forêt sont à promouvoir. De cette manière, l'entrepreneuriat féminin dans le Mayombe sera vu comme: apporteur de solutions alternatives au problème de pauvreté; moteur de développement économique; formateur d'un état d'esprit d'acteur et producteur de richesses économiques et sociales et surtout une garantie de la durabilité des paysages et écosystèmes forestiers qui est le but visé de cette étude.

V.2. Approche systémique et pertinence du sujet

La systémique est née vers la fin du XXème siècle suite à la découverte de la complexité du monde qui nous entoure (Donnadieu *et al.*, 2003: 1). Ces auteurs la définissent comme

Une nouvelle discipline qui regroupe les démarches théoriques, pratiques et méthodologiques relatives à l'étude de ce qui est reconnu comme trop complexe pour pouvoir être abordé de façon réductionniste, et qui pose des problèmes de frontières, de relations internes et externes de structure de lois ou de propriétés émergentes caractérisant le système tel, ou des problèmes de mode d'observation, de représentation, de modélisation ou de simulation d'une totalité complexe (Donnadieu *et al.*, 2003 : 2).

Cette approche voudrait que face à un problème, que l'on ne le traite pas de manière sectorielle et isolée (approche sectorielle) mais que l'on considère aussi le réseau de relation interne et externe qui s'y applique. De cette manière, l'environnement est appréhendé non pas comme un tout, mais comme un élément faisant partie d'un système bien organisé et évolutif. Toute modification d'un élément de ce système entraîne des conséquences qui affectent tous les autres. C'est dans ce cadre que ce travail est mené en visant la promotion de l'entrepreneuriat de la femme dans la forêt du Mayombe pour mieux l'impliquer dans la gestion des ressources forestières.

L'approche systémique constitue la base conceptuelle et pédagogique de l'ERAIFT. Elle est également le roc sur lequel est bâti le concept de forêt modèle. En effet, Maldague

(2006: 8) fait relever que « la forêt modèle obéit aux concepts et aux lois de l'analyse des systèmes et qu'elle se présente comme une forme de gestion qui peut être bénéfique à la reconstitution du couvert forestier mondial et est aussi un outil de lutte contre la pauvreté dans les zones de grands bassins forestiers ». Ainsi, on peut appliquer à la forêt modèle chacun des concepts et des lois de la systémique ; ce qui aboutit à un système se démarquant fondamentalement des approches sectorielles ayant dominé la foresterie dans le passé au détriment de la ressource (Maldague, 2006 : 18). Pour cela, toute activité entreprise dans le cadre de la forêt modèle doit prendre en compte les ressources forestières et les valeurs qui y sont associées, afin de répondre de manière adéquate aux besoins des communautés, des régions et de la nation. Ainsi la figure 1 ci-dessous montrée le système de l'entrepreneuriat féminin et de la gestion durable des ressources forestières.

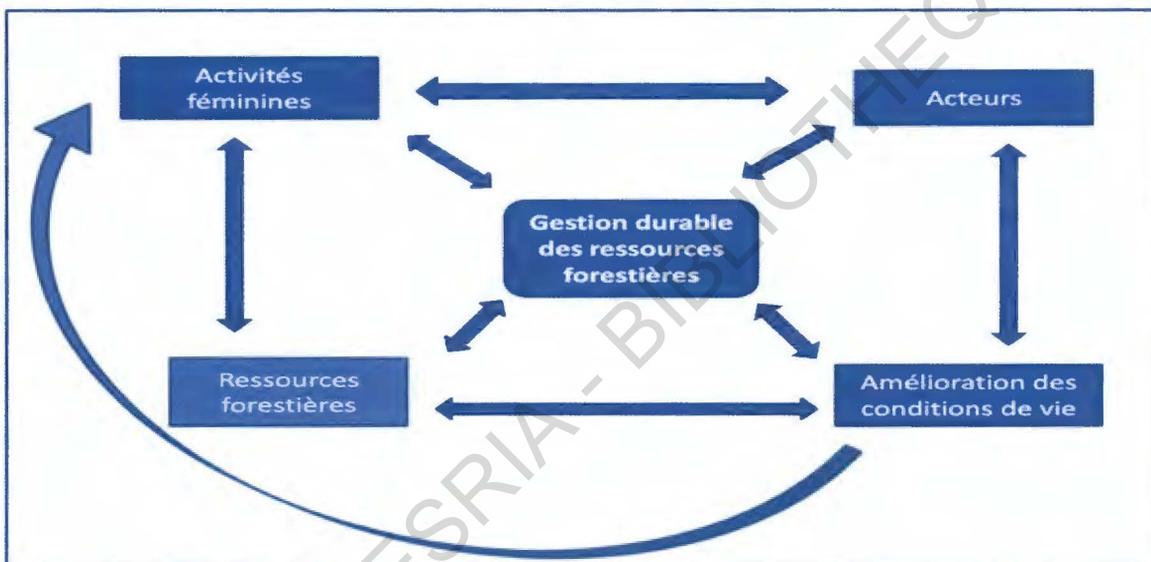


Figure 1 : Pertinence du sujet en rapport avec l'approche systémique

Tel que la figure 1 le montre, ce travail s'efforce de se situer dans la démarche systémique par l'analyse des rapports d'interdépendances qui lient les activités féminines, les ressources forestières, les effets socioéconomiques, le rôle des différents acteurs. Vu de cette façon, il constitue un outil de prise de décision par les populations elles-mêmes, les femmes, les ONG en place ainsi que le pouvoir public congolais. Cette approche permet d'envisager de manière participative et holistique des stratégies s'articulant autour de la gouvernance, l'écologie, du social et de l'économie pour ainsi contribuer au développement rural et intégré. Il y a donc la nécessité de placer l'entrepreneuriat féminin et la gestion durable de la forêt dans un système plus large qui est le système rural.

V.3. Développement rural intégré

Le développement rural intégré (DRI) repose sur l'approche systémique. Dans le DRI, l'homme est placé au centre de son développement où il doit être à la fois le concepteur, l'agent et le bénéficiaire (Maldague, 2010: 197). Vue de cette manière, les objectifs du DRI sont de deux catégories: ceux qui se rapportent aux ressources naturelles et qui ont pour finalité de mettre un terme à leur gaspillage; et ceux qui visent à associer la conservation et le développement socio-économique en vue de mettre un terme à la destruction des écosystèmes et à la dégradation des ressources naturelles (Maldague, 2010: 199 ; Dossou, 2013: 10). Pour qu'un tel développement soit effectif, Maldague (2010: 323) préconise qu'il soit appliqué dans le cadre du système rural, qui est une application de la systémique en milieu rural regroupant six composantes à savoir: l'écosystème, le système de production, l'aménagement intégré du territoire, les conditions socio-économiques, les catalyseurs internes et externes.

Si on s'en tient à cette classification des composantes du système rural, l'entrepreneuriat féminin et la gestion durable des forêts font partie de trois sous-systèmes: le sous-système écosystème, car l'écosystème détermine les potentialités de production du milieu ou de mise en valeur du territoire et l'homme le modifie par ses diverses interventions; le sous-système de production qui mobilise la terre (qui fait également partie du sous-système écosystème), la force de travail notamment la main d'œuvre, les biens et facteurs de production que sont les intrants ; le sous-système catalyseur externe où l'on retrouve la FMMc. En effet la FMMc est une structure de gestion participative qui peut offrir un appui en termes d'expertise pour le développement rural intégré dans la forêt du Mayombe.

En conclusion, l'entrepreneuriat a d'abord été identifié par les économistes comme un phénomène utile pour mieux comprendre le développement économique. Les behavioristes ont tenté de mieux connaître l'entrepreneur par son comportement. Cette étude intègre bien ces deux approches théoriques. Etant donné le rôle important de la femme dans la lutte contre la pauvreté et dans la préservation des ressources naturelles, il est important de promouvoir son entrepreneuriat. Dans le souci de traiter le problème de l'entrepreneuriat féminin et de la gestion durable des forêts de manière holistique et participative, sa pertinence par rapport à l'approche systémique est démontrée.

Organisation du mémoire

Ce mémoire s'articule autour de quatre chapitres.

- Le premier chapitre présente le contexte de l'étude, fait un point sur l'état de la question, énonce la problématique, les questions, les hypothèses et les objectifs de recherche, situe le sujet dans un cadre théorique ;
 - Le second chapitre se penche sur le milieu d'étude et la méthodologie utilisée ;
 - Le troisième chapitre passe en revue les résultats obtenus ;
 - le quatrième et dernier chapitre discute des résultats obtenus.
- Ce travail se clôture par une conclusion, des recommandations et des perspectives.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE II- MILIEU D'ETUDE ET METHODOLOGIE

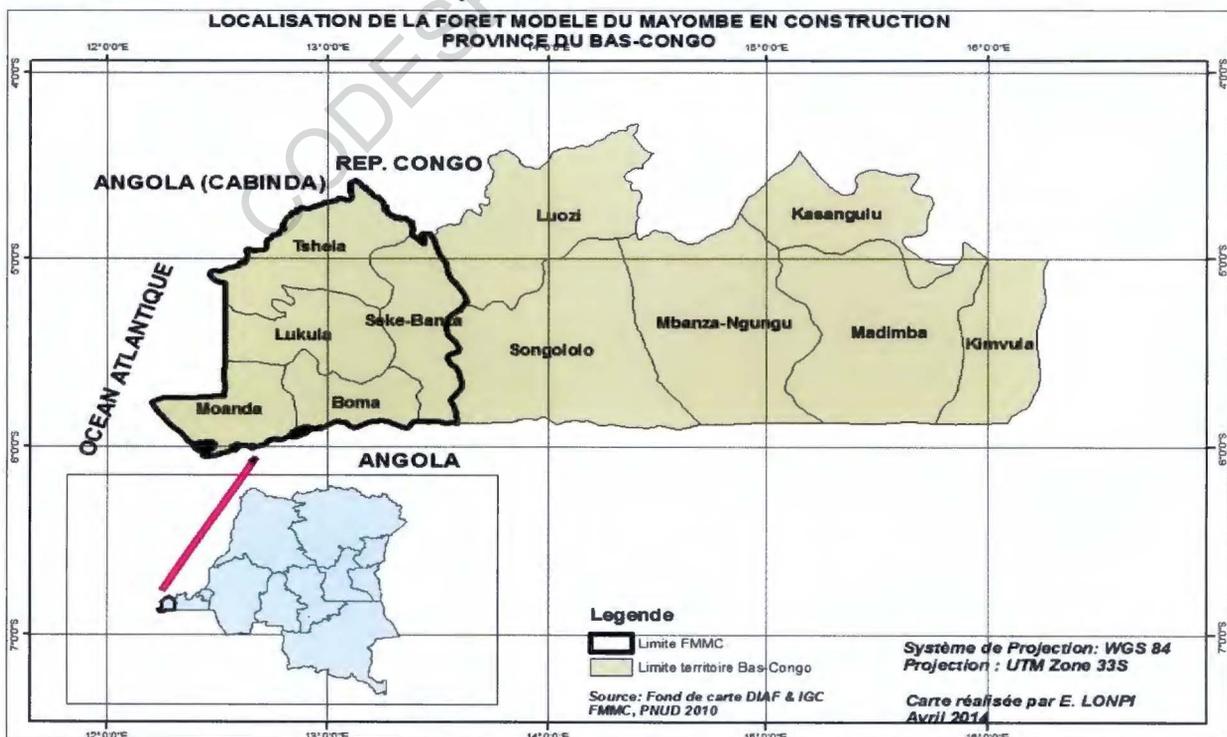
Pour toute intervention dans un milieu, il importe de le connaître pour mieux le comprendre et d'adopter une méthodologie devant permettre d'obtenir de manière objective et efficace toutes les informations nécessaires à l'atteinte des objectifs visés. Ainsi, dans ce chapitre, il est question d'abord de présenter le milieu physique et humain des sites sous étude, ensuite de décrire la méthode qui a été utilisée pour atteindre les résultats de nos recherches.

II.1. Le milieu d'étude

II.1.1. Localisation de la Forêt Modèle du Mayombe en Construction

La forêt Modèle du Mayombe est située en RDC dans la province du Bas-Congo et couvre l'ensemble du Mayombe notamment le district du Bas-fleuve (Tshéla, Lukula, Seke-Banza) y compris le territoire de Boma et celui de Moanda. La FMMc est limitée au Nord par la République du Congo et le Cabinda, au sud par le fleuve Congo, à l'Ouest par l'océan atlantique, à l'Est par le territoire de Luozi. Sa superficie est de 14 321 Km². Dans ce vaste ensemble, cette étude a été effectuée à Maduda et à Mangala localités situées respectivement à la périphérie de la cité de Tshéla et de la Réserve de Biosphère de Luki.

Carte 1 : La Forêt Modèle du Mayombe en Construction



II.1.2. Situation géographique des sites étudiés

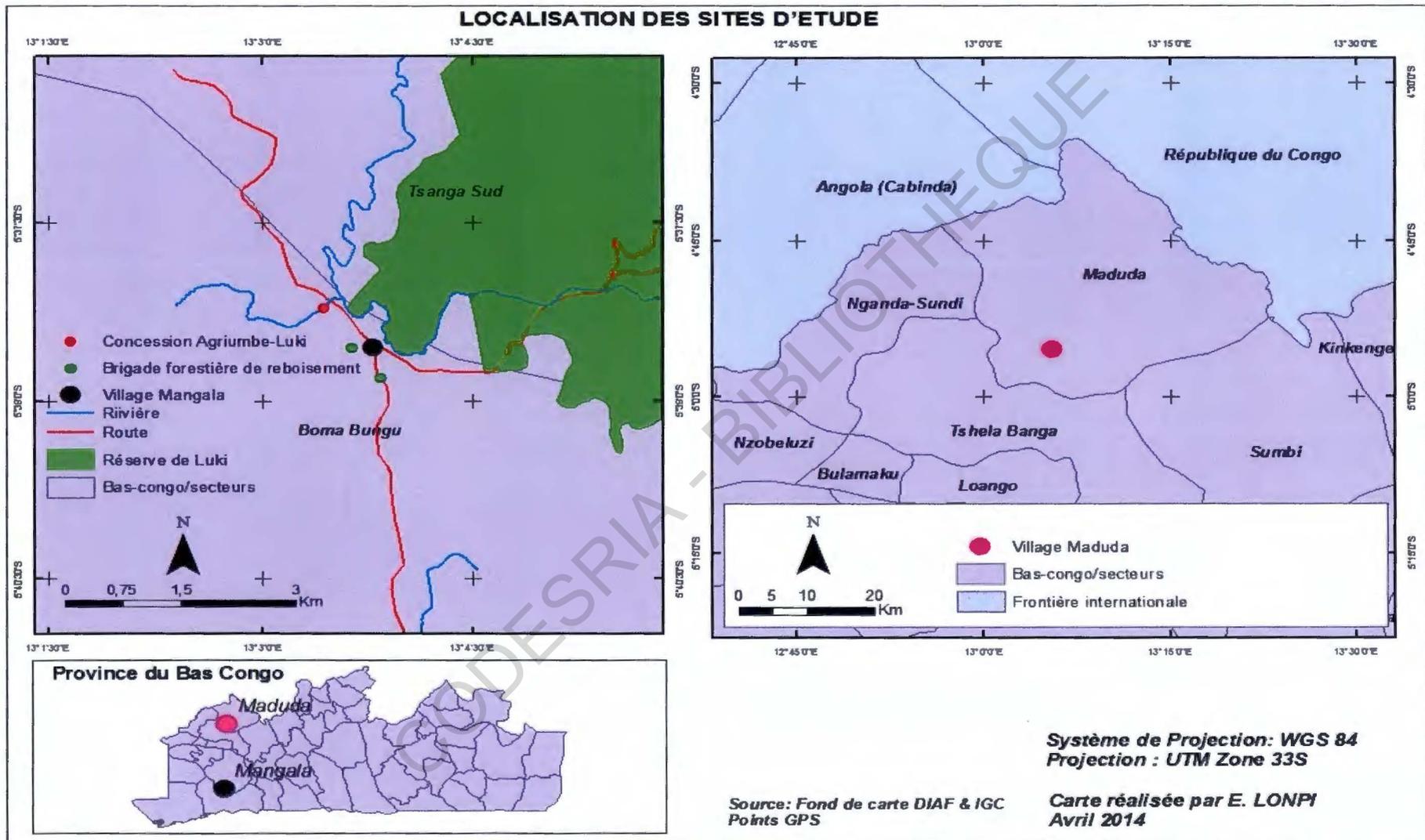
Maduda, village périphérique à la cité de Tshela, se trouve dans le secteur de Maduda, dans le territoire de Tshela district du Bas-fleuve. Il est limité au Nord par la république du Congo et le Cabinda en Angola, au Sud par les secteurs de Mbanga, à l'Est par le secteur de Sumbi et à l'Ouest par les secteurs de Nganda-Tsundi et Lubuzi.

Quant au village Mangala, il est situé à la périphérie de la réserve de Biosphère de Luki, dans le secteur de Boma-Bungu, territoire de Moanda, à l'Ouest de la RDC au Sud-est du Mayombe, dans la province du Bas-Congo. Il épouse les mêmes coordonnées géographiques que celle de ladite réserve. Ce qui veut dire qu'il est situé entre $05^{\circ} 30'$ et $05^{\circ} 43'$ de latitude Sud et entre $13^{\circ}04'$ et $13^{\circ}17'$ de longitude Est. Il est limité à l'Est par la RBL et la rivière Luki, à l'Ouest par la Brigade forestière de reboisement et au Sud par la société de production d'huile de palme Agriumbe-Luki.

II.1.2.1. Les données physiques sur Maduda et Mangala

Il est d'une grande nécessité qu'en étudiant le milieu physique du village Mangala, qu'on étudie celui de la RBL. Ceci tient du fait que nous n'avons pas trouvé de littérature sur le milieu physique de celui-ci et aussi sa population se livre aux activités dans la réserve. Par contre, au niveau de Maduda, quelques littératures sur le Bas-Congo et sur le territoire de Tshela nous donnent des informations à ce sujet dans la mesure où ils se trouvent dans la même unité géographique.

Carte 2: Localisation des sites d'étude



II.1.2.2. Relief, hydrographie et sols

a) Un relief de colline

Le relief de Maduda épouse celui du Mayombe. Il est constitué de collines jeunes dont l'altitude varie entre 200 et 600 m ainsi que des vallées encaissées. La Réserve de Biosphère de Luki (RBL) dans laquelle les femmes de Mangala mènent leurs activités a un relief également constitué de collines. Il s'élève des plateaux côtiers jusqu'aux monts Bangu, situés à 150 Km de l'Océan Atlantique et constitué d'une série de collines, géographiquement jeunes d'origine tertiaire, dont l'altitude varie entre 150 m (pont ferroviaire de la rivière Luki) à 500 m (crête centrale de la réserve). Le commandement moyen entre le fond des vallées et des collines environnantes est de l'ordre de 40 à 70 m (Lubini, 1997: 19).

b) Les types de sols

Les sols sont principalement du type argilo-sablonneux et argileux à Maduda. Au niveau de la RBL, Lubini (1997 : 19-20), fait une classification des principaux types de sols issus des différentes formations de recouvrement de la réserve. Il y distingue des sols rouges sur gneiss, des sols rouges violacés développés sur les amphibolites, des sols jaunes sur gneiss et sur quartzites, des sols alluvionnaires, développés sur les alluvions récentes.

c) Des cours d'eau aux régimes irréguliers

En ce qui concerne l'hydrographie, si les vallées sont encaissées à Maduda, tel n'est pas le cas pour la RBL. En effet, à Maduda, plusieurs cours d'eau coulent dans les vallées. On a par exemple : Lubuzi, Lubenga, N'sie, Phemba, Kiba, Mfulumungu, Madingani, Tutikanga, Dunzi, Vunga et Yanza. Dans le domaine forestier de la RBL, les cours d'eau appartiennent entièrement au bassin hydrographique de la rivière Luki. Cette rivière traverse toute la réserve du Nord-est au Sud-ouest en décrivant une grande courbe. Au niveau de la rive droite de la Luki on a la Ntosi, principal affluent. Sur la rive gauche de la Luki, la Kikulo, Mabakosa, la Tadi, la Monzi, la Likamba et la Nioka. Ces cours d'eau sont tous à caractère torrentiel et saisonnier, donc ils ont un régime irrégulier.

Toutefois, les sols, les cours d'eau sont des potentialités propices pour le développement des entreprises agricoles basées sur les cultures pérennes, vivrières et même maraîchères. La nécessité de connaître le type de substrat sur lequel sont implantées les activités humaines et

la forêt tient du fait que pour toute stratégie de développement, il importe de connaître le milieu.

II.1.2.3. Climat, Végétation et faune

a) Un climat de type tropical humide

Tout comme l'ensemble du Mayombe, Maduda et Mangala jouissent d'un climat de type tropical humide Aw5 selon la classification de Koppen (RDC, 2005: 16 ; Metikwiza, 2012: 5 ; Secteur de Maduda, 2013 : 2). La saison sèche va de mi-mai à mi-octobre. La température moyenne au cours de cette période est de 20°C. La saison des pluies quant à elle s'étale du 15 octobre au 15 mai avec une moyenne des températures de l'ordre de 25°C et une pluviométrie moyenne se situant autour de 1100-1300 mm par an.

b) La diversité de la flore et de la faune

En matière de végétation à Maduda, le rapport annuel de l'année 2010 du Comité des Ressortissants de Maduda fait état de la présence de Ntola, Kambala, Limba, Sipo, Mukulungu (CORESMA, 2010:6). Egalement, Vambi (2012 : 14), y identifie la présence d'une forêt primaire dense à *Gilletiodendron kisanuense* sur quelques secteurs inaccessibles des massifs de Kodomeza et de Madiakoko. Par ailleurs, une observation directe permet de faire la description suivante de l'organisation du finage de Maduda :

- Une succession de forêts secondaires jeunes autour de l'habitat. Ces forêts secondaires sont constituées de *Musanga cecropioides*, *Alaëis guineensis*, des arbres fruitiers notamment des manguiers, des safoutiers, orangers, des caféiers ainsi que des marantacées ;
- Au-delà de cette forêt secondaire on retrouve des jachères dominées par *Chromolena odorata*, *Mimosa invisa*, *craton hirtus* qui sont des plantes invasives et exotiques. Toujours dans ces jachères on retrouve des espèces telles que *Caloncoba welwitshii* et *Hymenocardia ulmoides*;
- Au-delà de ces jachères se trouve des champs de culture.

Par contre au niveau de la RBL, la littérature renseigne que cette réserve est constituée d'une grande diversité floristique composées des essences commerciales parmi lesquelles *Terminalia superba*, *Milicia excelasa*, *Prioria balsamifera*, *Gilletiodendron sp.* (Lubini, 1997 : 114-136).

En matière de faune, à de la réserve de Biosphère de Luki, on trouve encore des espèces d'animaux témoignant de l'existence antérieure d'une faune malgré les menaces. On

y rencontre des mammifères telles : *Cricetomy emini*, *Thryonomys suinderianus* (grand aulacode), les Chyrotères et le pholidotes (pangolins) ; des carnivores tels les Genettes, les civettes, les mangoustes. Le *Céphalus monticola* (céphalophe bleu), *Tragelaphus spekel* (sitatunga), *Corythocola cristata* (Metikwiza, 2012: 7).

Que ce soit à Maduda ou à Mangala, la combinaison des sols, du relief et du climat a permis la richesse floristique témoignant de la diversité des ressources qu'elles soient ligneuses ou non, d'où l'attrait pour les femmes d'y développer diverses activités à caractères économiques et de subsistance.

II.1.2.4. Les données sur le milieu humain

a) Une population jeune

D'une superficie de 120 km², Maduda comporte 34 villages représentant les différents clans de familles ayant formés le groupement. Dans cet espace, vivent 8984 âmes dont 6709 enfants, 1025 hommes et 1250 femmes (Secteur de Maduda, 2013). C'est donc une population jeune à croissance rapide d'où la nécessité d'envisager des stratégies de gestion durable des ressources naturelles. Pour ce qui est de Mangala, aucune information renseignant sur sa superficie n'a été trouvée. C'est un village qui comporte 5 quartiers avec 3510 habitants dont 1931 enfants, 840 femmes et 739 hommes (Secrétariat administratif du village Mangala, 2013).

a) Les infrastructures socioéconomiques

Situé à 30 kilomètres de la ville de Tshéla, Maduda est le chef lieu du secteur dont il porte le nom. On y trouve des écoles primaires et secondaires publiques et confessionnelles, des centres de santé publique et privé, un marché qui se tient une fois toutes les deux semaines. Ce groupement est traversé par la route nationale N°12 non bitumée allant de la cité de Tshela à la frontière de l'Angola et de la République du Congo.

Le village Mangala quant à lui se trouve à 30 kilomètres de la ville de Boma. Il est traversé par la route nationale Boma –Tshela. Il possède deux écoles secondaires, 3 écoles primaires, un centre de santé publique et 3 postes de santé privés. Cependant, il n'y a pas de marché à Mangala pourtant ce village fait l'objet d'une intense activité commerciale des denrées en direction de la ville de Boma. Sa position sur ce grand axe routier ainsi que la poussée démographique constituent des handicaps sérieux à la bonne gestion des ressources forestières de la réserve de Biosphère de Luki (Nsenga 2001: 55).

b) Les institutions

Dans les sites sous étude, on la présence de plusieurs institutions. Ce sont : l'Etat représenté par l'INERA-LUKI et le MECNT ; les organisations non gouvernementales, notamment le WWF Bas-Congo, Inter- actions et la Forêt Modèle nouvellement arrivée dans la zone. Ces institutions sont des structures susceptibles d'apporter des appuis en termes d'encadrement aux activités féminines. A Maduda particulièrement, en dehors de ces institutions, il y a également la présence des services administratifs du secteur et des services militaires. Ces villages sont sous la responsabilité d'un chef de village à Mangala et d'un chef de groupement à Maduda.

De manière générale, les potentiels des sites étudiés sont énormes pour promouvoir et développer l'entrepreneuriat des femmes qui d'ailleurs constituent aussi une grande part de la population donc une force essentielle pour la promotion du développement et le moteur du changement. Il est à la fois d'ordre physique et socio démographique. Toute action dans le but d'un développement durable menée dans ces unités géographiques doit en tenir compte.

II.1.3. Données historiques sur le village Mangala

Selon le récit de la population, ce village a été créé vers l'année 1850 par le chef « Kibula » encore appelé « Bula Matadi » c'est-à-dire chef de village en langue « *Yombe* » parlée dans la zone. Originaire de Kiobo, une des enclaves de la réserve de Biosphère de Luki, ce chef était de l'ethnie Bas-Kongo. Avec l'implantation des entreprises industrielles dans le Mayombe pendant la période coloniale, il y a eu un afflux des travailleurs parlant le « Lingala » et l'on commença à appeler cette localité Mangala (du vrai nom Kisadi Matuvi) qui est une déformation de « Lingala ». A cette époque le village Mangala ne possédait que deux maisons. Mais, suite à la fermeture des entreprises industrielles dans les années 70, les ouvriers de ces dernières ont migré vers Mangala et s'y sont implantés; depuis lors, ils ne dépendent plus que des ressources forestières de la réserve pour leur survie. Par ailleurs, les habitants de Kiobo ont aussi migré pour s'installer à Mangala. Ceux-ci sont appelés aujourd'hui les ayants droits des terres de la réserve. On y retrouve de ce fait aujourd'hui deux grands groupes de population : les originaires de Kiobo qui représentent 10% de la population, le reste étant constitué des Bayombe en grande majorité originaire de Maduda.

La suite de ce chapitre explique la méthodologie utilisée.

II.2. Méthodologie

Cette partie explique la méthode, l'approche, le cadre de l'enquête, l'échantillon, le déroulement de l'enquête sur le terrain, le traitement, l'analyse des données collectées.

II.2.1. Méthodes et approche utilisées

a) Les méthodes

D'une manière générale, quatre types de méthode ont été utilisées pour la réalisation de ce travail. Il s'agit des méthodes descriptive, quantitative, analytique et comparative.

La méthode descriptive est la méthode qui consiste à décrire, nommer ou bien caractériser un phénomène, une situation ou un événement de sorte qu'il paraisse familier. Cette méthode nous a aidé tant dans la description de notre milieu d'étude que dans celle de notre champ de travail. Le souci ici était de mieux appréhender les différentes réalités qui s'y trouvent.

Afin de rechercher le plus petit composant possible, notamment les modalités et les variables dans la question de la promotion de l'entrepreneuriat féminin et la gestion durable des ressources forestières du Mayombe, nous avons utilisé la méthode analytique. Ainsi, notre questionnaire a été décomposé en plusieurs aspects avant d'être analysée.

Etant donné l'exigence de la mesure et la quantification des phénomènes, nous avons également fait usage de la méthode quantitative dont les détails sont explicités dans les parties relatives à la collecte des données ainsi qu'à l'analyse.

La comparaison a permis de confronter les informations obtenues dans les deux villages et même à l'intérieur des variables.

b) Les approches systémique et participative

➤ L'usage de l'approche systémique

Nous avons signalé plus haut dans le paragraphe relatif à l'approche systémique, que les résultats ainsi que les recommandations formulées au sujet de la promotion de l'entrepreneuriat féminin et la gestion durable des ressources forestières du Mayombe dans ce mémoire ont été obtenus de manière systémique. Cependant, pour y arriver, il était impérieux que l'approche méthodologique s'y conforme. Ainsi, cette approche a été utilisée tant dans la construction du questionnaire, la collecte des données sur le terrain, que dans le traitement et l'analyse des données collectées.

S'agissant du questionnaire, il a été structuré en plusieurs points inter-reliés: les activités féminines, leur fonctionnement, leur apport sur le développement économique et social des femmes, les problèmes rencontrés dans la pratique desdites activités et les moyens de conservation des ressources forestières préconisées par les femmes.

Sur le terrain la mise en application de l'approche systémique s'est traduite par des enquêtes aux niveaux des institutions à vocation différentes dont celles du MECNT, du Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant, du Ministère de l'Agriculture ainsi que du Ministère de l'Economie. Les organisations non gouvernementales (ONG) notamment le World Wild Fund et Inter actions

En ce qui concerne le traitement et l'analyse des données, cette approche a permis de comprendre les réseaux de relations interdépendantes et les différences entre les phénomènes analysés. Comme nous l'avons déjà signalé, les détails sont contenus dans le paragraphe réservé à cet effet.

➤ **L'approche participative**

Son usage s'explique par l'intérêt de la recherche de manière concertée avec les acteurs concernés, des solutions à un problème soulevé. Pour ce faire, dans cette étude dont la finalité est de contribuer à la recherche des voies pouvant permettre la promotion de l'entrepreneuriat féminin et la gestion durable de la forêt du Mayombe, cette approche méthodologique a été d'une grande importance. Ainsi, lors de la collecte des données qui ont servi à la rédaction finale de ce rapport, les opinions des uns et des autres ont été prises en considération pour donner à ce travail son caractère endogène.

Au total, l'approche intégrée et participative dans ce rapport final a permis d'identifier les activités féminines dans les sites sous étude, de comprendre leur fonctionnement à travers l'identification des différents acteurs qui s'y impliquent, d'évaluer les effets économiques et sociaux de ces activités pour les femmes et de répertorier les différentes contraintes dans leur pratique. Ainsi, le travail articule autour de l'économie, de l'écologie, de la gouvernance, du genre et du social.

II.2.2.Choix des sites de l'enquête, échantillon et déroulement de la collecte des données

II.2.2.1. Choix des sites et échantillonnage

a) Choix des sites

Plusieurs raisons ont motivé le choix des sites de recherche. Nous avons voulu que les sites représentent l'ensemble des activités réalisées par les femmes et le poids démographique. Ainsi, les moyens en temps et finances à notre disposition ont été déterminants dans le choix de Maduda et de Mangala.

- Les populations de ces villages dépendent essentiellement des ressources forestières et ces deux villages sont ouverts sur des villes demandeuses de ressources forestières;
- Les femmes y sont les premières utilisatrices des ressources de la forêt et y mènent diverses activités ayant pour but la survie de leur ménage;

Outre ces raisons, à plus grande échelle la RBL, principal lieu d'approvisionnement des femmes de Mangala en ressource est une aire protégée et Maduda le chef lieu du secteur de Maduda sans être une aire protégée semble être encore l'endroit dans le Mayombe où l'on retrouve une forêt n'ayant pas encore subi une dégradation profonde. Nous ne pouvions choisir l'un et laisser l'autre et faire une généralisation. Le choix de ces deux sites nous a néanmoins permis de saisir le comportement des femmes vis-à-vis des milieux forestiers et de leurs activités.

b) L'échantillon

Deux techniques d'échantillonnage ont été utilisées pour la collecte des données:

- L'échantillonnage raisonné pour les entretus en déterminant préalablement le type de personnes ressources à rencontrer, ainsi que le type de femme avec qui tenir des focus group discussion;
- l'échantillonnage probabiliste pour l'administration des questionnaires. Pour cet échantillonnage, il a été tiré respectivement dans chacun des sites à 6% à Mangala et à 4% à Maduda de l'effectif des femmes, soit 6% de 840 femmes pour Mangala et 4% de 1250 femmes à Maduda donc 50 femmes par site pour un total de 100 femmes dans l'ensemble. Le choix de 6% et de 4% a eu pour raison l'harmonisation de la taille de l'échantillon dans les sites sous étude. De plus nous avons été guidés par la répétition des informations lors des focus group qui permettaient de comprendre qu'il n'existait pas de grande différence dans les activités au niveau des deux villages.

A Maduda, le choix à été porté sur l'ensemble du groupement parce qu'il est constitué de petit villages dont les limites ne sont pas précises à l'intérieur desquels parfois deux à cinq ménages peuvent constituer un village.

c) Déroulement de la collecte des données

Avant l'enquête proprement dite, nous avons effectué la pré-enquête qui a permis d'ajuster les outils de collecte des données.

➤ La pré-enquête: une phase exploratoire

La révision bibliographique. S'agissant de cette phase, elle nous a permis de collecter les données secondaires par la lecture des ouvrages, des articles scientifiques, des rapports disponibles dans les bibliothèques et sur les sites internet appropriés. Soulignons que cette révision bibliographique a été faite bien avant notre descente sur le terrain. Ce qui nous a permis d'avoir des informations sur le milieu d'étude, de cerner les concepts à utiliser dans le travail et une meilleure appropriation des contours de l'étude. Elle a aussi été sollicitée pendant la rédaction de ce rapport final à chaque fois que le besoin se faisait ressentir.

L'exploration sur le terrain. Dans cette phase exploratoire, nous avons réalisé des entrevues, administré un questionnaire test et procédé aux observations directes sur le terrain.

Les entrevues. Ce sont des focus groups. Au total, nous en avons tenus neuf avec des groupes de femmes différents (femmes membres du CLD, femmes non membre d'une organisation se dévouant dans une pluri ou mono-activité, les femmes artisanes, les femmes cueilleuses de *Gnetum africanum*). La moyenne de femmes présentes lors des focus group est de 6.

En dehors des focus group, dans cette phase des entrevues, les entretiens ont été réalisés avec des personnes ressources de plusieurs institutions, notamment INERA, MENCT, Service de l'agriculture et du développement rural du secteur de Maduda, Agriumbe-Luki, Brigade forestière de reboisement, Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant. Des entretiens ont également été effectués avec les autorités politico-administratives, les chefs coutumiers à Maduda, les leaders des ONG notamment le WWF et des leaders des associations locales. Chez ceux-ci, nous avons cherché à connaître les politiques de gestion de la forêt prévues par leurs institutions et les mesures d'encadrement des activités féminines.

L'occasion nous a aussi été offerte d'assister à la réunion mensuelle de janvier 2014, du Comité de Développement Local du village Mangala. Cette dernière nous a permis de comprendre son fonctionnement, les atouts et les contraintes auxquels peuvent être confrontées les organisations paysannes dans nos sites d'étude.

L'application d'un questionnaire test. Nous l'avons fait dans le but de voir si les questions que nous avons prévues dans notre outil de collecte des données avaient leur raison d'être, et de minimiser les difficultés relatives à cette collecte des données. Ainsi, notre questionnaire a été testé auprès de 10 femmes indépendamment du type d'activité pratiquée.

➤ **L'enquête proprement dite**

Hormis le fait que les informations recueillies aient servi à déterminer certains aspects des forces, des faiblesses, des Opportunités et des menaces (FFOM), elles ont contribué à revoir certains aspects de notre questionnaire pour le conformer aux réalités de terrain. De ce fait, les données qui ont servi à la rédaction de ce rapport final sont essentiellement celles issues des questionnaires administrés à chacune des femmes de manière individuelle. Cette façon de procéder permettait aussi de croiser les informations obtenues de la phase exploratoire, notamment des focus group. Les catégories de femmes enquêtées sont: les femmes productrices et commerçantes ainsi que les femmes essentiellement commerçantes.

d) Les outils de collecte des données

Plusieurs matériels ont été utilisés pour la collecte des données. Ce sont : le récepteur GPS qui a permis de positionner les sites d'étude et de faire le tracking, l'appareil photo numérique, une balance mécanique à aiguille de précision 50 grammes et un peson entièrement en laiton pour la pesée des produits agricoles. Le questionnaire et un guide d'entretien ont été d'une grande utilité pour l'orientation des enquêtes. Par ailleurs, le dictaphone nous a permis de faire des enregistrements lors des entretiens semis structurés et ceci sous l'autorisation de l'enquêté. Nous avons aussi eu besoin d'un registre pour les prises de note et des Flip chart lors des focus group.

II.2.2.2. Le traitement, l'analyse des données et les représentations cartographiques

Les données obtenues au moyen des questionnaires et des levées sur le terrain ont été dépouillées, traitées et interprétées à l'aide des outils spécifiques d'analyse que sont les logiciels.

a) Le traitement et analyse des données

En fonction de la structuration du questionnaire, deux types de données ont été sollicitées : les données quantitatives et celles dites qualitatives. L'encodage des questions a été réalisé grâce au logiciel Epidata. Par contre l'analyse statistique des données a été faite à l'aide du logiciel SPSS (Statistical Package for the Social Sciences). A l'issue de cette

analyse, des tableaux, des figures ont été générés à partir du logiciel Microsoft Office Excel 2007. Les analyses suivantes ont été faites:

- l'analyse descriptive pour déterminer les proportions, les effectifs, les moyennes;
- Le T-test pour les comparaisons. Ces analyses ont permis de mettre en application l'approche intégrée dans l'interprétation des résultats obtenus;
- Le **Khi-2** pour comprendre les interrelations entre les phénomènes étudiés
- L'analyse avantages/coûts pour la mesure de la rentabilité des activités.

b) Les représentations cartographiques

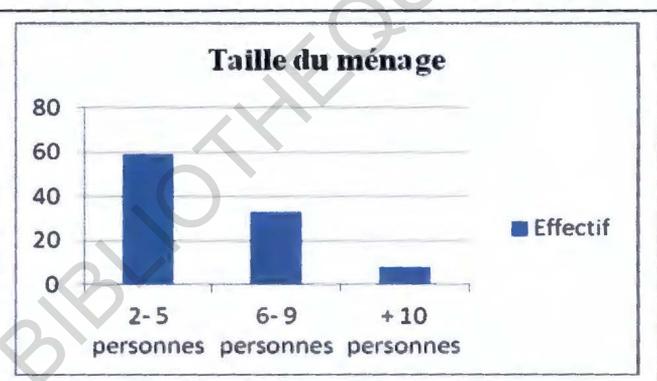
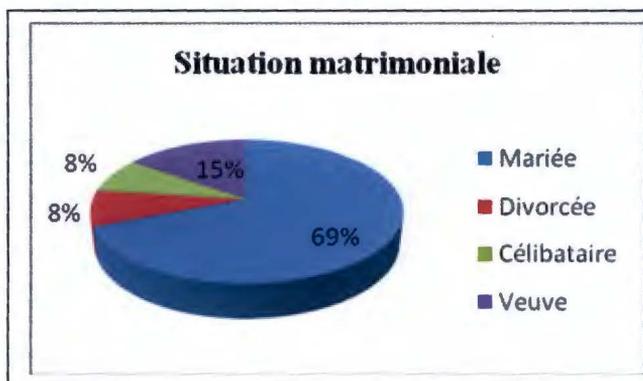
Nous avons enfin fait recours aux données SIG. Le logiciel de cartographie ARCGIS.10 a été sollicité à cet effet. Les cartes suivantes ont été élaborées: la carte de la localisation de la zone d'étude, des zones de commercialisation constituant des zones d'influence et des infrastructures socioéconomiques.

En somme, la présente méthodologie nous a permis d'aboutir aux résultats présentés dans le chapitre trois.

CHAPITRE III- PRESENTATION DES RESULTATS

Ce chapitre présente les résultats obtenus et fait une interprétation pour chacun d'eux. Il traite de plusieurs aspects dont de l'état des lieux des activités féminines dans la forêt du Mayombe, le fonctionnement de celles-ci, de leurs impacts socioéconomiques et des entraves qui s'opposent aux femmes dans l'exercice de leurs différentes activités. Tout d'abord, il est d'une nécessité de présenter les traits généraux de ces femmes que nous avons enquêtées.

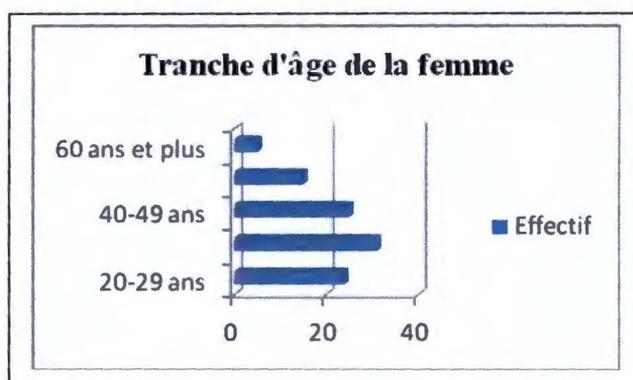
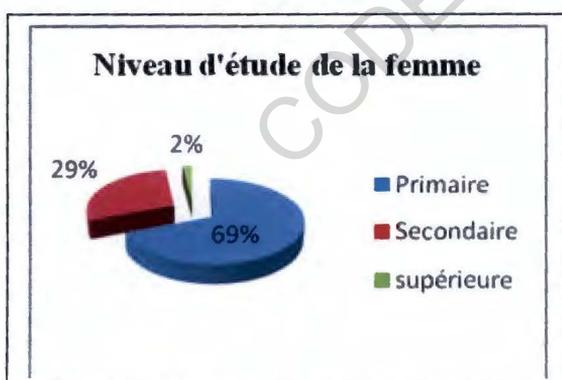
En fonction de notre échantillon, les femmes que nous avons enquêté ont les profils ci-après représentés par les figures : 1, 2, 3 et 4 ci-dessous.



Source : Enquête de terrain, février-mars 2014

Figure 2: Situation matrimoniale

Figure 3: Taille des ménages



Source : Enquête de terrain, février-mars 2014

Figure 4: Niveau d'étude

Figure 5: Tranche d'âge

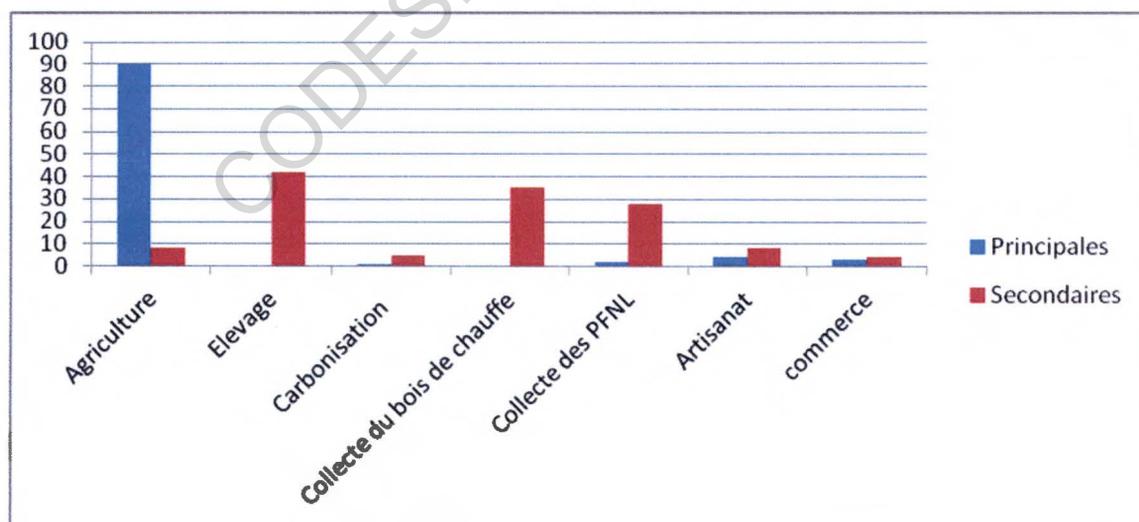
Il ressort de nos enquêtes qu'au nombre des femmes interrogées, 69% sont mariées, 15% sont des veuves, 8 et 8 % sont respectivement des célibataires et des divorcées. La taille moyenne de leurs ménages est de 6 personnes par ménages. Ce qui implique quelque part que

les membres des familles occupent une place dans les activités féminines à Maduda et Mangala. Ces femmes ont un niveau d'étude relativement bas car 69% ont/ou pas accomplies le cycle primaire. Elles se concentrent dans les tranches d'âges allant de 20 à 49 ans qui sont des groupes d'âges de la population active. Il s'agit ainsi de la période pendant laquelle l'être humain est le plus productif. Ce qui justifie le déploiement de ces femmes dans diverses activités dont l'état des lieux est détaillé dans la première partie de la présentation des résultats.

III.1. Etat des lieux des activités féminines dans la forêt du Mayombe

III.1. 1. Une pluralité d'activités pratiquées par les femmes

En raison de diverses potentialités naturelles (climatique, édaphique, hydrographique et floristique), les activités pratiquées par les femmes de Maduda et Mangala sont nombreuses et variées. Elles en cumulent parfois plusieurs, d'où la présence des activités dites principales et de celles dites secondaires. La figure 5 en fait une répartition. Ces femmes se subdivisent deux groupes: les femmes productrices et commerçantes (situation généralement rencontrée dans les zones rurales où l'économie est de subsistance) dont les activités sont l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, la collecte des PFNL et la carbonisation; les femmes essentiellement commerçantes. Ce deuxième groupe de femmes ne produit pas mais fait uniquement le commerce des objets qu'elles achètent.



Source : Enquêtes de terrain, février-mars 2014

Figure 6: Hiérarchisation des activités féminines à Maduda et Mangala

Sur 100 femmes enquêtées, il ressort que l'agriculture est la principale activité économique pratiquée à Maduda et à Mangala. Comme telle, elle occupe 90 femmes. Celles qui la font comme activité secondaire soient 10%, se déploient principalement dans l'artisanat, le commerce et la collecte des produits forestiers non ligneux (PFNL) qui sont d'ailleurs des activités secondaires pour plusieurs autres. Cependant, l'élevage bien qu'apparaissant comme une activité secondaire, est pratiqué par 42 femmes sur les 100 interrogées à ce sujet.

III.1.1. 1. L'agriculture et l'élevage

a) Une agriculture extensive

C'est une agriculture de subsistance, extensive où le matériel utilisé est rudimentaire. Cette agriculture est marquée par un déplacement annuel des champs, des durées de jachère qui se rétrécissent et donc la moyenne est comprise entre 2 et 3 ans à Mangala et 4 ans à Maduda. Cette extension s'explique par l'explosion démographique, qui entraîne des pressions sur les terres et la conquête de l'espace forestier pour l'implantation des cultures tel que signalé à Maduda, ou encore, elle est la traduction d'un souci de sécurisation des terres de la famille ou du village. Elle se fait sur des terres dont les modes d'accès sont contenus dans le tableau 1 suivant :

Tableau 1: Mode d'accès à la terre des femmes de Maduda et de Mangala

Accès à la terre	Village			
	Maduda	Mangala	Total	Proportion en %
Héritage	36	15	51	51
Location	10	29	39	39
Achat	2	4	6	6
Métayage	2	2	4	4
Total	50	50	100	100

Source : Enquête de terrain, février-mars, 2014

Le tableau 1 renseigne que sur 100 femmes enquêtées, 51 % ont acquis la terre par héritage, 39% et 6% respectivement par la location et achat auprès d'un ayant droit. En effet, les terres obtenues par héritage sont celles du mari ou bien celles d'un oncle, d'un neveu ou encore celles de la belle famille dans la mesure où la femme n'hérite pas de la terre dans la société *Yombe* parce qu'elle est matrilineaire. Ce système de filiation voudrait que la transmission des biens et des qualités sociales soit fondé sur l'ascendance maternelle. Ce droit

d'accès lui est souvent retiré lorsqu'elle divorce ou après le décès du conjoint. Cependant, les femmes non encore mariées héritent des terres. Mais, elles perdent également ce droit lorsque leur statut matrimonial change, car en ce moment, elles sont sensées cultivées les terres dans leurs belles familles. Ainsi, les femmes considèrent ces terres comme acquises par héritage par opposition à celles qui les louent ou les achètent pour l'agriculture. Par contre pour celles qui accèdent à la terre par location, le contrat dépasse rarement deux ans.

les cultures pratiquées à Maduda et Mangala sont: le manioc dont les principaux dérivés sont : les feuilles, le manioc rouillé, la *chikwangué*² et les cossettes de manioc ; les arachides, le niébé, la banane, le maïs, le taro, les ignames, le riz, la tomate, le soja, la patate douce et le piment. Les photo 1 et 2 présentent respectivement la culture du manioc et la récolte des arachides. Ces cultures se font en polyculture où parfois quatre à cinq cultures sont associées dans un même champ. Cette forme d'association de culture est à même d'affecter la production étant donné la compétition pour l'accès à la lumière et aux éléments nutritifs.



Cliché : E. LONPI, février 2014



Cliché: Baron, février 2014

Photo 1 : La culture du manioc à Maduda Photo 2 : La récolte des arachides à Maduda

Cependant, il n'a pas été possible d'estimer les productions ou bien les rendements compte tenu du fait que la récolte s'étale sur une longue période. Il faut également dire qu'une bonne part de produits est consommée lorsque la denrée est encore dans les champs avant même la récolte finale.

b) Un élevage traditionnel

L'élevage pratiqué à Maduda et Mangala est un élevage traditionnel avec des bêtes en divagation (voir photo 3 et 4). Les animaux élevés sont: la volaille, les caprins, les porcins ainsi que les bovins que l'on retrouve uniquement à Maduda. Pour les 42% de femmes qui ont

² Sorte de pâte de manioc rouillé emballée dans les feuilles de marantacée et cuit à la vapeur

déclarés la pratique de l'élevage comme leur activité secondaire, 82% de ces femmes se retrouvent à Maduda où 50% dispose d'au moins 2 porcins, 100% ont au moins 2 têtes de volaille et 86 % ont au moins 6 têtes de caprins.



Cliché : E. LONPI, février 2014

Photo 3 : Des porcs en divagation

Photo 4: Un troupeau de bovin en divagation

Les animaux pour les femmes mariées appartiennent aux maris qui d'ailleurs y ont tous les droits. Le fruit de cette activité n'est commercialisé qu'en cas d'un problème majeur dans la famille. Difficilement aussi, il est consommé car selon certaines femmes, si un coq est tué, il est mangé en un jour. Par contre s'il est vendu, on peut se servir de son argent pour acheter plusieurs autres denrées capables de servir la famille pendant plusieurs jours. Outre ce fait, il sert de réserve de valeur pour la résolution des cas de litiges liés à un tort causé par une bête en divagation et pour le versement de la dot d'un fils ou d'un neveu. Ainsi, l'élevage est considéré comme une source d'épargne pour attendre d'éventuel problème.

III.1.1.2. La collecte des produits forestiers non ligneux et la pratique l'artisanat

a) La collecte des produits forestiers non ligneux

En tant qu'activité principale, elle occupe 2% des femmes enquêtées et comme activité secondaire, 38,4% de femmes s'y déploient. Cinq principaux produits forestiers non ligneux (PFNL) sont collectés par les femmes. Il s'agit du *gnetum africanum*, des plantes médicinales, des champignons, des feuilles de marantacées et des fruits sauvages.

Le *Gnetum africanum*. Encore appelé *fumbwa* en « Kiyombé », est une plante aux feuilles à forte valeur nutritive. Il est riche en protéine, glucide et sel minéraux. Il est également utilisé dans la médecine traditionnelle et occupe une grande place dans l'alimentation en Afrique Centrale en général et dans le Bas-Congo en particulier.

Nos enquêtes ont montrées que cette plante est devenue très rare à Mangala. Selon les femmes, il faut aller jusque dans l'aire centrale de la réserve de biosphère de Luki pour

espérer en trouver. Or, au regard du statut de zone de protection intégrale que revêt l'aire centrale et de l'interdiction d'accès par l'INERA, seules les populations résidentes à la station de l'INERA vont jusqu'à cet endroit pour le récolter et le vendre. Mais, notre étude ne porte pas sur les femmes de la station de l'INERA-Luki. Compte tenu de cette rareté du *Gnetum africanum*, nous n'avons pas rencontré à Mangala de femmes cueilleuses et commerçantes de *fumbwa*. D'ailleurs, les femmes utilisent l'expression « le *fumbwa*: dépend de l'horoscope » pour désigner la rareté du *Gnetum africanum*. Tout ce qui y est parfois récolté et ce, de manière occasionnelle, ne sert qu'à la consommation domestique.

Par contre, il est principalement récolté et commercialisé à Maduda où les femmes vont dans les groupements et les secteurs voisins, notamment celui de Nganda-Sundi pour en cueillir. Ceci s'explique par le fait qu'il n'en existe plus dans leur forêt, et, lorsqu'il en existe, les feuilles sont de petites tailles et ne sont pas aimées par les commerçants. Pour en trouver, elles sont obligées de parcourir de longues distances et de passer des nuits en forêt pour espérer rentrer avec quelques bottes. Cette rareté se justifierait par l'ouverture des champs pour l'agriculture et un nombre important de femmes impliquées dans sa cueillette selon les femmes. Signalons que cette plante entre dans l'alimentation des populations de Maduda, mais pour en manger, il faut passer la commande à une cueilleuse. Pour cela, il est assez difficile d'en rencontrer sur le marché, si oui le jour de la collecte par le commerçant. Pour faire une prise de vue du *Gnetum africanum*, nous sommes allés de cueilleuse en cueilleuse, où nous avons rencontré chez l'une, un stock en attente pour la livraison comme l'illustre la photo suivante:



Cliché : E. LONPI, février 2014

Photo 5 : *Gnetum africanum* en attente pour livraison

Il est par ailleurs important de souligner que, les méthodes de récolte signalées par les femmes sont de nature à compromettre la pérennité de la plante à Maduda. En effet, une fois que la feuille de *Gnetum africanum* est récoltée, la liane est également coupée pour les nouer.

Or, c'est sur ces lianes que devraient pousser de nouvelles feuilles, aussi lorsqu'elles sont en face d'un arbre sur lequel rampe du *fumbwa* et que la hauteur est grande, elles sont obligées de l'abattre pour en récolter.

Vue de cette manière, il y a lieu d'avoir une vision pessimiste quant à ce qui concerne la pérennité de cette plante aux multiples vertus à Maduda.

Les plantes médicinales. Elles font partie de la seconde catégorie des PFNL récoltés par les femmes dans les deux sites étudiés. En cas de maladies dans la famille, certaines femmes adoptent plusieurs itinéraires thérapeutiques. Pour cela elles font d'abord recours à l'automédication en employant les plantes médicinales qu'elles récoltent soit tout près de la maison ou bien elles vont les chercher dans la forêt. Ainsi, nos enquêtes ont répertoriées 17 plantes médicinales présentées dans l'annexe 2.

Dans nos enquêtes, nous n'avons pas rencontré de femme faisant le commerce de ces plantes. Cependant, les femmes enquêtées ont fait état des pressions sur certaines espèces notamment celles qui poussent dans les forêts. Ces pressions sont causées principalement par l'ouverture des champs pour l'agriculture, la carbonisation et des méthodes de récolte peu commode qui induisent la rareté de ces dernières. C'est le cas par exemple pour le Kongo bololo (*Morinda morindoides*), de Bibakuti (*Hypseladelphis scandens*), Nkutu nkutu (*Marsdenia latifolia*), Kikuadi (*Garcinia epunctata*). Selon les femmes, à Mangala par exemple, il faut parfois aller jusqu'à la zone tampon voire l'aire centrale de la réserve pour en trouver.

A cause des nombreuses vertus thérapeutiques et des pressions exercées sur certaines de ces plantes, il y a des femmes qui procèdent à leur domestication. C'est le cas de la culture dans les jardins de case du Bulukutu (*Lippia adoensis*) et du Mvumbi mvumbi (*Newbouldia laevis*). Mais, en ce qui concerne celles qui poussent dans et autour du village, c'est –à-dire dans le milieu habité, ces dernières souffrent des variations saisonnières de climat qui se manifestent par leur disparition en saison sèche.

Le Mungiangie (*Spondias mombin*) qui est utilisé comme piquet pour les clôtures autour des maisons sert non seulement comme plante médicinale, mais aussi, son fruit est consommé, son jus est extrait pour la consommation et apparaît aussi comme un agent conservateur pour les produits transformés à cause de son acidité.

D'une manière générale, une étude mérite d'être menée pour aboutir à une détermination complète de l'ensemble des potentialités que l'on peut tirer de ces différentes plantes médicinales qu'utilisent les femmes de Maduda et de Mangala.

Les champignons. Bien que saisonnier, ils ne sont récoltés dans la plus part des cas que pour l'autoconsommation d'où la difficulté observée lors de l'estimation des quantités vendues. Leur apparition périodique présente tout de même des déficiences selon les propos des femmes enquêtées. Ces déficiences sont principalement dues aux problèmes climatiques qui perturbent la pousse des champignons au moment où ils sont attendus. Les espèces récoltées sont celles présentées à l'annexe 3.

Selon les femmes enquêtées, pendant la période de récolte, le plus souvent, se sont les enfants qui s'y intéressent. Par contre, ce n'est qu'occasionnellement lors des travaux champêtres que les femmes peuvent en trouver et en ramasser. Tout comme pour les plantes médicinales, il s'avère nécessaire qu'une étude pouvant aboutir à leur inventaire total soit conduite à Maduda et dans la RBL.

La cueillette des feuilles de marantacées. Si à Maduda on peut encore récolter ces feuilles, telles n'est pas le cas à Mangala. En effet, dans la zone tampon de la réserve de biosphère de Luki, en raison de la forte pression causée par l'ouverture des champs pour l'agriculture et l'abattage des arbres pour la carbonisation, on note une rareté de ces feuilles. Il n'en existe d'ailleurs plus que dans l'aire centrale selon les propos véhiculés par les femmes. Alors, les feuilles de marantacées qui sont utilisées sont achetées auprès des femmes provenant de l'agglomération de Lemba voisin à Mangala. C'est ainsi que, même les femmes des autres villages des environs de Mangala, s'en approvisionnent auprès des femmes de Lemba, mais au niveau de point d'échange de Mangala (photo 6).

La rareté voire la disparition de ces feuilles est une menace pour les villageois, car ces feuilles sont utilisées dans la cuisson des *chikwanges*, aliment de base des communautés locales. Jadis utilisées comme emballage pour les produits achetés elles sont progressivement remplacées par des sachets plastiques. Ce qui peut à la longue posé un problème de gestion des déchets plastiques en milieu rural, un phénomène propre aux zones urbaines.



Cliché : E. LONPI, mars 2014

Photo 6 : Collecte et transport des feuilles de marantacées



Cliché : E. LONPI, février 2014

Photo 7 : Commerce de feuilles de marantacées à Maduda

Par contre à Maduda, ces feuilles font l'objet d'un commerce au regard de sa présence sur le marché local (Photo7). Mais, les quantités vendues ne sont pas maîtrisées par les femmes faute de statistiques.

Les fruits. Ceux qui sont récoltés et commercialisés sont les fruits du safoutier (*Dacryodes edulis*), de l'oranger (*Citrus sinensis*), du mangoustanier (*Garcinia magostana*), de l'avocatier et du kolatier (*Cola acuminata*). Les méthodes de prélèvement sont le ramassage et la cueillette. La situation commerciale des fruits est similaire à celle des plantes médicinales, des champignons, des feuilles de marantacées où les femmes n'ont pas pu donner les quantités commercialisées et surtout où il a été déclaré que seul les enfants sont les plus impliqués et les hommes pour la récolte et la vente des fruits. Pourtant, leur présence sur le marché et surtout à Maduda est observée.



Cliché : E. LONPI, février 2013

Photo 8 : Commerce en détail des fruits de *Dacryodes edulis* à Maduda

b) La pratique de l'artisanat

Il s'agit de la fabrication des paniers à base de rotin, du savon de ménage, de la couture et de la coiffure. La confection des paniers se fait exclusivement par les femmes de Maduda où il sert de récipient pour le transport des objets du champ pour la maison. A Mangala il a été signalé l'absence du rotin dans la forêt. Selon les femmes, à cause des diverses pressions cette plante aurait disparu. Par contre à Mangala nous avons rencontré plutôt des femmes se livrant à la fabrication des savons de ménage. Cependant, la couture et la coiffure sont pratiquées par les femmes des deux sites. L'artisanat occupe 4% et 11% de femmes respectivement comme activité principale et secondaire. Les photos 9 et 10 présentent quelques produits de l'artisanat à Maduda et Mangala.



Cliché : E. LONPI, mars 2014

Photo9: Paniers fabriqués à Maduda



Cliché: E. LONPI, février 2014

Photo10: Savons de ménage fabriqués à Mangala

III.1.1.3. La carbonisation et la collecte du bois de chauffe

La production de l'énergie pour la consommation domestique dans les pays en voie de développement, est une activité responsable dans la plupart des cas de la perte du couvert végétal. Cette activité est entretenue par la pauvreté et le manque d'infrastructures socioéconomiques de base.

a) La pratique de la carbonisation

La carbonisation, une activité exigeante en force physique, occupe une très faible proportion de femmes que nous avons enquêté soit 1% en tant qu'activité principale et 6,8% comme une activité secondaire.

A Mangala, elle se fait de manière indirecte. Le plus souvent ce sont les hommes qui se livrent à cette activité dans les ménages et leurs femmes les y assistent. Les ménages concernés par cette pratique sont ceux des jeunes couples. La pratique se justifierait par le problème de chômage, l'insuffisance de terre agricole et l'absence d'autres activités

génératrices de revenus, ces couples sont obligés de s'y livrer pour la survie. La carbonisation se fait de manière frauduleuse dans la réserve de biosphère de Luki avec la complicité des ayants droits de la terre, dans la concession de l'Agriumbe-Luki et de la brigade forestière de reboisement de Luki.

Dans cette activité, la femme de Mangala participe en tant que restauratrice en apprêtant le repas des travailleurs, ramasseuse en empilant le charbon dans le sac, transporteuse et livreuse. Selon certaines informations recueillies lors des focus à Mangala, il existerait des femmes qui abattent avec leur enfant, des arbres pour la fabrication du charbon de bois, il y en aurait également qui finance l'activité auprès des hommes. Mais, lors de la vérification de ces informations par questionnaire, nous n'y avons pas retrouvé de femmes se livrant de façon directe à cette activité dans ce village, pourtant réputé comme site important de la carbonisation. Peut être cacheraient-elles cette information par peur de représailles parce que l'activité est proscrite dans la RBL? Une observation en une journée nous a permis de dénombrer 70 sacs de charbon de bois transportés principalement par les femmes et livrés aux femmes commerçantes de la ville de Boma.



Cliché : E. LONPI, février 2014

Photo 11 : Le transport du charbon de bois par une femme à Mangala

Cependant, à Maduda les épouses des militaires se livrent de manière directe à cette pratique. Ces dernières justifient la pratique de l'activité par l'instabilité (des perpétuelles affectations pour service) de leurs époux, ce qui ne leur permet pas de se livrer à l'agriculture. Celles-ci achètent des arbres auprès des autochtones. Dans nos enquêtes, il est ressorti que les arbres sollicités sont les limbas, les safoutiers et les manguiers. Cette information à aiguïser notre curiosité au regard de l'importance du safou pour le *Yombe* d'autant plus que nous ne pouvons imaginer le type de besoin capable de pousser à la vente d'un arbre fruitier à 5000 Fc soit un peu plus de 5 \$ US. Alors, il s'agit soit des arbres qui ne produisent plus de fruits ou bien en raison de la pauvreté qui sévit dans ce village on est à mesure de se livrer à une telle

pratique pour répondre à un besoin. La photo 12 ci-dessous présente un four à charbon préparé par une femme à Maduda.



Cliché: E. LONPI, février 2014

Photo12: Four à charbon préparé par une femme à Maduda

Toutefois, il faut souligner que cette pratique à Maduda est une menace pour la forêt ceci dans la mesure où cette activité s'avère alléchante, et aussi au regard du fait qu'une frange de la population de Maduda est en exode à Mangala, où elle pratiquerait la carbonisation dans le contexte de fortes pressions foncières. Leur retour à Maduda serait préjudiciable pour la forêt.

b) La collecte du bois de chauffe

Pour ce qui est du bois de chauffe, dans les deux sites les femmes s'y livrent compte tenu du fait que c'est la principale source d'énergie. A Maduda, le bois est essentiellement collecté pour la consommation domestique. Par contre à Mangala, il sert à la fois à l'alimentation du ménage en énergie et à la commercialisation. Celles qui en vendent n'ont pas pu dire les quantités vendues, ni à combien elles les vendent car les prix dépendent de la taille des fagots. En dehors de ce fait, le plus souvent les hommes sont les plus impliqués à travers la production de grands fagots qui sont surtout vendus aux boulangers sur place dans le village ainsi qu'aux commerçantes de la ville de Boma.

Il est cependant remarqué que le bois de chauffe collecté à Maduda et à Mangala provient non seulement des forêts où de nouvelles terres ont été conquises pour l'agriculture, mais également des anciennes jachères après la mise en feu de la parcelle. Ce qui se justifie par leurs petits diamètres et leurs couleurs noirâtre (photo13).



Cliché : E. LONPI, février 2014

Photo13 : Bois de chauffe aux petits diamètres et de couleur noirâtre

III.1.2. La commercialisation des produits

On note ici deux types de commerce. Celui pratiqué par les femmes productrices et commerçantes et celui pratiqué par les femmes purement commerçantes. S'agissant des femmes productrices et commerçantes, elles font le commerce des produits issus de leurs activités agricoles tel que l'indique la photo 14 ci-dessous, des produits d'élevage, de la collecte des PFNL et de l'artisanat. Il s'agit en fait d'une situation commune aux zones rurales où les productions sont destinées à la fois à la consommation et à la commercialisation.



Cliché : E. LONPI, février 2014

Photo14 : Commerce de détail des produits agricoles par les femmes productrices et commerçantes sur le marché à Maduda

En ce qui concerne les femmes essentiellement commerçantes, elles se déploient dans le commerce des produits agricoles et des produits manufacturés qu'elles achètent et revendent. Elles représentent en activité principale 3% de la population enquêtée et 5,5% en activité secondaire. Si le commerce accompagne l'activité de production et concerne

également la revente des marchandises achetées, cela veut d'une manière explicite signifier que toutes les femmes que nous avons enquêté sont des commerçantes.

En conclusion, les femmes de Maduda et de Mangala mènent diverses activités. Dans certaines activités, les pratiques et les méthodes sont de nature à occasionner des impacts néfastes sur les ressources forestières. Une perception de ces impacts par les femmes a été étudiée et les résultats sont contenus dans l'annexe 4, suivie d'une matrice des impacts environnementaux sur la forêt par village.

Dans la suite du mémoire, seuls seront prise en compte les produits commercialisés dont les quantités ont été signalées. On sera intéressé par la vente de certains produits agricoles, de l'élevage, de l'artisanat, du *Gnetum africanum*, du charbon de bois ainsi que des produits manufacturés. Cependant, il est d'une grande importance de comprendre d'abord comment fonctionne l'ensemble des activités féminines dans les sites étudiés.

III.2. Le fonctionnement des activités féminines à Maduda et Mangala

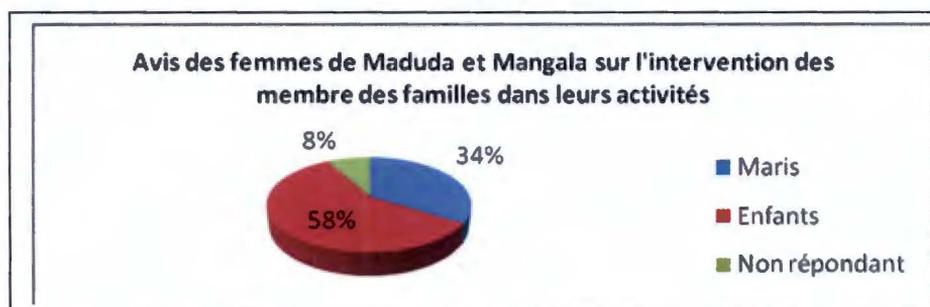
Cette section de notre travail apporte des réponses aux questions ci-après: qui sont les acteurs intervenants dans les activités féminines étudiées plus haut et quel rôle jouent-ils? Est-ce que les femmes travaillent en association ou en réseau?

III.2.1. Les interventions des acteurs et leurs rôles

Plusieurs acteurs aux rôles différents, interviennent à diverses échelles dans les activités des femmes à Mangala et Maduda. Il s'agit des membres des familles, des institutions étatiques, des ONG et des intermédiaires.

III.2.1.1. Intervention des membres de la famille

Les membres de familles qui interviennent dans les activités des femmes de Maduda et de Mangala sont divers. Mais, nous nous sommes intéressés à la participation des maris et des enfants dont la figure 6 résume les avis des femmes.



Source : Enquête de terrain, février-mars, 2014

Figure 7: Avis des femmes de Maduda et Mangala à propos de l'intervention des membres de leurs familles dans l'activité

Selon ces dernières, les enfants interviennent à 58% dans leurs activités, les maris à 34%. Cependant, certaines femmes n'ont pas émis un avis à ce sujet. Cette catégorie de femmes constitue 8%. Les non réponses peuvent être dues au fait qu'effectivement aucun membre de la famille n'est intervenu, le cas des femmes célibataires par exemple, ou encore parce que ces femmes n'ont pas jugé utile de donner une réponse à cette question. Alors pour celles ayant porté un avis, les rôles relatés sont les suivants:

➤ Les enfants

Leurs rôles ont été signalés dans l'artisanat, dans la cueillette du *Gnetum africanum* et dans l'agriculture. Ainsi, au niveau de l'artisanat, ils sont chargés de récolter les tiges de rotin en forêt. Ceci est dû au fait qu'à cette étape de la recherche de la matière première, l'activité nécessite beaucoup d'efforts physiques, notamment dans la marche à pied, vu les longues distances à parcourir. Par contre, pour la récolte du *fumbwa*, les enfants et principalement les filles font l'expédition en forêt avec leurs mères où ils les assistent dans la cueillette. Le but étant de recueillir le maximum de bottes possibles compte tenu de la rareté de ce produit. Dans l'agriculture, ils sont présents à l'étape des champs où ils participent au semis, à la récolte et au transport des denrées.

➤ Les maris

Les maris sont présents à plusieurs niveaux de l'activité féminine. Leurs implications ont été signalées dans les travaux champêtres où ils s'occupent de la mise en feu du champ pour l'ouvrir, de l'abattage des arbres, du défrichage, du dessouchage, et de la réalisation des trous pour le semis. Ils jouent également un rôle dans la commercialisation des produits. Pour certaines femmes essentiellement commerçantes, c'est parfois l'homme qui est chargé de l'achat de la marchandise et des coûts de transport. Dans ce cas, elles sont souvent soit sous le contrôle du mari ou bien les deux exercent la même activité. Ce cas de figure s'observe aussi au niveau de l'agriculture où le poids de l'homme a été signifié dans la vente des produits agricoles à haute rentabilité. Par exemple, certaines femmes déclarent que dans leurs ménages elles s'intéressent au commerce des sous produits du manioc tel la *chikwangue* et les feuilles de manioc. Par contre le manioc rouillé qui est plus rentable est vendu par les hommes. Or, ces femmes investissent de leur argent, dans les travaux champêtres, hormis cela elles font plus de temps au travail que les hommes.

Cependant, il faut lever l'équivoque en faisant comprendre que pour ces femmes, le contrôle de l'activité par les maris, n'est fondamentalement pas un problème dans la mesure où c'est une situation qui participe à l'équilibre et à l'harmonie de leurs ménages.

Il découle de ce qui précède que l'implication des membres de familles dans les activités des femmes à Maduda et à Mangala traduit le fait que leurs activités sont de micro-entreprises à caractère familial.

III.2.1.2. Les institutions étatiques et les ONG

a) L'Etat

Il est représenté par les Ministères de l'Agriculture, de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme.

A Mangala, le Ministère de l'Agriculture œuvre à travers l'INERA-Luki. Ce dernier, en tant qu'institution de recherche est chargé de la production de nouveau matériel végétal, notamment les semences pour lequel il procède à la vulgarisation. Il assure aussi la conservation de la réserve et le reboisement des parcelles dégradées.

En ce qui concerne l'octroi de matériel à la population, il est à noter que l'INERA procède d'abord à une redistribution à ses agents. Lorsqu'il y a des excédents, c'est à ce moment qu'il offre aux fermiers de Mangala qui ont été préalablement ciblés. Pour un suivi, il est remis cinq kilogrammes de semences et à la récolte, le bénéficiaire en retourne six kilogrammes. En 2013, onze fermiers à Mangala parmi lesquels 2 femmes seulement ont reçu la variété améliorée de maïs Quality Protein Maize (QPM). Ce faible nombre de personnes et surtout de femmes qui reçoivent des semences laisse comprendre que l'encadrement apporté aux activités féminines est insuffisant.

Pour ce qui est du Ministère de l'Environnement et de la Conservation de la Nature et du Tourisme, son action se limite à la conservation des ressources de la RBL par la promotion du reboisement et de l'agroforesterie à travers le fond forestier national. Dans ces actions, les femmes le plus souvent sont faiblement représentées.

Si à Mangala, on note plus ou moins une intervention de l'Etat du fait du statut d'aire protégée de la forêt de Luki, tel n'est pas le cas à Maduda. Dans ce village, aucune action d'encadrement aux activités économiques n'est entreprise en direction de la population et plus particulièrement des femmes.

Il s'observe donc globalement que les activités féminines dans les deux villages sont faiblement appuyées par l'Etat. Les agents pointent du doigt : l'absence de moyens pour les mobilités, la vieillesse des agents et le manque de formation, le manque de produits

phytosanitaires (contre les insectes : charançons et scolytes) qui limitent la production, l'insuffisance de la main d'œuvre dans les différentes institutions.

Or, lorsque l'Etat s'engage à réguler l'accès à la forêt par les populations riveraines en sachant qu'elles y tirent le maximum de leurs revenus, il doit trouver des mesures compensatoires, sinon ces populations chercheront toujours des moyens pour contourner les mesures régulatrices et on restera dans le statu quo.

b) Les ONG

A Mangala, la principale organisation non gouvernementale en présence est le WWF. Il a réussi à former en 2008 un Comité Local de Développement (CLD) au sein duquel siègent 20 personnes au rang desquelles on retrouve 6 femmes dont une trésorière, une sensibilisatrice et une conseillère. Le but du WWF est la conservation des ressources de la RBL à travers la lutte contre la pauvreté. Ainsi, ces actions sont orientées vers le reboisement, l'agroforesterie et l'amélioration de la sécurité alimentaire par le développement du secteur agricole. Pour cela, il fournit du matériel aratoire et végétatif.

Le comité local de développement est considéré comme la courroie de transmission entre le WWF et le reste de la population. Mais, le plus souvent, les actions se limitent au niveau de ces membres. Par conséquent, on observe des insuffisances liées à la rétention des informations au sein du groupe, une mauvaise gestion des appuis offerts par le bailleur de fonds (des semences qui ne sont pas plantées à temps, des égraineuses non utilisées), un scepticisme et le découragement développés par la communauté face aux actions entreprises dans le village par les ONG. Ce qui laisse apparaître que l'encadrement et le suivi sont insuffisants et certaines actions mises en place ne répondent pas aux besoins réels de la population.

Dans un contexte où l'Etat n'apporte pas un appui suffisant à la population dont il est garant, laissant le soin de celles-ci aux ONG qui arrivent difficilement à les convaincre par leurs différentes actions, dans un contexte également où plusieurs acteurs interviennent sur la forêt avec des mêmes objectifs, il se pose un problème de la gouvernance des ressources à la RBL.

A Maduda, la présence d'une ONG apportant un appui aux activités économiques n'a pas été signalée. L'ONGD Inter- action y œuvre uniquement dans l'assainissement du milieu à travers la réhabilitation des points d'eau aménagés.

Au total, aucune mesure dirigée spécifiquement vers l'encadrement des femmes dans leurs activités dans les deux villages n'est observable sur le terrain. Alors, les femmes sont abandonnées à elles-mêmes. Par conséquent, cette situation peut avoir des implications sur les avantages que la femme tire de son activité et limite la volonté de celles-ci à entreprendre.

III.2.1.3. Intervention des intermédiaires

Les rôles de cette autre catégorie d'acteurs dans les activités féminines ont été retenus dans la production et la commercialisation de certains produits agricoles et du *Gnetum africanum*.

a) Les intermédiaires dans la production et la commercialisation des produits agricoles

La figure 7 retrace la filière du manioc de la production à la commercialisation à Mangala et Maduda.

Etape de la production

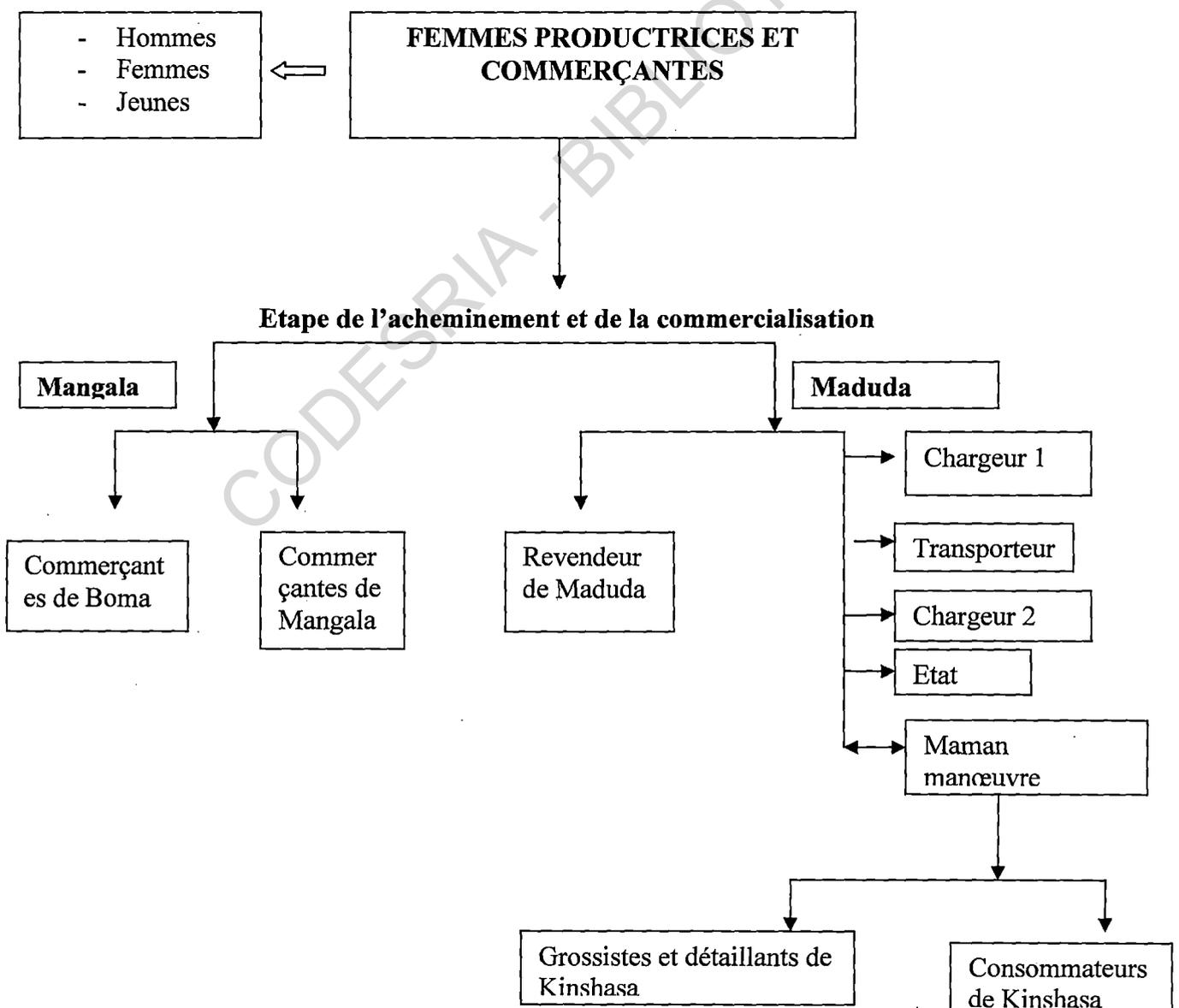


Figure 8: Production, acheminement et commercialisation du manioc roui

➤ L'étape de la production

A ce niveau, la femme de Maduda et de Mangala fait recours à une main d'œuvre rémunérée. Cette main d'œuvre est constituée d'hommes, de jeunes et de femmes. Tout comme les maris et les enfants, ce type d'acteurs interviennent principalement lors de la préparation des champs, de la récolte et lors du transport vers la rivière pour le rouissage et vers le lieu de stockage (photo 15) pour l'attente d'un véhicule qui conduira le produit vers les centres urbains de consommation dont Kinshasa pour le cas de Maduda.



Cliché : E. LONPI, février 2014

Photo 15 : Stockage de manioc rouillé à Maduda

Sur 100 femmes enquêtées, 47 ont employé une main d'œuvre en 2013. La taille moyenne de la main d'œuvre par femme est de 14 travailleurs. Notons que la taille de cette main d'œuvre diminue de manière progressive de l'étape du travail de champs à celle du transport.

L'usage de la main d'œuvre, permet de considérer que les femmes de Maduda et Mangala, sont des pourvoyeuses d'emplois, bien que ceux-ci soient à caractère saisonnier. En dehors de l'intervention des personnes au stade de la production, au cours de l'acheminement des produits vers les centres de consommation et de commercialisation, on note la présence d'une autre catégorie d'acteurs.

➤ L'étape de la commercialisation

Les acteurs intervenants dans la commercialisation des produits agricoles de Mangala diffèrent de ceux de Maduda. A Mangala, les femmes traitent directement avec les

commerçantes venues de Boma, par contre à Maduda, elles acheminent leurs produits à Kinshasa.

Les femmes productrices et commerçantes de Mangala sont de petites détaillantes. Elles vendent leurs produits aux commerçants installés dans le village, ainsi qu'aux femmes commerçantes en provenance de Boma.

Les commerçantes de Boma paient anticipativement aux femmes de Mangala les produits récoltés. Celles-ci ramènent à leur retour des champs soit du maïs frais en épis, soit du manioc en tubercule, soit du manioc Rouillé, des feuilles de manioc ou « *pondou* » très prisées etc. En dehors du fait qu'elles peuvent ramener des denrées frais des champs, il arrive aussi qu'elles vendent les réserves de denrées agricoles.

Toutefois, il n'est pas superflu de faire un point sur le commerce des femmes de Boma pour comprendre l'intérêt qu'elles portent sur ce centre d'approvisionnement en produits qu'est Mangala. En effet, la proximité de Mangala à la ville de Boma qui est le centre de coulement de leur provision est un grand atout dans la mesure où elles parviennent à minimiser les coûts de transport. Facteur contribuant à l'augmentation de leur plus-value. C'est pour cette raison d'ailleurs qu'elles se sont constituées en association dont le but est d'accroître le capital des membres. Par leur commerce qui d'après elles, paient bien, elles se constituent un épargne par le système des tontines dont les montants varient de 5000 Francs congolais soit environ 6 dollars US à 8000 Fc soit 9 dollars US par semaine.

Leur activité connaît néanmoins des problèmes liés au caractère saisonnier de certaines cultures et au problème de transport qui les oblige parfois à passer des jours avec les produits achetées à Mangala.



Cliché : E. LONPI, février 2014

Photo 16 : Embarquement nocturne des produits à Mangala

A Maduda, il peut arriver que la productrice commerçante vende une partie de sa production sur place. Dans ce cas, elle sollicite de l'argent pour une quantité de manioc rouillé donnée, à un revendeur/revendeuse qui fait la collecte et la revente à Kinshasa. Le produit est livré plus tard à la demande du pré-payeur.

Mais, le plus souvent, la femme productrice et commerçante de manioc rouillé achemine son produit de Maduda jusqu'à Kinshasa. Se faisant, sur son périple elle a à faire successivement à plusieurs intermédiaires que sont: les chargeurs ou manutentionner, le transporteur, l'Etat par le prélèvement de la taxe de dépôt et l'aide-vendeuse communément appelée « maman manoeuvre ». S'agissant de cette dernière intermédiaire, c'est-à-dire la maman manoeuvre, très souvent, elles récupèrent des sacs de manioc rouillé tout en donnant aux femmes de Maduda soit une bière, soit du thé, ou bien du sucre traduisant ainsi leur joie d'avoir obtenu de la marchandise car elles ont des pourcentages à y prélever à la fin de la vente. Ainsi, la productrice commerçante et l'« aide vendeuse » s'entendent sur la base d'un contrat verbal, sur le pourcentage à percevoir par sac et sur le prix de vente d'un sac de manioc rouillé. Prix communiqué et maîtrisé uniquement par la maman manoeuvre dans la mesure où elle est la seule à connaître la clientèle et les mouvements du marché.

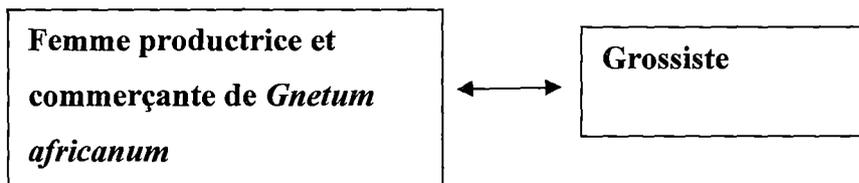
A cause du mauvais état des véhicules et des routes, de la situation du marché à Kinshasa, le voyage des productrices commerçantes de Maduda dure parfois plus d'un mois, soit deux à trois semaines à bord des camions transporteurs, une à deux semaines pour attendre la vente totale de leur produit. Ce qui ne manque pas de conséquences sur la vie des ménages.

Signalons qu'en dépit de l'existence des centres urbains proches de Maduda, ces femmes préfèrent vendre le fruit de leur production à Kinshasa parce que selon elles, la vente y est beaucoup plus rentable. Cette situation pourrait s'expliquer par la présence autour de ces centres urbains de plusieurs villages fournisseurs de manioc rouillé ou bien par le fait que dans ces endroits les populations préfèrent le même produit déjà transformé en *chikwangue*.

Cependant, la question qui se pose est celle de savoir si l'avantage tiré de la vente des produits agricoles à Kinshasa est supérieur à celui des produits vendus à Mangala? Cette question sera examinée dans la partie relative à la détermination des avantages.

b- La commercialisation du *Gnetum africanum*

Dans cette filière de production, on note la présence d'un intermédiaire qui est en même temps le financier et le grossiste. Ce dernier est le seul homme et la seule personne qui procède à l'achat du Fumbwa dans l'ensemble du village Maduda. Le grossiste préfinance la cueillette auprès des femmes cueilleuses-vendeuses. Ces dernières effectuent trois à quatre journées de récolte par semaine pour une moyenne de 20 bottes récoltées par femme.



Il existe aussi des femmes transporteuses, mais qui ne sont ni des intermédiaires, ni des productrices commerçantes. Celles-ci sont également financées d'avance par le grossiste pour aller dans le site de récolte transportées le fumbwa. Le nombre moyen de botte à transporter étant de 150 bottes par transporteuse. Le coût du transport varie en fonction de la distance à parcourir jusqu'au marché de Maduda qui est le point de stockage et de départ pour Matadi lieu de commercialisation.

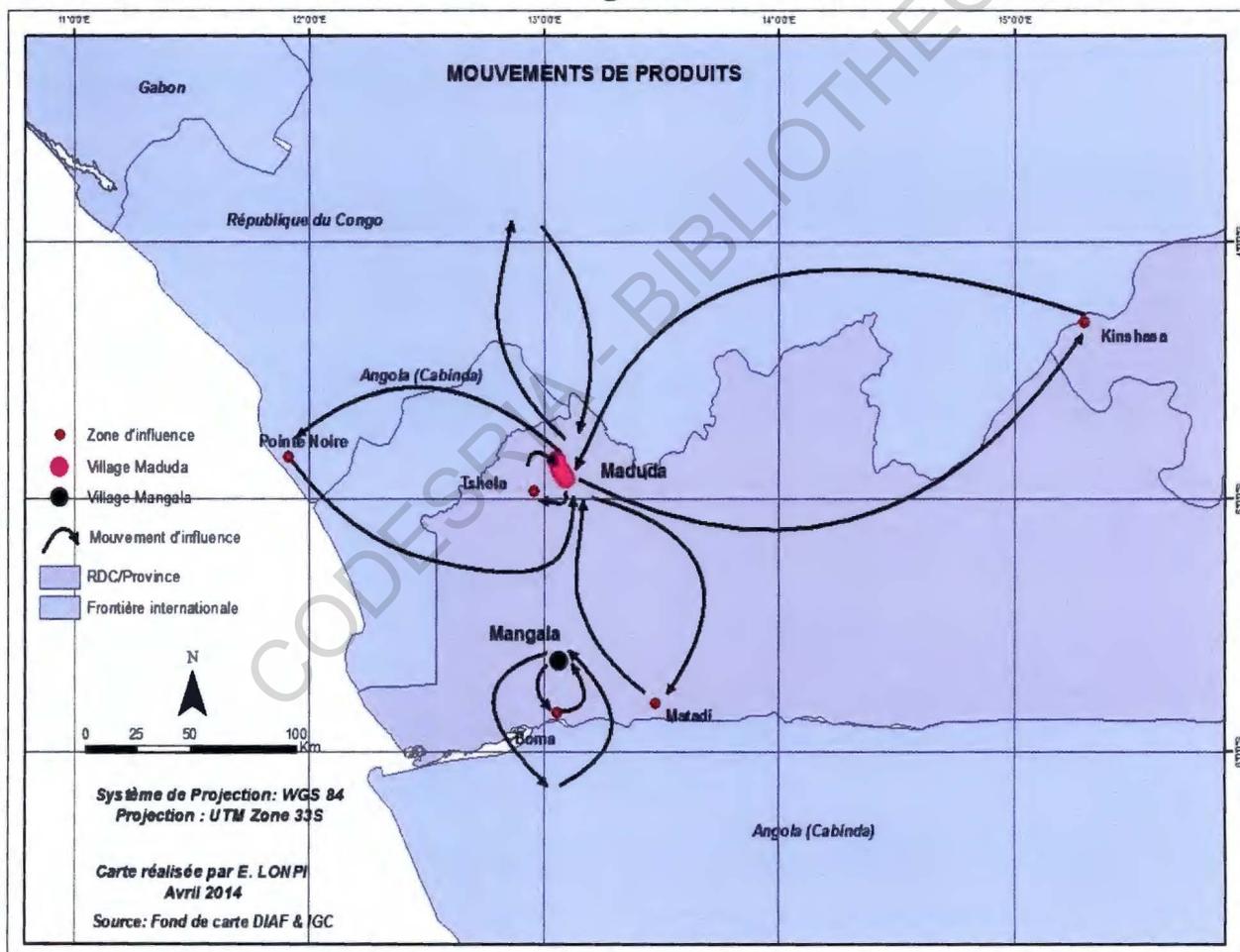
Si la récolte dure en moyenne quatre jours par semaine, la livraison et le transport se font une fois. La récolte se fait de manière rotative par groupement. Le choix du groupement devant faire l'objet de la cueillette se fait en fonction de la qualité des feuilles (les feuilles tendres et larges étant prisées par les clients) et des périodes d'activités champêtres des femmes. En effet, lorsque le grossiste opère ce choix, la récolte se réalise pendant environ quatre mois jusqu'à ce que ne soit produite plus que de petites feuilles. Alors le site est abandonné pendant deux mois au profit des autres.

Cette méthode rotative a pour objectif de permettre la régénération et de donner l'occasion aux futures feuilles d'obtenir de grandes tailles. Mais compte tenue des techniques de collecte peu appropriées et de l'ouverture des champs, la régénération est difficile d'où la rareté de la plante occasionnant le parcours des distances considérables et des veilles en forêt pour la récolte du *Fumbwa*.

D'une manière générale, on retient que plusieurs centres exercent des influences sur l'attitude commerciale des femmes et ceci en fonction du type de produits commercialisés ainsi que de la nature des acteurs intervenants dans leurs activités surtout au niveau de la commercialisation. Ainsi, à Mangala on a comme zone d'influence et principaux marchés Mangala lui-même et Boma. A Maduda, on a Maduda, Tshéla où les femmes surtout les commerçantes vont chercher des produits manufacturés qu'elles revendent à Maduda et les femmes de Tshela qui achètent à Maduda des produits pour une revente à Tshela ; Matadi

pour le *Gnetum africanum*, Kinshasa pour le manioc rouillé, un commerce transfrontalier avec Cabinda en Angola et Pointe noire en République du Congo.

Carte 3: Les principaux marchés et les zones d'influences commerciales de Maduda et Mangala



III.2.2. Le caractère associatif dans les activités féminines de Maduda et Mangala

L'aspect associatif des femmes dans les sites étudiés se présente en deux types : les regroupements féminins liés à l'activité et ceux non liés à l'activité.

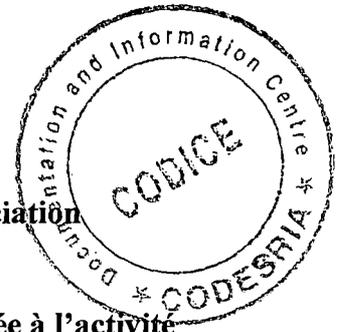


Tableau 2: Pourcentage de participation des femmes dans une association professionnelle à Maduda et Mangala

Type 1 : Pratique de l'activité en groupe

Type 2 : Groupe non liée à l'activité

Avis	pourcentages
Non participation	85,0%
Participation	15,0%
Total	100,0%

Avis	pourcentages
Non participation	62,0%
Participation	38,0%
Total	100,0%

Source : Enquête de terrain, février-mars 2014

Une association est une union établie entre plusieurs personnes dans l'intérêt commun. Cette forme d'organisation appliquée aux activités en milieu rural, permet aux membres de saisir des opportunités économiques par leur facilité d'accès à une gamme de service notamment aux crédits, aux marchés, à la formation et à l'information. Dans les sites sous étude, ce model d'organisation chez les femmes est quasi-inexistante.

En effet, on y rencontre des regroupements féminins à caractère spontané et saisonnier qui sont plutôt des marques de solidarité féminine caractéristique de la société africaine. Il a été identifié dans l'agriculture et la récolte du *Fumbwa*. A ce type d'organisation 15 % de femmes interrogées en font partie.

Au niveau de l'agriculture, elles se regroupent uniquement pour l'entre-aide dans les activités champêtres « Kibunda »³. Il s'agit en fait d'une aide destinée à alléger le travail et qui se fait à tour de rôle. La nécessité s'impose lorsqu'advient le moment de préparer le champ. Le calendrier est établi après la première journée de travail car en ce moment, seule celle présente au premier jour bénéficiera de l'aide. Au sein de cette forme d'organisation, il existe plutôt des tontines de travail dans lesquels on observe que l'activité se fait en termes du don et du contre-don, mais pas de cotisation en terme monétaire destinée à financer l'activité concernée.

Par contre, celles qui ne font pas partie de ces groupes et qui constituent d'ailleurs la majorité de femme enquêtées, expliquent leur non appartenance par l'aspect contraignant du travail de groupe. En effet, elles expliquent que, non seulement le travaille se fait tous les jours avec pour souci de faire le tour des champs des membres du groupe, mais aussi il y existe des femmes qui manquent à leurs engagements.

S'agissant des récolteuses de *Gnetum africanum*, elles sont constituées en des groupes de 5 à 10 femmes: les uns formés de jeunes femmes et les autres de femmes âgées.

³ Groupe de femmes se réunissant occasionnellement pour la pratique des activités champêtres



Cliché : E. LONPI, février 2014

Photo 17: Un groupe de jeunes cueilleuses à Maduda prête pour l'expédition en forêt
La formation des groupes poursuit deux objectifs :

- but psychologique, par la recherche d'un encouragement lors des marches vers le lieu de travail et surtout diminuer le poids de la fatigue lors du parcours de grandes distances;
- but sécuritaire, étant donné qu'elles passent parfois des nuits en forêt, dont le souci d'une solidarité et d'un soutien mutuel.

Cependant, il existe une autre forme d'organisation des femmes qui n'est pas liée à l'activité. A cette forme de regroupement, 38% de femmes enquêtées en font partie. Il s'agit de ce qu'elles appellent « Musiki»⁴. Celles-ci y font des cotisations justes pour aider les membres en cas de maladie ou de décès et pour réaliser d'autres projets du ménage tels que l'achat d'une parcelle et le paiement des frais scolaire des enfants.

A la lecture de ce qui précède, on retient que les femmes de la forêt du Mayombe et particulièrement celles de Maduda et de Mangala sont des entrepreneures qui emploient en fonction des séquences de leurs activités d'importantes personnes. Mais, elles manquent de mesures d'encadrement ou encore ces mesures existent mais sont insuffisantes. Nous allons voir dans les paragraphes qui vont suivre si dans ce contexte elles parviennent à réaliser un profit de leurs travaux.

III.3. L'impact économique et social des activités féminines

Dans cette partie, il est question de voir l'avantage que la femme tire de son activité, l'impact de cette activité sur son social, notamment dans sa contribution aux charges de son ménage.

⁴ Groupe de femmes qui font des cotisations destinées à l'entre-aide en cas de problème

III.3.1. L'effet économique de l'activité des femmes de Maduda et Mangala

III.3.1.1. Les recettes et les avantages issus des activités des femmes de Maduda et de Mangala en 2013

a) Les unités de mesure et prix appliqués

Pour déterminer les quantités de produits vendues en 2013, notamment celles de certains produits agricoles, la balance a été d'une grande utilité. Pour les estimer nous avons pris comme repère ceux de ces produits qui étaient sur les marchés lors de nos enquêtes. Ce qui nous a permis d'obtenir des bases de calculs. Signalons cependant que cette approche ne permet d'obtenir que des résultats plus ou moins fiables dans la mesure où les enquêtées ne nous ont fourni que des estimations de ce qu'elles pensaient être des quantités vendues en 2013.

Le tableau ci-dessous présente les unités de mesure utilisées ainsi que les prix pratiqués dans les deux villages. Tel qu'il peut s'y observer, les prix varient d'un village à un autre pour une même culture, un même produit et pour une même unité de mesure. C'est par exemple le cas du manioc rouillé, des feuilles de manioc et des cossettes de manioc.

Tableau 3: Unités de mesure de quelques produits commercialisés et les prix pratiqués à Mangala et Maduda

Produits	instruments de mesure	Poids en Kg	Prix pratiqués en Francs congolais
Maïs	Tasse ou « Sarkombi »	1.5	Varie entre 200 et 500
Arachide non décortiquée	Panier	5.35	Varie entre 5000-6000
Manioc roui	Bassines Sac	6.5 117	- Varie entre 1000 et 1500 - 27000 à Mangala et 100 000 à Maduda
Feuilles de manioc ou « Ponda »	Bottes	--	Vendue à 50 à Mangala et 100 à Maduda
Cossette de manioc	Bassine	6.5	500 à Maduda et 600 à Mangala
Fumbwa	Bottes	--	250
Pâte de manioc ou Chikwangue	Baguette	--	Vendue à 200 à Mangala et 100 à Maduda
Elevage	Tête	--	Varie selon le type d'animaux vendus
Paniers	Nombre	--	Varient selon la taille du panier 300 -1000

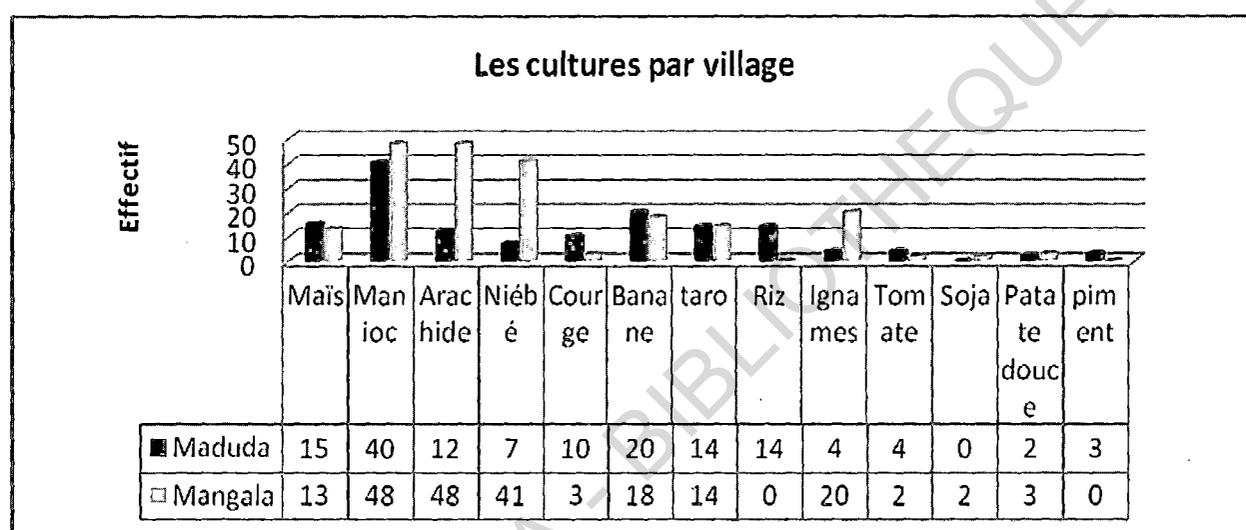
Savon de ménage	Morceaux et barres	--	100- 500
Banane	Régime	--	1500
Ignames	Tubercule	--	2000

Source : Enquête de terrain, février-mars 2014

b) Les cultures, les quantités vendues en 2013 par village et les recettes

➤ Les types de cultures

Les principales cultures sont par ordre d'importance celles qui sont présentées dans la figure 8 qui suit.



Source : Enquête terrain, février-mars 2014

Figure 9: Les cultures pratiquées par village

On observe que la culture du manioc est pratiquée tant par les femmes de Mangala que par celles de Maduda. Les cultures de l'arachide, du niébé et de l'igname dominent à Mangala et non à Maduda. Cette situation s'explique par le fait que la culture des arachides est nouvelle à Maduda, le niébé et l'igname selon les femmes de Maduda ont une faible productivité, d'où leur manque d'intérêt pour leur culture. Par contre, ces femmes se déploient dans la culture du riz et de la banane. Il s'agit du riz de bas-fond et de montagne qui dépendent uniquement des pluies au lieu d'être irrigué par les eaux de nombreux cours d'eau qui arrosent ce village.

Plusieurs cultures ont été pratiquées en 2013, mais les quantités vendues n'ont pas été signalées. C'est le cas par exemple du taro, du niébé. Cette situation peut être liée à un certain nombre de facteurs: les femmes ont vendus mais ne se souviennent pas des quantités dans la mesure où elles ne tiennent aucune comptabilité en raison de leur bas niveau d'étude

et de l'absence d'un encadrement; les productions sont faibles et tout est destiné à la consommation.

Le tableau 4 ci-dessous renseigne sur les quantités vendues de certaines cultures et les recettes. La détermination de la recette s'est faite par la formule,

$$R = QV \times PV. \quad \text{Avec } R = \text{Recettes, } QV = \text{Quantité Vendues et } PV = \text{Prix de Vente}$$

Tableau 4: Quantité de produits agricoles vendues et les recettes en Fc en 2013 Par village

Produits Vendus	Maduda			Mangala		
	Effectif de femmes	Quantités Moyennes	Recettes Moyennes	Effectif de femmes	Quantités Moyennes	Recettes Moyennes
Arachide	0	0	0	16	152 Kg	48219
Bananes	1	10 régimes	15000	0	0	0
<i>Chikwanges</i>	16	2084 baguettes	212100	6	3607 baguettes	724000
Cossettes de manioc	1	36 Kg	15000	2	3068Kg	1855000
Courges	1	30 verres	3000	0	0	0
Feuilles de manioc	4	600 bottes	60000	32	1546bottes	81500
Ignames	0	0	0	2	143 tubercules	285000
Maïs	0	0	0	41	193,5 Kg	50810
Manioc roui	22	949 kg	377659	44	1138 Kg	282184
Niébé	1	35 verres	12000	2	25 verres	30000
Total	46		694759	145		3356713

Source : Enquête de terrain, février-mars 2014 ; calcul à partir du logiciel SPSS

Taux de change : 1 \$ US ≈ 900 Fc

Il ressort de ce tableau que les recettes moyennes issues de la vente des produits agricoles s'élèvent à 3 356 713 Fc soit environ 3730 \$ SU à Mangala et 694 759 Fc à peu près 772 \$ US à Maduda. Cette différence de vente s'explique par la rente de position que Mangala tire comparativement à Maduda, qui malgré sa traversé par la nationale n°12 est enclavé à cause du mauvais état de la route, par conséquent l'évacuation des produits est difficile.

Lorsqu'on applique le test de comparaison sur trois produits phares que sont la *chikwangue*, les feuilles de manioc et le manioc rouillé, il ressort ceci :

- La recette issue de la vente de la *chikwangue* à Mangala par 6 femmes est statistiquement différente de la vente du même produit à Maduda avec un P-value < 0,05 soit 0,003. Cette différence est liée au prix de vente de l'unité (100 Fc la baguette à Maduda contre 200 Fc à Mangala)
- la recette provenant de la vente des feuilles de manioc à Maduda n'est pas statistiquement différente de la vente à Mangala. Le P-value > 0,05 soit 0,400 signifie que la vente des feuilles de manioc par 4 femmes a coûté plus chère (100 Fc) que la vente à Mangala par 32 femmes (50 Fc). Cette situation serait due au fait que le commerce des feuilles de manioc à Maduda n'est pas assez développé comme à Mangala (raison pour laquelle peu de femmes sont concernées) où le prix d'achat est fixé par l'acheteuse de Boma.
- avec un P- Value > 0,05 soit 0,190, la recette tirée de la vente du manioc rouillé à Mangala par 44 femmes n'est pas statistiquement différente de la vente par 22 femmes de Maduda à Kinshasa. Ceci est dû à la vente en détail et de manière quotidienne à Mangala, au prix d'achat fixé dans chacun des villages par les intermédiaires.

III.3.1.2. Détermination de la rentabilité des activités à Maduda et Mangala

Il s'agit ici de voir ce que la femme gagne de la pratique de son activité après le retrait des différents coûts engagés. C'est à ce niveau qu'intervient également l'analyse Avantages/Coûts.

Méthode de calcul

Le calcul des avantages moyens annuels a permis de déterminer l'impact économique de l'activité pour la femme. Ce calcul a été rendu possible par la formule :

$$A = R - C ; \text{ avec } A = \text{Avantage} ; R = \text{Recettes} ; C = \text{Coûts}$$

Dans les coûts sont prises en compte le transport, la main d'œuvre employé, le coût d'accès à la terre, l'achat de matériel, la charge des intermédiaires, pour l'agriculture et même le prix d'achat de la marchandise lorsqu'il s'agit des femmes essentiellement commerçantes ainsi que les prix d'achat de la matière première pour les artisanes. Rappelons ici que dans les intermédiaires sont compris les chargeurs, le transporteur, l'Etat et les aides-vendeuses de manioc rouillé à Kinshasa et que dans la main d'œuvre sont incluses toutes les personnes employées et rémunérées dans l'agriculture.

Le tableau 5 ci-contre présente une analyse des avantages moyens annuels en Fc par activités et par villages.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Tableau 5: Analyse des avantages moyens annuels en Fc / activités / villages

Activités	Villages																Total avant ages
	Maduda								Mangala								
	Recettes moyennes	Coûts moyens de la main d'œuvre	Coûts moyens de transport	Coûts d'accès à la terre	Charge des intermédiaires	Achat de matériels/ Achat de la marchandise	Total des coûts	Avantages moyens	Recettes moyennes	Coûts moyens de la main d'œuvre	Coûts moyens de transport	Coûts d'accès à la terre	Charge des intermédiaires	Achat de matériels/ Achat de la marchandise	Total des coûts	Avantages moyens	
Agriculture	694759	34263	149307	250000	47347	5000	485917	208842	3356713	286570	0	270000	0	11170	2739827	616886	825728
Elevage	71143	0	0	0	0	0	0	71143	0	0	0	0	0	0	0	0	71143
Artisanat	1350571	0	0	0	0	840000	840000	510571	1920000	0	0	0	0	1312000	1312000	608000	1118571
Commerce	11562240	0	0	0	0	8776800	8776800	2785440	4785333	0	0	0	0	1344000	1344000	3441333	6226773
PFNL	196500	0	0	0	0	5000	5000	191500	0	0	0	0	0	0	0	0	191500
Carbonisation	345000	0	0	0	0	520000	520000	293000	0	0	0	0	0	0	0	0	293000
Total	17325213	34263	149307	250000	47347	10146800	10627717	6697496	10062046	28657	0	270000	0	2667170	5395827	4666219	11363715

Source : Enquête de terrain, février-mars 2014 ; calcul à partir du logiciel SPSS

Taux de change : 1\$ US ≈ 900 Franc congolais

Il ressort du tableau 5 qu'à Maduda, les produits issus de l'ensemble des six activités ont été commercialisés pour un avantage moyen annuel de 6 697 496 Fc environ 7442\$ US en 2013. Par contre à Mangala, seuls les produits de trois activités ont connus une commercialisation. Dans ce village, elles ont procuré un avantage moyen annuel de 4 666 219 Fc qui est l'équivalent de 5185 \$ US. Cette différence ne signifie pas que les femmes de Maduda sont plus entreprenantes que celles de Mangala. Elle se justifie plutôt par le fait qu'à Maduda, les femmes ont encore accès à certaines ressources naturelles leur permettant de développer certaines activités.

En effet, à Mangala la non commercialisation des PFNL notamment le *Gnetum africanum* est un handicap. Ce qui veut dire que la dégradation des ressources naturelles et particulièrement celles de la forêt est un facteur de pauvreté ; bien que cette dernière soit également à la base de l'amenuisement des ressources naturelles. Egalement, même s'il n'a pas été signalé la pratique de la carbonisation par les femmes de Mangala, il n'est pas certain que tel soit effectivement le cas dans la mesure où l'information pourrait être dissimulée par ces dernières. Donc à valeur égale, les femmes de Maduda et de Mangala, entreprennent les mêmes activités.

Par ailleurs, pour l'ensemble des deux villages, le total annuel des avantages issus des activités féminines en 2013 est de 11 363 715 Fc soit à peu près 12 626 \$ US environ 6313 \$ US en moyenne pour chacun des villages. Il apparaît alors que, le commerce a été l'activité la plus rentable. Malgré le fait que Maduda bénéficie d'un marché qui se tient hebdomadairement, l'avantage tiré par la femme commerçante de Mangala a été légèrement supérieur à celui de son homologue de Maduda (3 441 333 Fc contre 2 785 440 Fc). Mais cette différence n'est pas forcément à prendre en considération dans la mesure où certains coûts non pas été pris en compte à cause du contrôle de l'activité par les époux. Le commerce est suivi de la carbonisation. Cependant, c'est une activité à proscrire car destructrice de la forêt.

L'artisanat vient en troisième position. Il a procuré un bénéfice de 1 118 571 Fc soit à peu près 621 \$US par village. Tout comme pour le commerce, il y subsiste des spécificités par village. Celles-ci se situent au niveau des types de produits fabriqués. Ainsi, la commercialisation du savon de ménage à Mangala octroie un avantage moyen de 608 000 Fc en 2013. Par contre à Maduda, l'artisanat fournit dans la même période une marge de 510 571 Fc. Dans ce dernier village, ce gain provient de la vente des paniers fabriqués à base de rotin et des vêtements de bébés. Or à Mangala, les paniers ne se fabriquent plus à cause de la rareté voire de l'absence de cette matière première dans la RBL. Une fois de plus, la disparition des

ressources forestières diminuent les possibilités d'emplois que peut accorder la nature et accentue la pauvreté féminine.

L'élevage pour lequel les produits ont été vendus uniquement à Maduda procure un avantage moyen annuel de 71 143 Fc. Aucun coût n'a été engagé pour sa pratique et seule une moyenne de 11 têtes d'animaux ont été vendues.

S'agissant de l'agriculture, il existe des contrastes entre les avantages obtenus par les femmes dans chacun des sites sous étude. En effet, elle apporte un gain annuel en 2013 de 208 842 Fc soit 232 \$US à Maduda et 616 886 Fc sensiblement égale à 685 \$US à Mangala. Le total pour cette activité est donc de 825 728 Fc environ 917,4\$US dans l'ensemble pour une moyenne de 459 \$US par village soit à peu près 5, 1 \$US par femme étant donné qu'elle concerne 90% de femmes de notre échantillon.

La faiblesse de l'avantage de l'agriculture est due aux différents coûts, notamment ceux liés à la production et ceux engagés pour le paiement des intermédiaires. En effet, les agricultrices suivent différents itinéraires commerciaux. A Mangala, elle est proche de l'acheteur. A Maduda, la recherche de la rentabilité sur le produit, la conduit à acheminer sa production jusqu'à Kinshasa. Une étude de cas de la production à la commercialisation d'un sac de manioc rouillé permet d'évaluer les différences par village. Les encadrés ci-dessous font un détail des situations.

Encadré 1 : Maduda

Prix de vente d'un sac	: 100 000 Fc
Accès à la terre (1 hectare)	= 25000 Fc
Main d'œuvre	= 15000 Fc
Chargeur 1	= 1000 Fc
Transporteur	= 27000 Fc
Chargeur 2	= 1800 Fc
Etat	= 500 Fc
Aide -vendeuses 10%	= 10000 Fc
Total	= 80 300 Fc
Avantage	= 19700 Fc

Encadré 2 : Mangala

Prix de vente d'un sac	: 27000 Fc
Accès à la terre (1 hectare)	= 90 000 Fc
Main d'œuvre	= 15000 Fc
Total	= 105 000 Fc
Avantage	= - 78 000 Fc

Il apparaît que la femme qui produit et commercialise son manioc rouillé à Mangala est déficitaire contrairement à celle de Maduda qui le commercialise à Kinshasa. Cependant, dans ce résultat, un biais peut subsister parce qu'une détermination de la quantité de manioc rouillé que produit un hectare de champ n'a pas été faite. Par ailleurs, en considérant la charge des intermédiaires qui interviennent dans l'acheminement et la commercialisation d'un sac de manioc rouillé à Maduda, il s'avère plutôt que la rente de position de Mangala lui est

favorable. C'est pour cette raison que le T-test appliqué aux avantages de l'agriculture dans les deux villages permet de voir une différence statistiquement significative et fait comprendre que l'agriculture a été plus rentable à Mangala qu'à Maduda (P-value = 0,037).

Ainsi, le déplacement à Kinshasa ne justifie pas toujours un gain monétaire. Les femmes considèrent la recette comme un avantage et n'évaluent pas les coûts. De ce fait, la proximité du marché permet de réduire les dépenses dans l'activité et de maximiser les profits. Ces profits peuvent être économiques et sociaux. Ainsi, pour la femme de Mangala, en dehors du gain monétaire, elle est moins exposée aux risques d'accident de circulation. Mais, la femme agricultrice de Maduda bénéficie de nouveaux contacts par ces multiples voyages. Ces contacts peuvent contribuer au développement de nouvelles stratégies commerciales et même l'amener à contourner certains intermédiaires ; ce qui peut être un facteur d'augmentation de la plus-value de son activité.

➤ L'analyse Avantages/Coûts

Si on ne s'en tient qu'au total annuel des avantages, on pourrait conclure que les activités menées par les femmes de Maduda et de Mangala sont d'une grande rentabilité. Or lorsqu'on n'y applique l'analyse avantages/coûts = $\frac{\sum \text{Avantages}}{\sum \text{Coûts}}$, on obtient 0,709\$ US en 2013. Alors on comprend que leurs activités sont à faible rentabilité financière et seule une très faible proportion de femme réussit à tirer son épingle du jeu. Cependant, il peut y avoir un biais dans ce résultat dans la mesure où les femmes ne tiennent pas de comptabilité et, dans l'agriculture, la récolte se fait parfois sur toute l'année.

Si malgré cette faible rentabilité, ces femmes persistent dans la pratique de leur activité, cela voudrait dire qu'elles y tirent d'autres intérêts qui ne sont pas forcément en terme monétaire. Mais qui peuvent être sociaux. En effet, leurs activités se pratiquent dans le contexte d'une économie de subsistance. Les ménages consomment plus qu'elles ne commercialisent ce qui est un avantage social observable sur le terrain. Outre ce fait, s'investir dans une activité ou un travail, éloigne l'ennui et permet d'avoir une considération sociale au sein de la société à laquelle on appartient.

Néanmoins, étant donné qu'on parle de l'entrepreneuriat, il faut savoir ce qui reste de leurs bénéfices après qu'elles aient répondu aux besoins de leurs ménages et qu'elle en est l'affectation.

III.3.2. L'impact social de la pratique des activités féminines

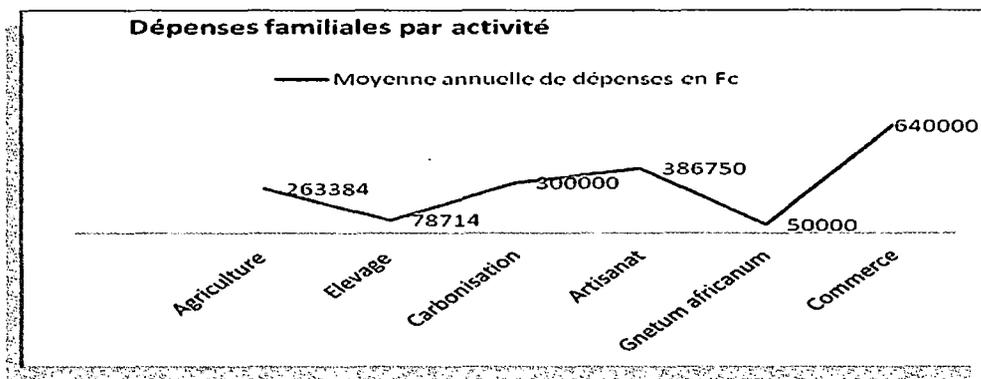
Cette partie tente d'analyser le niveau de contribution des femmes aux charges de leurs ménages. Quel bénéfice elles en tirent et à quoi est-il affecté?

III.3.2.1. La contribution de la femme aux charges de son ménage

La satisfaction des besoins primaires est une condition principale de détermination du niveau de développement ou de bien être au sein d'une famille ou d'une communauté. Dans la forêt du Mayombe et principalement à Maduda et Mangala, ces besoins primaires représentent les différentes charges au sein d'un ménage. Ce sont des besoins en nourriture, vêtement, santé, éducation et logement. Dans le cas de cette étude, seuls sont concernés les quatre premières charges. Il était donc question de voir la contribution de la femme à ces différentes charges dans son ménage après la réalisation de son activité.

Il est à retenir que le calcul des dépenses de santé en milieu rural est un domaine assez complexe étant donné que les habitants de ces zones suivent différents itinéraires thérapeutiques en cas de maladie. Néanmoins, c'est un aspect à prendre en compte dans la détermination de la satisfaction des besoins d'un individu qui n'est pas à négliger. Ainsi, pour y arriver, nous avons cherché à connaître pour l'année passées, c'est-à-dire l'année 2013 les maladies vécues dans les ménages, ce que cela a coûté à la femme. Cette complexité s'observe aussi pour les dépenses liées à l'alimentation et à l'achat des vêtements. S'agissant de ces charges familiales, aucun montant n'a été évoqué par les femmes dans la mesure où ces dépenses se font de manière quotidienne et aucun budget n'est établi au départ pour l'en assurer.

Sur les 100 femmes enquêtées, 88 % ont contribué à une partie des charges de leurs ménages. Par contre, pour 12 %, soit leur activité ne leur a pas permis d'en faire autant, ou bien elles ont contribué mais ne se souviennent pas à hauteur de combien. La moyenne annuelle de dépenses effectuées par ces femmes s'élève à 1 679 849 Fc soit environ 1866 \$US. La figure 9 représente les détails par activité.



Source : Enquête de terrain, février-mars 2014

Figure 10: Dépenses familiales par activité

Parmi les femmes ayant pris en charge une partie des dépenses de leurs familles en 2013, les femmes commerçantes viennent en tête de liste avec 640 000 Fc soit environ 711 \$ US pour 4 femmes ayant émis leurs avis. On comprend que le commerce qui produit plus d'avantage que d'autres activités, permet à la femme de mieux participer aux charges de sa famille. Les femmes commerçantes sont suivies des femmes artisanes et de celles qui font la carbonisation.

La femme agricultrice qui ne dispose que d'un avantage moyen annuel de 459 \$ US a fait une dépense de 263 384 Fc qui est l'équivalent de 293 \$ US. Celle qui a vendu le produit de son élevage à 71 143 Fc l'a entièrement investi dans les besoins familiaux et a fait recours à d'autres sources de revenus pour combler les déficits, car sa dépense s'élève à 78714 Fc. Ce qui permet de déduire que le produit de l'élevage a été vendu dans le souci de répondre à une urgence au sein de la famille. Celles qui font la cueillette et la commercialisation du *Fumbwa* ont fait pour leurs familles des débours d'environ 50 000Fc soit 45 \$ US avec une marge moyenne annuelle de 106 \$ US. Mais, c'est une activité qui souffre de la rareté du produit.

Si on considère les charges des commerçantes et des artisanes, on peut penser que sur le plan social les femmes sont épanouies. Or, on ne doit pas perdre de vue que ces catégories de femmes ne sont pas les plus nombreuses. De plus, la moyenne des frais effectués est de 21 \$US par femme en 2013. Cette faible prise en charge de la famille traduit les difficultés de la femme pour la satisfaction des besoins de son ménage où elle est gestionnaire.

III.3.2.2. Les économies réalisées par la femme

Le plus souvent dans les ménages, les femmes disposent parfois de petites économies en prévision d'un quelconque problème. Dans nos enquêtes, seulement 10 femmes ont réussi

à faire des épargnes mensuelles des avantages tirés de leurs activités. Le tableau 6 ci-dessous présente la répartition de ces économies moyennes par activité et par village.

Tableau 6: Moyennes mensuelles des épargnes des femmes de Mangala et de Maduda par activités (en \$US)

Activités	Maduda	Mangala	Total
	Moyennes mensuelles de l'épargne	Moyennes mensuelles de l'épargne	
Agriculture	0	0	0
Elevage	0	0	0
Artisanat	27	100	127
Commerce	110	150	260
Carbonisation	0	0	0
Collecte et commercialisation du <i>Gnetum africanum</i>	10	0	10
Total	147	250	397

Source : Enquête de terrain, février-mars 2014

Le total des économies mensuelles réalisées par les femmes de Maduda et de Mangala en 2013 s'élève à 397 \$ US soit une moyenne de 2382 \$ US par village pour toute l'année. Il ressort de ce tableau que les femmes qui ont fait des économies mensuelles en 2013 sont principalement les femmes commerçantes, artisanes et viennent enfin les femmes cueilleuses et vendeuses de *Fumbwa*. Ni l'agriculture, ni la carbonisation, ni l'élevage n'ont permis de réaliser une économie. Cette faible proportion de femmes ayant déclaré leurs épargnes mensuelles que nous avons obtenu lors de nos enquêtes pourrait trouver son explication dans la réserve émise à ce sujet par certaines femmes ou bien tout simplement parce qu'effectivement leurs activités ne leur permet pas du tout de se constituer une épargne, étant donné qu'elles sont des activités de subsistance. Cependant, le cas de l'élevage se comprend aisément parce que la pratique de l'activité n'est pas prioritairement pour la commercialisation.

Le tableau laisse aussi apparaître que les économies réalisées par les femmes de Maduda ont été légèrement un peu plus faibles que celles des femmes de Mangala. Cette différence s'explique non pas seulement par le type d'activité ayant procuré l'avantage, mais bien plus par le fait que qu'à l'intérieur de ces activités, il y a une variété de types de produits dont le prix de vente de unité est faible ce qui ne permet pas de constituer une épargne consistante. C'est le cas de l'artisanat par exemple à Maduda avec la fabrication des paniers, de la collecte et la commercialisation du *Gnetum africanum* qui ne donne que très peu de bénéfice aux femmes qui la pratique.

Les économies réalisées ont diverses destinations. Ainsi, la cueilleuse de *Fumbwa* à économiser pour le paiement de la main d'œuvre agricole et des frais scolaires. L'artisane qui fabrique des paniers l'a fait dans le but d'investir dans l'agriculture. Par contre, celles qui fabriquent du savon de ménage et les vêtements pour bébé ont fait l'économie pour l'achat de la matière première. Mais, la femme commerçante a pu s'acheter une parcelle de terre, des tôles, a pu se constituer un stock de produits agricoles qui est à commercialiser à la frontière avec la République du Congo et l'Angola. Ainsi, en se basant sur le cas du commerce, on s'aperçoit que lorsque l'avantage tiré de la pratique d'une activité par une femme est considérable, cela redynamise l'esprit entrepreneurial par le développement des innovations et la saisie de nouvelles opportunités d'affaires.

Cependant, vue le rapport de dis-proportionnalité qui existe entre le nombre de femmes qui ont produit et vendu les récoltes de leurs activités, au regard de leur niveau contribution dans les ménages et de la faiblesse de leurs économies, il se dégage que l'activité de la femme se limite à sa seule survie.

III.4. Les entraves à l'exercice des activités féminines à Maduda et Mangala

Plusieurs difficultés expliquent la faiblesse des avantages que les femmes de la forêt du Mayombe et particulièrement celles de Maduda et de Mangala tirent de leurs activités. Ces obstacles sont à la fois liés aux facteurs socioculturels, au manque d'encadrement et de financements sans oublier, l'environnement incitatif, les infrastructures, le facteur psychologique.

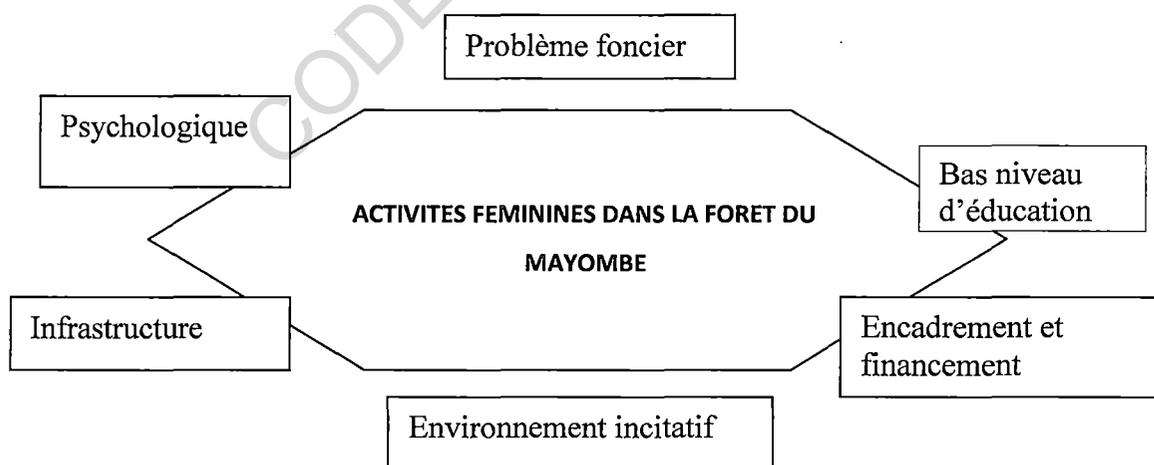


Figure 11 : Les obstacles autour des activités féminines

III.4.1. Les entraves socioculturelles

Sur le plan socioculturel, les femmes de la forêt du Mayombe sont confrontées à trois principales entraves: celles liées à la propriété foncière, celles liées à l'éducation et au blocage d'ordre psychologique.

a) Les entraves liées à la propriété foncière

L'accès à la propriété foncière est un problème majeur auxquels sont confrontées les femmes de la forêt du Mayombe et particulièrement celles de Maduda et de Mangala. Cette situation tient à leur statut social et aux considérations socioculturelles. Dans la mesure où elles se trouvent dans une société matrilineaire au sein de laquelle la femme a rarement accès à la terre par héritage. On observe dans certains cas que les femmes paient lourdement l'accès à la terre, principal facteur de production dont le prix de l'hectare varie entre 25000 Fc à Maduda et 90000 Fc à Mangala. En 2013, pour 50 femmes interrogées à Mangala, l'accès à cette ressource naturelle a coûté en moyenne 2 700 000 Fc. soit 3000 \$US.

Vue de la sorte, un coût élevé de l'accès à la propriété foncière, peut être à l'origine d'un découragement de la part des femmes compte tenu de la pauvreté ambiante. Il contribue aussi à la réduction des capacités de production, notamment par la faiblesse des superficies cultivées ayant pour corollaire la faiblesse des quantités vendues et des profits. Ce coût augmente aussi les charges liées à la production, contribuant à la diminution des avantages que la femme tire de son activité.

En dehors de cela, la location de l'hectare de terre se fait pour une durée déterminée de deux ans. Ce qui permet de déduire que la femme est sans cesse dans une quête permanente de la terre à cultiver. De plus il est interdit aux usufruitiers de planter des cultures pérennes sur des terres louées; ce qui est une limitation pour la diversification des types de cultures par les femmes. Ainsi, toutes stratégies de gestion durable des ressources forestières; notamment celles axées sur le reboisement et l'agroforesterie, devrait tenir compte de cet aspect du foncier.

b) Un niveau d'éducation bas

Toujours au plan socioculturel, le niveau d'instruction de la femme de Maduda et de Mangala est généralement bas. Dans nos enquêtes, certaines femmes interrogées se plaignent du fait qu'elles sont trompées par les aides-vendeuses, qu'elles subissent aussi des chantages de la part des commerçantes. Elles expliquent aussi qu'elles se trompent dans les calculs économiques et imputent cela à leur bas niveau d'éducation.

c) Entraves d'ordre psychologiques

Cet obstacle n'est pas à négliger. En effet, le plus souvent les femmes de Maduda et de Mangala se sous-estiment, manquent de confiance en elles et trouvent qu'elles ne peuvent se contenter que de ce qu'elles disposent sans pour autant en faire mieux. Ce problème diminue leur capacité à adopter des innovations et à saisir de nouvelles opportunités.

III.4.2. Les entraves liées à l'accès l'encadrement et au manque de financement

Cet obstacle se décline en deux aspects : l'encadrement des activités féminines et l'accès au financement.

a) Le problème de l'encadrement des activités des femmes

Les effets signalés par les femmes et qui traduisent l'insuffisance voire l'absence de l'encadrement apportée aux activités féminines sont:

Sur le plan agricole, la perte de la fertilité des sols, l'attaque des plantes par des maladies, des retards de croissance, l'absence des variétés améliorées, l'insuffisance de matériel de travail, la destruction des cultures par les animaux en divagation. Cette absence de niveau d'encadrement n'a pas permis de mettre en place des mécanismes d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique avec tout ce que cela comporte comme risque sur les activités agricoles.

Pour ce qui est de l'élevage, les bêtes sont en divagation, occasionnent des pertes de cultures par leur destruction et des conflits entre les membres de la communauté. Outre cela, les animaux sont confrontés aux maladies comme la peste porcine et aviaire. Ce dernier facteur justifie le fait que seul 18 % de femmes à Mangala (contre 82 % à Maduda) ont déclaré la pratique de l'élevage comme activité secondaire.

L'artisanat, tout comme l'agriculture et l'élevage, ne bénéficie d'aucun encadrement. Pourtant il apporte un supplément de revenus aux femmes qui la pratique. Or, les femmes ont besoin de formation pour améliorer la qualité de leurs produits et de débouchés pour les écouler.

b) Le problème de financement

Pour 100 femmes interrogées, seules 7% ont bénéficié des aides pour leur activité. Il s'agit particulièrement des agricultrices. Le tableau7 renseigne sur les origines et les natures de celles-ci.

Tableau 7 : Origines et nature des aides agricoles à Maduda et Mangala

Origines de l'aide	Maduda		Mangala	
	Effectif	Nature	Effectif	Nature
Famille	6	Financière Matérielle	0	
Association	0		1	Financière Matérielle
Total	6		1	

Source : Enquête de terrain, février-mars 2014

Il apparaît dans le tableau que les aides agricoles sont le plus souvent matérielles et/ou financières. Lorsqu'elles sont matérielles, ce sont des houes, des machettes et parfois de semences. Lorsqu'elle est financière, le montant varie entre 3000 et 15000 Franc congolais à Maduda et 168000 Franc congolais à Mangala.

Les principales sources de ces différentes aides sont la famille à Maduda et l'association à Mangala. En effet, à Maduda, c'est soit le mari, soit un fils, un frère ou bien un pasteur d'une l'église qui a eu à financer l'activité des femmes en 2013. Le dernier cas concerne surtout la femme qui assume des responsabilités dans son église. Par contre à Mangala, c'est une aide issue du financement d'un projet en 2006 au sein de l'Association Paysanne de Mangala (APMAN) confère annexe 4. L'écart entre le nombre de femmes ayant reçu une aide provenant de la famille à Maduda par rapport à Mangala ou aucune aide familiale n'a été évoquée, ne témoigne pas d'une insuffisance de la solidarité des familles à Mangala. Ces aides sont ponctuelles. Donc, il peut aussi arriver qu'il y ait des années à Maduda où la famille n'apporte aucun un appui à l'activité agricole.

Cependant, pour celles qui n'ont pas reçu d'aide, qui constituent la majorité dans notre population, elles font recours à usage du revenu issu d'une autre activité ou bien de la même activité (vente de produit agricole notamment le manioc rouillé), vente d'un vêtement que l'on a jamais porté, notamment un pagne ou bien d'une petite économie qui a été réalisée à la suite de la pratique d'une activité et même à l'emprunt.

Le problème de l'encadrement et de financement des activités témoigne du fait que, les femmes de Maduda et de Mangala ne bénéficient pas d'un environnement incitatif destiné à promouvoir leur entrepreneuriat. Pourtant, cela permettrait une meilleure gestion des ressources de la forêt du Mayombe. Est entendu par environnement incitatif, une politique étatique en matière de développement par des micros financements et des micros crédits, une

législation en la matière, des voyages d'étude et d'échange. Alors que les micros finances sont de grands pourvoyeurs de capitaux en milieu rural. Les implications sont: l'usage des techniques agricoles peu appropriées, la faiblesse des quantités vendues, les difficultés dans l'écoulement de leurs productions avec les charges supplémentaires à payer aux les intermédiaires ; ce qui induit comme conséquence des pertes et la diminution des avantages, leur faible niveau de contribution aux charges de leur ménage, ainsi que la faiblesse de leur épargne mensuelle.

III.4.3. Les entraves d'ordre infrastructurel

L'un des problèmes majeurs est le manque d'infrastructures socioéconomiques dont principalement le transport. Ce dernier se pose avec acuité en termes de voie et de moyen de communication. La conséquence étant les tracasseries routières par des voyages qui durent plusieurs jours, les destructions des denrées périssables, des coûts de transport exorbitants à payer. Ce problème est d'autant plus important que les femmes ont signalé qu'elles ne parviennent pas à vendre l'essentiel de leur production tout simplement parce qu'elles ne savent porter d'importantes quantités à dos et ce dans un panier, sur de longues distances et parfois sur des routes au relief à forte pente. Ainsi, au plus une fois la semaine, certaines femmes ne vendent qu'un seul régime de banane alors qu'elles en produisent plus.

Au total, ces différents obstacles sont des facteurs limitatifs contribuant à la réduction des capacités entrepreneuriales des femmes de la forêt du Mayombe, accentuant par ce fait leur dépendance vis-à-vis des ressources forestières. Dans ce contexte, comment promouvoir l'entrepreneuriat de ces femmes et permettre leur participation à la gestion durable de la forêt? Afin de répondre à cette question, il est d'une nécessité de répertorier d'abord les forces existantes, les faiblesses, les opportunités que l'on peut saisir et les menaces qu'une telle action peut encourir.

Tableau 8: Identification des FFOM

<p><u>Forces</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Importance de l'effectif de la population féminine ;- La maîtrise de certaines techniques notamment en agriculture, et en artisanat ;- La pratique d'un élevage traditionnel;- Présence autour de l'habitat d'une forêt secondaire propice pour la domestication du Fumbwa à Maduda ;- Possibilités de développement des activités alternatives ;- Présence de terres fertiles et d'un potentiel hydrique important pour les cultures.	<p><u>Faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none">- La non maîtrise des superficies cultivées, des productions et des rendements et même des quantités vendues;- L'inexistence des associations féminines nécessaire pour impulser le développement économique;- L'absence de la tenue d'un registre de compte ;- L'absence de maîtrise des marchés pour la commercialisation ;- Le faible niveau d'instruction des femmes rendant difficile l'acquisition des innovations;- Les femmes se sous-estiment et ne croient pas en leur capacité
<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Possibilités de financement des activités par la Forêt Modèle ;- L'existence au sein de la Forêt Modèle du Mayombe en construction d'une plate forme des femmes entrepreneurs, d'une plate forme des associations et d'une plate forme des ONG- Possibilités de location des terres offertes aux femmes par l'Agriumbe-Luki et la Brigade forestière de reboisement Luki ;- L'ouverture de Mangala et de Maduda sur les villes de Boma,	<p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none">- L'insécurité foncière ;- Le détournement des fonds au sein des associations ;- La non application des lois réglementant les activités des femmes ;- La rétention des informations par les leaders des groupes ;- La fixation des prix des produits par l'acheteur pouvant conduire au découragement ;- La perte de confiance en cas de non réussite des projets ;

<p>Tshéla, Matadi, Kinshasa et même Cabinda en Angola et Pointe Noire au Congo Brazzaville qui sont des débouchés pour les productions ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - La situation frontalière avec l'Angola et la République du Congo pouvant faire l'objet d'un commerce transfrontalier des produits ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de concertation entre les multiples intervenants dans différents projets ayant le plus souvent les mêmes objectifs pouvant entraîner des conflits d'intervention et l'embrouille des femmes ; - Absence d'un appui technique à la formation et à la transformation des produits ; - Une faible implication des ministères de l'agriculture, de l'environnement, de l'économie et de la femme et genre dans les activités féminines ; - Non existence de structures de micros financements des activités de femmes ; - Absence d'un appui technique à la formation et à la transformation des produits ; - Insuffisance des moyens de transport.
--	--

CHAPITRE IV- DISCUSSION

Ce chapitre revisite les différents résultats et les confrontent aux hypothèses émises au départ pour voir si elles se confirment ou s'infirmement, ainsi qu'aux résultats des études antérieures dans la zone ou ailleurs. Quatre hypothèses ont été formulées.

Les activités des femmes de la forêt du Mayombe sont axées principalement sur l'agriculture, la collecte des produits forestiers non ligneux et ligneux, l'élevage, l'artisanat et le commerce.

Les habitants des milieux forestiers développent diverses activités destinées à leur survie. L'étude de cas effectuée sur les femmes de Mangala riveraines de la Réserve de Biosphère de Luki et les femmes de Maduda montre que, les conditions écologiques de la forêt du Mayombe leur permettent de réaliser plusieurs activités. Celles-ci font l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, la collecte des PFNL, du bois de chauffe. Elles pratiquent aussi la carbonisation et le commerce.

Cependant, les techniques utilisées dans l'agriculture, la récolte des PFNL et la pratique de la carbonisation ont conduit probablement à la modification du micro climat au niveau de la RBL, d'où la rareté voire même la disparition de certaines plantes compromettant par exemple la pratique d'un artisanat basé sur l'usage du rotin, la collecte du *Gnetum africanum*, des feuilles de marantacées dans le village Mangala. Outre cela, les pratiques culturelles sont susceptibles d'avoir des effets négatifs sur le sol. Or, une étude effectuée en 2005 sur la place des PFNL dans l'aménagement durable de la RBL, prouvait plutôt que le *Gnetum africanum* était le produit le plus récolté de la réserve au regard de l'importance commerciale dans les centres urbains proches de la Réserve. Par ailleurs, elle montrait un fort usage du rotin par les populations riveraines de cette Réserve (Toirambe, 2005 : 16-38). Malgré que cette étude portait sur l'ensemble des populations et non spécifiquement sur les femmes, malgré que Mangala n'était pas le seul village concerné par cette recherche, la différence de résultat obtenue 10 années plus tard témoigne d'une forte pression sur les ressources naturelles de la RBL.

La situation dans le village Maduda n'est pas différente dans ce sens que les mêmes pratiques y ont cours et certaines lacunes s'observent dans la disponibilité des ressources forestières. Pourtant, les femmes constituent les premières utilisatrices de la forêt. Ce qui veut dire que sa disparition est un facteur pouvant contribuer à l'accentuation de la vulnérabilité

socioéconomique de la femme par la réduction des possibilités de réalisation des activités, quoi que la pauvreté soit également en amont de la dégradation des ressources forestières.

En dehors des pratiques peu commodes qui impactent sur les ressources qu'offrent la forêt aux femmes et occasionnent des effets négatifs sur certaines activités, on a l'élevage qui n'a aucune conséquence néfaste sur la forêt. Celui-ci se fait de façon traditionnelle, et son produit est considéré comme une épargne dont la gestion est de l'apanage du mari. Ces résultats corroborent FAO (2010 : 8-10) au Tchad, qui montre que dans le milieu forestier tchadien, le cheptel de bétail le plus important appartient aux maris et que la femme n'y possède qu'un à trois bœufs ou chèvre, trois à cinq volailles. Or, le développement d'un élevage dans la forêt du Mayombe dans lequel la femme est fortement impliquée contribuerait à diversifier les sources de revenus.

Dans ces activités on note l'intervention de divers acteurs et celles-ci ne se font pas en association.

L'identification des membres des familles, notamment des enfants et des maris, des intermédiaires, confirme l'intervention des acteurs dans les activités féminines dans la forêt du Mayombe. Mais, on note une intervention insuffisante de l'Etat. Pourtant, celui-ci est sensé en être l'acteur principal à travers un encadrement qu'il aurait pu donner aux femmes. Cette situation explique certainement l'usage des techniques peu commodes par ces dernières qui sont à l'origine de l'amenuisement des ressources de la forêt et même de la pauvreté de la femme.

Cependant, les intermédiaires sont pour la plupart des pré-payeurs : ils détiennent de ce fait le monopole de l'activité pour laquelle ils sont les seuls à décider des flux monétaires chez les femmes productrices et à maîtriser les rouages du marché. Ce monopole dont jouissent ces acteurs est un problème entravant l'optimisation de l'activité chez les femmes, créant par là un flou dont ceux-ci se servent pour les spolier (Nlend V, 2007 : 98).

Hormis les pré-payeurs, la recherche de la rentabilité conduit les femmes de Maduda à Kinshasa, c'est-à-dire à des centaines de kilomètres du village pour la vente de leurs produits. Cet état des choses induit une fois de plus des coûts supplémentaires que les femmes doivent supporter. La conséquence étant probablement la réduction de son profit et même le découragement pour la pratique de l'activité. Ce qui peut d'ailleurs justifier que 22 femmes de Maduda sur 50 ont vendu leurs produits à Kinshasa, alors que 44 femmes sur 50 à Mangala qui les ont vendu sur place, car ce village bénéficie d'une rente position qui lui est plutôt favorable.

Le fait que les femmes mènent leurs activités au sein de petits regroupements féminins ayant pour but l'union des forces physiques pour certaines tâches ainsi que le souci sécuritaire, ne fait pas dire que leurs activités se font en association bien que cela pouvait être considéré comme un embryon de la structuration que l'on peut capitaliser. Pourtant, les associations féminines sont des structures d'encadrement d'abord par les femmes elles-mêmes, à travers les échanges d'idées. Elles permettent l'accès à divers services de façon groupée pour un bon nombre de personnes et ce dans des temps limités. Une organisation de ces femmes en association permanente et structurée avec des mécanismes d'épargne sous forme de tontine se présenterait comme un moyen d'investissement et accroîtrait l'importance économique de l'activité (NlendV, 2007 : 111), ce qui est un facteur de développement de l'esprit entrepreneurial. Hormis cela, les innovations en faveur de la conservation des ressources forestières seront mieux diffusées et ce à une large échelle.

Ces activités se limitent à la seule survie.

En effet, lorsqu'on met en relation l'état des lieux des activités, le fonctionnement, et le gain à partir du rapport avantage obtenu de la pratique de l'activité sur les coûts d'investissement, il est perceptible que les activités féminines dans la forêt du Mayombe sont à faible rentabilité financière avec seulement 0,709 \$ US en 2013. Les explications de cette faible rentabilité se trouvent dans l'importance des charges liées à la production et aux intermédiaires impliqués dans la chaîne de commercialisation. Egalement, le faible encadrement de l'Etat favorise l'adoption des pratiques ne pouvant pas contribuer à la maximisation des bénéfices de l'activité. Or, dans le milieu forestier soudano-sahélien, avec l'existence des programmes nationaux d'aménagement forestier, les activités des femmes contribuent pour 40,17% de leur revenu (Nianogo et *al.* Sd: 175). Par ailleurs, la non constitution en associations des femmes de Maduda et de Mangala limite leur possibilité d'autofinancement et d'échanges d'expériences.

La modicité de ces avantages réduit l'apport de ces dernières dans leurs ménages. Ce qui les empêche de devenir des bailleurs de fonds au sein de leur famille (Nlend V, 2007: 117). Il est aussi perceptible que la petitesse de l'avantage réduit les capacités entrepreneuriales. De plus, étant donné que les charges familiales de ces femmes ont coûté dans l'ensemble 1 866 \$ US en 2013, l'épargne moyen annuel de 2 382\$ US pour seulement 10 % de femmes, et l'avantage moyen annuel de 6 313 \$ US dans la même période, en mettant en réserve le fait que certaines épargnes n'ont pas été signalées, on peut effectivement se rendre compte qu'il y a une différence dont la destination demeure inconnue. Néanmoins,

on peut les imputer aux dépenses de l'alimentation dans la mesure où les femmes ne s'en souviennent pas faute d'une budgétisation au départ. Alors, on comprend dès lors que, dans le contexte d'une économie de subsistance, il se réalise que tout ce que la femme tire de son travail est destiné à l'usage domestique. Pour cela les activités des femmes de la forêt du Mayombe se limitent à leur seule survie. Leur avantage est beaucoup plus social que monétaire. Mais, lorsqu'on parle de l'entrepreneuriat, l'avantage monétaire doit également avoir une place de choix, car il permet le développement voire même la diversification de l'activité économique.

Les difficultés rencontrées par les femmes de la forêt du Mayombe dans leur activité ne sont pas seulement d'ordre social, culturel et financier.

D'une manière holistique, l'analyse des liens entre l'état des lieux des activités des femmes, leurs fonctionnements et les revenus qu'elles y tirent, permet d'identifier plusieurs entraves à l'instar de l'accès aux facteurs de production que sont les ressources naturelles, notamment la terre et les PFNL, du niveau d'éducation relativement bas, de la sous-estimation de la femme par elle-même, des contraintes infrastructurelles, du faible niveau d'encadrement et de financements.

Etant donné que l'objectif de l'entrepreneuriat en économie est la création des valeurs pour une satisfaction des besoins sociaux, les entraves se présentent comme des freins à la maximisation des profits de l'activité à travers la limitation des possibilités d'accroissement de la production et partant, des quantités vendues. Par ailleurs, l'esprit entrepreneurial chez les femmes est réduit dans la mesure où elles ne possèdent pas de registre de compte, par conséquent, n'évaluent pas les dépenses engagées dans l'activité. Dans le contexte d'économie de subsistance, la dépendance des femmes vis-à-vis des ressources forestières à la recherche de la ration quotidienne se perpétue.

Ce résultat confirme ceux de la FAO (2010: 14) dans le milieu forestier tchadien où elle explique que, la faiblesse des productions agricoles chez les femmes est liée à leur difficulté d'accès à la terre ; car on ne leur octroie le plus souvent que des champs pauvres pour lesquels elles sont confrontées à leur dégradation. Outre cela, le bas niveau d'étude des femmes évoqué aussi en milieu forestier libérien par Weah (2012: 4) justifie leur restriction d'accès à la formation et à l'information. En RDC, le poids des pesanteurs socioculturelles, la faiblesse du cadre institutionnel et des ressources matérielles et financières ainsi que la sous-estimation de la femme par elle-même sont des goulots d'étranglement à l'exercice des activités économiques par les femmes (RDC, 2008 : 14-17).

CONCLUSION, RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES

CONCLUSION GENERALE

Les femmes constituent l'essentielle des pauvres dans les zones rurales en République Démocratique du Congo. En milieu forestier du Mayombe, il existe un lien étroit entre ces dernières et les ressources forestières. Elles y tirent leur subsistance quotidienne et celle de leur famille par le moyen de diverses activités, ce qui contribue à la dégradation de la forêt.

La question principale dans cette étude était : comment promouvoir l'entrepreneuriat de ces femmes en vue de leur pleine participation à la conservation des ressources forestières ? Le travail visait à faire un état des lieux de ces activités, à y identifier les acteurs et le caractère associatif, à déterminer leurs impacts socioéconomiques ainsi que les entraves qui se dressent à l'exercice desdites activités.

Par l'usage des méthodes participative, descriptive, analytique et comparative et suite à la vérification des hypothèses, nous arrivons à la conclusion selon laquelle : les activités entreprises par les femmes à la forêt du Mayombe sont plurielles. Elles bénéficient d'un encadrement insuffisant de la part des acteurs étatiques et des organisations non gouvernementales en place. Les membres des familles exercent un poids sur les activités féminines à travers leurs contrôles, des intermédiaires interviennent dans ces activités et les femmes ne sont pas formées en association.

Le corollaire est la faible rentabilité de ces activités car l'analyse avantages/coûts permet d'avoir seulement 0,709 \$ US en 2013. L'implication étant la médiocrité de leur niveau de contribution aux charges de leurs ménages avec seulement 21 \$ US par femme en 2013 ainsi que la petitesse de leurs épargnes mensuelles pour laquelle seulement 10 % de femmes l'ont réalisé, réduisant de ce fait leur capacité entrepreneuriale.

En outre, des blocages socioculturels, financier, d'encadrement, infrastructurel sont également des facteurs limitatifs de l'entrepreneuriat des femmes à la forêt du Mayombe dont la conséquence est la forte dépendance de ces dernières vis-à-vis de la forêt, d'où sa dégradation.

RECOMMANDATIONS

En vue de contribuer à la promotion de l'entrepreneuriat des femmes pour une participation à la conservation des ressources de la forêt dans le Mayombe, nous recommandons un modèle entrepreneurial associatif. Pour que ce soit, il doit regrouper les

activités de financement, d'encadrement, de restauration des ressources forestières et alternatives avec un partenariat entre les différents acteurs. Ainsi,

Pour la FMMC

- L'encadrement des femmes par le renforcement de leurs capacités d'interventions techniques et financières en vue d'assurer l'appropriation et la pérennité des actions entreprises ainsi que la gestion durable de la forêt ;
- La mise sur pied de structure de micro-financement de proximité aux taux d'intérêt bas en tenant en compte par exemple du caractère saisonnier des produits agricoles ;
- La recherche des débouchés pour les productions des femmes et l'établissement d'un service de communication de l'évolution des prix sur les marchés ;
- L'apprentissage à la tenue d'une comptabilité et l'élaboration d'un plan de développement communautaire ;
- L'organisation des visites d'échanges d'expérience en vue de stimuler l'esprit d'entreprise et d'innovation ;
- L'organisation de mini foire exposition annuelle en vue de stimuler la compétitivité;
- La diversification des sources de revenus par le développement des activités alternatives dont quelques unes sont: l'élevage amélioré intégré à l'agriculture, l'artisanat, la culture et la commercialisation des champignons notamment les espèces locales, la culture du *Gnetum africanum* en jardin de case et du rotin, la confection de l'amidon à base de manioc, la transformation et conditionnement de feuille de manioc, culture et conditionnement de riz, fabrication de four amélioré à base d'argile.

Pour les femmes

- Le regroupement en association avec des groupes aux initiatives communes spécialisés dans les productions spécifiques ainsi que l'élaboration d'un système de tontine dans lesdites associations ;
- Un effort de sédentarisation de l'agriculture;
- Un effort d'innovation, d'expérimentation, de concertation et de réflexion collective même autour des activités à caractère individuel ;
- L'ouverture d'un compte d'épargne dans une institution financière fiable pouvant permettre de financer les activités ;
- La diffusion des innovations et des informations reçues de la FMMC;
- La constitution d'un comité de suivi et d'évaluation des activités collectives et individuelles;

Pour l'Etat

- Mettre au sein des services des ministères de l'environnement, de l'agriculture, de l'économie ainsi que du genre, famille et de l'enfant des mesures réglementaires d'encadrement des activités féminines et gestion durable de la forêt ;
- L'octroi de micro-financements aux très petites entreprises féminines ;
- Développer l'éducation des femmes en milieu rural ;
- Procéder à une redéfinition des conditions d'obtention des terres afin de résoudre le problème d'insécurité foncière des femmes.

PERSPECTIVES

Conscient du fait que cette étude a été plus un déblaiement de terrain qu'une véritable étude sur l'entrepreneuriat féminin et la gestion durable des ressources forestières du Mayombe en raison des contraintes temporelles, nous suggérons que dans un proche avenir

- Une pareil étude soit portée sur l'ensemble de la population;
- Qu'une étude soit faite sur l'amélioration des techniques agricoles dans le contexte des changements climatiques dans la forêt du Mayombe ;
- Une étude sur la contribution des champignons et des plantes médicinales à la lutte contre la pauvreté féminine dans le Mayombe.

BIBLIOGRAPHIE

1. Awono A., Manirakiza D., 2008. Etude de base du Ndo'o (Irvingia Spp.) dans les provinces du centre, sud et littoral Cameroun. CIFOR, 91p.
2. Bacq S., Janssen F., Sd. Définition de l'entrepreneuriat: revue de la littérature selon les critères géographiques et thématiques. Louvain, Belgique, 25 P.
3. Badre M., 2004. Critères et indicateurs de gestion durable des forêts : comment s'en servir ? *Rev. For. Fr.* LVI-5, 10 p.
4. Banque Mondiale, 2008. Rapport sur le développement dans le monde. L'agriculture au service du développement. Banque Mondiale, Washington, 27p.
5. Bikie H., Ndoye O., Surderlin William D., 2000. L'impact de la crise économique sur les systèmes agricoles et le changement du couvert forestier dans la zone forestière humide du Cameroun. Occasional paper n°27, CIFOR, 20p.
6. COMIFAC et CEAC, 2007. Programme d'Actions Sous-régionales de lutte contre la dégradation des terres et la désertification en Afrique Centrale (PASR/LCD-AC). 64 p.
7. Comité des ressortissants de Maduda, 2010. Rapport annuel. Bas-Congo, RDC, 12 p.
8. Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement Durable de Rio de Janeiro, 1992. Principe de gestion des forêts, déclaration de Rio sur l'environnement et le Développement. 6 p.
9. De Beaumont H., Guimo E., Traoré K., Tega F., Yoda F., 2013. Les relations hommes femmes dans la filière agro-alimentaire en Afrique de l'ouest. www.fsp.enda-europe.org 72 p.
10. Diallo F., 2013. Participation à l'exploitation et à la gestion des ressources naturelles : l'exemple des agricultrices de Mboro, région de Thiès au Sénégal. Mémoire de maîtrise en sciences géographiques, Québec, Canada, 174 p.
11. Donnadiou G., Durand D., Saint-Paul L., 2003. L'approche systémique : de quoi s'agit-il ? Synthèse des travaux du groupe AFSCET, 11 p.
12. Dossou B., 2013. Méthodologie et mise en œuvre du développement intégré. Note de cours inédite, ERAIFT. 81p.
13. Eba'a Atyi R., Nasi R., Mayaux P., 2009. Les forêts de la République Démocratique du Congo. *In Les forêts du bassin du Congo- état des forêts 2008*. Extrait Pp 115-423.
14. Falconer J. et Arnold J., 1996. Sécurité alimentaire des ménages et foresterie, analyse des aspects socioéconomiques. Rome, FAO, 131p.
15. FAO, 1993. Foresterie et sécurité alimentaire. Disponible sur [http //www.treesforlife](http://www.treesforlife)

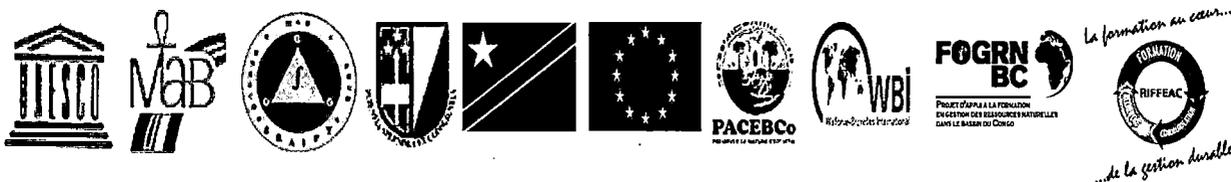
16. FAO, 2010. « Que fait la FAO ? Justice Sociale : égalité des droits entre hommes et femmes ». Rome, FAO.
17. FAO, 2010. Intégrer les questions de genre dans le développement forestier au Tchad. Rapport inédit, FAO, 21p.
18. Folefack D. et Abou S., 2009. Commercialisation du bois de chauffe en zone sahélienne du Cameroun. *In Sécheresse*, 7 p.
19. Laviolette M. et Loue C., 2006. Les compétences entrepreneuriales: définition et construction d'un référentiel. 8^{ème} Congrès International Francophone en entrepreneuriat. Advancia, Paris, 14 p.
20. Lévesque B., 2002. Entrepreneurship collectif et économie sociale: entreprendre autrement. <http://www.aruc-es.uqam.ca/Portals/0/cahiers/I-02-2002.pdf>, 33p.
21. Lévesque Benoît, 2002. Les entreprises d'économie sociale, plus porteuses d'innovations sociales que les autres? <http://www.aruc-es.uqam.ca/Portals/0/cahiers/I-03-2002.pdf>, 27 p.
22. Lubini A., 1997. La végétation de la Réserve de biosphère de Luki au Mayombe (Zaïre). *Jara. Bot. Nat. Bel. Meise*, 155p.
23. Maetz M., 2013. La forêt : les communautés rurales prises entre les marchés et l'objectif de préservation de la planète. <http://www.lafaimexpliquée.org>, 14p.
24. Maldague M., 2004. Sciences du développement et analyse systémique. *Bulletin de l'académie nationale des sciences du développement*, vol 5, pp. 19-40.
25. Maldague M., 2006. Approche systémique du concept de forêt modèle. Mécanisme néguentropique approprié à la gestion durable des forêts. *In revue interdisciplinaire des études canadiennes en France*, n°61, pp 127-137.
26. Maldague M., 2010. Traité de gestion de l'environnement tropical. Développement intégré des régions tropicales : approche systémique- notion- concept- méthode. Tome I, Laval, Canada, 441p.
27. Marien J- N., Dubiez E., Louppe D., Larzilliere A., Coord, 2013. Quand la ville mange la forêt. Les défis du bois-énergie en Afrique Centrale. Quae, 238 p.
28. Mbemba-Souebelet D., 2006. Les effets de la dynamique agricole sur l'environnement rural dans le pays Boko. Mémoire de maîtrise, UNMG, Brazzaville, 133 p.
29. Metikwiza N., 2012. Rapport de stage effectué dans la forêt modèle du Mayombe dans province du Bas-Congo, district du bas-fleuve. Faculté des Sciences agronomiques, département de gestion des ressources naturelles, option eaux et forêts, Université de Kinshasa, RDC, 20 p.

30. Ndongo B. et Ouédraogo L., 1991. Femmes et entrepreneurship au sahel. Centre sahel, université Laval, Canada, 34p.
31. Ngono A. J., 2008. Entrepreneuriat féminin et participation au développement socioéconomique. Mémoire de fin d'étude, Institut National de la Jeunesse et des Sports, Yaoundé, 90 p.
32. Ngono Nyompom L., 2007. Intégrer les questions de genre dans le secteur forestier en Afrique, cas du Cameroun. Rome, FAO, 35 p.
33. Nianogo J., Savadogo M., Ouedraogo M., Kambou C., Sd. Quelques impacts socio-économiques et environnementaux de l'exploitation forestière en milieu soudano-sahélien. 184p.
34. Nlend V G., 2007. L'exploitation de l'OKOK (*Gnetum africanum*) par les femmes au Cameroun. Analyse socioéconomique et environnementale dans la région forestière de SA'A. Mémoire de DEA, Neuchâtel, Canada, 229p.
35. Norikane A., 2009. De bonnes affaires dans les forêts. In: *revue sur l'agriculture durable à faibles apports externes*, vol.25, n°3, extrait pp 21-22.
36. Nsenga L., 2001. Etude de la gestion des aires protégées en République Démocratique du Congo. Cas de la Réserve de Biosphère de Luki-Mayombe. Mémoire de DESS en Aménagement et Gestion Intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux, Université de Kinshasa, RDC, 128 p.
37. Organisation des Nations Unies, 1995. IV^{ème} Conférence Mondiale sur les Femmes, Chapitre5: Les femmes et l'environnement.
<http://www.fnh.org/français/fnh/uicn/pdf/femmesenvironnement.pdf>
38. PNUD, 2009. Province du Bas-Congo. Profil résumé, pauvreté et conditions de vie des ménages, 20 p.
39. Puiggros O., 2012. Agriculture et gouvernance. Rubrique de la fondatrice. Place aux agricultrices : nourricières du monde. www.placeauxagricultrices.org/français/
40. Programme Alimentaire Mondial, Sd. Gestion des ressources naturelles et des moyens de subsistance. Des principes à la pratique. [http: www.wfp.org](http://www.wfp.org), 160 p.
41. République Démocratique du Congo, 2005. Monographie de la province du Bas-Congo. Ministère du plan, Kinshasa, 203 p.
42. République Démocratique du Congo, 2007. Document provincial de Stratégies de Réduction de la Pauvreté, province du Bas-Congo. Comité Technique Provincial de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté, 134 p.

43. République Démocratique du Congo, 2008. Politique nationale d'intégration du genre, de la promotion de la famille et de la protection de l'enfant. Ministère du genre, de la famille et de l'enfant, 52p.
44. Secrétariat administratif de Mangala, 2013. Cahier de recensement de la population du village Mangala. Bas-Congo, RDC, 100 p.
45. Secteur de Maduda, 2013. Tableau récapitulatif de la population congolaise et étrangère. Bas-Congo, RDC, 2 p.
46. Sindjoun L., 2000. La biographie sociale du sexe : genre, société et politique au Cameroun. CODESRIA, Karthala.
47. Tchatat M., Ndoye O., 2006. Etude des produits forestiers non ligneux d'Afrique centrale : réalités et perspectives. *In Bois et Forêts des Tropiques*, n° 288 (2), 13p.
48. Toirambe B., 2005. Place des produits forestiers non ligneux dans l'aménagement durable de la réserve de biosphère de Luki en République Démocratique du Congo. Mémoire de DEA, Faculté Universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux, Belgique, 77p.
49. Trefon T., 2007. L'agenda prioritaire. Quel avenir pour les forêts de la République Démocratique du Congo ? Instruments et mécanismes innovant pour la gestion durable des forêts. Reflection and discussion paper, Coopération Technique Belge, 79 p.
50. Trefon T., Cogels S., 2007. Gouvernance environnementale dans les espaces périurbains d'Afrique Centrale. GEPAC/ULB, 73p.
51. UNESCO-MAB, 1996. Réserves de biosphère. *Bulletin du réseau* n°4, 24p.
52. Vambi N'Tambu B., 2012. Rapport de stage effectué dans la forêt modèle de Mayombe en construction. Faculté des Sciences agronomiques, département de gestion des ressources naturelles, option eaux et forêts, Université de Kinshasa, RDC, 29 p.
53. Weah Julie T., 2012. La situation des femmes dans les zones forestières du Libéria: la politique du genre et la participation féminine dans le secteur forestier du Libéria. *Rights + Ressources*, note de synthèse1, 5p.

LISTE DES ANNEXES

Annexe1 : Questionnaire



ÉCOLE RÉGIONALE POST-UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION INTÉGRÉS DES FORÊTS ET TERRITOIRES TROPICAUX

-ÉRAIFT-

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX FEMMES PRODUCTRICES- COMMERCANTES

Messieurs, mesdames, ce questionnaire est élaboré strictement pour une cause académique. Votre collaboration et vos réponses honnêtes nous seront d'un grand apport pour la fiabilité de cette enquête et des résultats.

Thème : ENTREPRENEURIAT FEMMIN ET GESTION DURABLE DES FORETS. CAS DES FEMMES DE LA FORET DU MAYOMBE EN RDC.

I- IDENTIFICATION DE L'ENQUETE

- 1- Village-----
- 2- Situation matrimoniale : mariée ; divorcée ; célibataire ; veuve
- 3- Taille du ménage : -----
- 4- Niveau d'étude : Primaire ; secondaire ; supérieur

II ACTIVITES PRATIQUEES PAR LES FEMMES DE LA FORET DU MAYOMBE

5- Quelle est votre activité principale

- agriculture
- élevage
- participation à la carbonisation
- participation à la production du bois de chauffe
- collecte des produits forestiers non ligneux
- artisanat
- commerce
- Autres à préciser-----

A- AGRICULTURE :

- 6- Quel est le mode d'accès à la terre ? Héritage ; location ; achat
Métayage autre-----
- 7- Quel est le nombre de parcelles que vous cultivez par an ? 1 parcelle ;
2 parcelles 3 parcelles ; plus de 3 parcelles

8-Quelle est la superficie des parcelles que vous cultivez ? Moins d'un hectare un hectare ; deux hectares plus de deux hectare
 9-Qu'est ce que vous cultivez sur ces parcelles ? Maïs manioc ; arachide niébé Autres-----

10-Quelles sont les quantités que vous avez produis en 2013 par an sur ces parcelles pour chacune des cultures suivantes ?
 Maïs : 45tasses ; 90 tasses ; 135 tasses ; 180 tasses ; 225 tasses ;
 Autres-----
 Arachide : 7 paniers ; 14paniers ; 21 paniers ; 28 paniers 35 paniers
 Autres-----
 Niébé : 1à 2 sacs de 50 Kg 2 à 4 sac de 50 kg 4 à 6 sacs de 50 Kg ; 6 à 8 sacs ; 8 à 10 sacs ; Autres-----

Manioc

Tubercules de manioc. Combien de paniers par semaine: 4 ; 8 ; 12
 Autres-----
 Manioc roui. Combien de bassine par semaine ? 4 ; 8 ; 12 ; 14 ; 18
 Feuilles de manioc. Combien de bottes par semaine ? 10 ; 20 ; 30 ; 40 ; 50
 Autres -----
 Cossette de manioc (FUFU): 1à 2 sacs de 50 Kg ; 2 à 4 sac de 50 kg ;
 4 à 6 sacs de 50 Kg 6 à 8 sacs ; 8 à 10 sacs ;
 Autres-----
 Autres-information à préciser-----

11-Combien de fois par an effectuez-vous les récoltes ?

Maïs : une fois l'an 2 fois l'an 3 fois l'an
 Manioc : une fois l'an 2 fois l'an 3 fois l'an
 Arachide : une fois l'an 2 fois l'an 3 fois l'an
 Niébé : une fois l'an 2 fois l'an 3 fois l'an

Autres :-----

12-Quel est le système de culture ? agriculture sur brûlis ; agriculture sédentaire autre

13-Pratiquez-vous la jachère ? oui non

14-Si oui quelle est sa durée ? 2 à 3 ans 3 à 5 ans 5 à 7 ans
 plus de 7 ans Autres

15-Si non pourquoi ?-----

16-Quelle est distance qui sépare votre champ de votre maison ?

0-500 mètres ; 500m – 1 kilomètre ; 1 kilomètre – 2 kilomètres
 ; 2 – 3 kilomètres ; Plus de 3 Kilomètres

B- ELEVAGE

17-Si non, où trouvez-vous la viande consommée dans votre famille ?

Forêt ; marché

autre à préciser ?-----

18-Si oui quel est le type d'animaux élevé ? porcs ; volaille ; mouton
 Autres-----

19-Quelle est le nombre? Porcs :----- volaille :----- mouton :-----

Autres-----

20-Quelles sont les méthodes d'élevage ? En enclos ; en divagation

C- CARBONISATION

- 21- Fabrique-t- on du charbon dans votre ménage ? oui Non
- 22-Sinon pourquoi ? -----
- 23-Si oui à quel niveau intervenez-vous? Ramassage du bois cuisson de la nourriture
pour les travailleurs mise en sac du charbon transport du charbon
vente du charbon
- 24-Vous arrive t-il de donner de l'argent aux hommes pour vous aidez à faire du charbon ?
Oui Non
- 25-Si oui, quel est le mode d'accès à la parcelle où vous prélevez les arbres ? Héritage
location achat métayage autre :-----
- 26-Quel est le type d'arbre que vous prélevez ? -----

- 27-Pourquoi les préférez-vous? Produit du bon charbon préférence des
consommateurs arbres présents en grande quantité
Autres -----
- 28-Combien d'arbre doit-on abattre pour avoir un sac de Makala? Un arbre deux
arbres trois arbres autres-----
- 29-Quelle est la fréquence d'abattage ? 1 fois par mois 2 fois par mois 3 fois par
mois 4 fois par mois 6 fois par mois 8 fois par mois
Autres à préciser-----
- 30-Quel est le nombre de sac par semaine ? 1-2 sacs ; 2-4 sacs ; 4-6 sacs
8- 8 sacs ; Autres-----

C- BOIS DE CHAUFFE

- 32-Prélever vous le bois de la forêt ? Oui ; Non
- 33-Si oui quel est le mode d'accès à la parcelle où vous prélevez les arbres ? Héritage
location achat ; métayage ; autre-----
- 34-Combien de fois prélevez-vous le bois par semaine ? une fois deux fois trois fois
; quatre fois ;
autres-----
- 35-A chaque fois, combien de fagot de bois prélevez-vous ? un fagot ; deux fagots ;
trois fagots ; quatre fagots
autres-----
- 36-Quelles sont les méthodes de prélèvement ? abattage de l'arbre ; ramassage des
arbres morts l'ébranchage

D-COLLECTE DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX

- 37-Collectez-vous des PFNL ? Oui ; Non
- 38-Si oui choisissez parmi les PFNL suivants ceux que vous collectez et citer les variétés?
Champignons (citer les espèces)-----
----- ;
Gnetum ;
Fruits (citer les types de fruits)-----
----- ;
feuilles de marantacée ;

plantes médicinales (citer les espèces de plante médicinale)-----

noix de palmistes-----

autres-----

39-Quelles sont les méthodes de prélèvement pour les quatre PFNL suivants?

Gnetum-----

Fruits-----

Feuille de marantacées-----

Noix de palmiste-----

Plantes médicinales(pour chaque plante dites la partie récoltée :

40-Quelle est la fréquence de la collecte par type de PFNL?

Gnetum : chaque jour ; une fois par semaine ; deux fois par semaine
plus de deux fois par semaine

Champignon : chaque jour ; une fois par semaine ; deux fois par semaine ;
plus de deux fois par semaine

Fruits : chaque jour ; une fois par semaine ; deux fois par semaine ;
plus de deux fois par semaine

Feuilles de marantacée : chaque jour ; une fois par semaine ; deux fois par semaine ;
plus de deux fois par semaine

Plantes médicinales : chaque jour ; une fois par semaine ; deux fois par semaine ; plus
de deux fois par semaine

Noix de palmiste : chaque jour ; une fois par semaine deux fois par semaine ;
plus de deux fois par semaine

5-Quelles sont les quantités collectées ?

Gnetum-----

Champignon : -----

Fruits : -----

Feuilles de marantacées: -----

Plantes médicinales: -----

Noix de palmiste: -----

E-ARTISANAT

41-Pratiquez-vous l'artisanat ? Oui ; Non

42-Si oui quels sont les produits que vous fabriquez ? Panier ; nattes

Autres -----

- 43-Quelle est la source de la matière première ? Forêt ; achat
 Autres -----
- 44-Si c'est la forêt, quel est le mode d'accès? Héritage ; location ; achat ;
 Métaillage
 Autres-----
- 45-Combien de fois par semaine obtenez-vous cette matière première ? Une fois/mois
 Deux fois/mois ; trois fois/mois; quatre fois /mois
 Autres-----
- 46-Quelle quantité obtenez-vous à chaque fois que vous prélevez?

- 47-Combien de panier fabriquez-vous par mois? 10 paniers ; 20 paniers ; 30 paniers
 Autres-----

- 48-Combien de natte vous fabriquez le mois? 10 paniers ; 20 paniers ; 30 paniers
 Autres-----

II- LE FONCTIONNEMENT DE L'ACTIVITE

- 49-Qui sont ceux qui interviennent dans ces activités ? Homme ; Jeune

50-Quel est le rôle de chacun ?

Homme -----

Jeune-----

- 51-Recevez-vous une aide étrangère pour la pratique de votre activité ? oui ; Non

52-Si oui quelle est la source ?-----

53-Quelle est la nature ? Matériel financière

54-Si matériel, énumérez- les ?-----

55-Si financière, quel est le montant ?-----

56-Menez-vous ces activités en association? Oui Non

57-Si non pourquoi ?-----

58- Existe-t-il alors une quelconque association qui ne soit pas liée à votre activité ?

Oui Non

59- Quel est son but-----

60-Si votre activité se fait en association quel est le but ? -----

61-Cette association est-elle permanente ou bien momentané ? Oui non

62- Y - a-t-il un système de tontine ou cotisation à l'intérieur ? Oui Non

63-Si oui quelle est la fréquence des cotisations ? Une fois par semaine une fois par mois
 Autre-----

64-Combien cotisez -vous ?-----

65-A quoi sert l'argent bénéficié ? achat des semences ; achat des produits phytosanitaires et engrais ; Achat des ustensiles de cuisine ; paiement de la scolarité des enfants ;

Autres-----

III- EFFET DE L'ACTIVITE SUR LE DEVELOPPEMENT SOCIO ECONOMIQUE

66-A quoi vous servent les produits issus de votre activité? Consommation
commercialisation don Autres-----

67-Quels sont les principaux marchés ? villages Boma Matadi
Tshéla Kinshasa Autres-----

68-Si pour la commercialisation, quelles sont les quantités de produits vendus en 2013 et les prix ?

Agriculture

Maïs : -----

Tubercules de manioc-----

Cossettes de manioc-----

Manioc rouillé-----

Feuilles de manioc-----

Arachides-----

Niébé-----

Autres-----

Elevage

Volaille -----

Caprin -----

Porcin-----

Bovin-----

Carbonisation

Nombre de sac de charbon et prix-----

Bois de chauffe

Nombre de fagot-----

PFNL

Gnetum africanum-----

Feuille de marantacée-----

Fruits-----

Plantes médicinales-----

Champignon-----

Autres-----

Artisanat

Nombre de paniers-----

Nombre de nattes-----

Autres-----

69- A quoi vous servent les revenus issus de vos activités ? Achat de la nourriture pour la famille Achat de vêtement Santé des enfants Paiement des frais scolaire épargne Autres-----

70-Ces dépenses vous coutent combien le mois ?

Achat de nourriture-----

Achat de vêtement-----

Epargne-----

Paiement des frais scolaire vous coute combien par trimestre ?-----

Autres-----

80-Vous souvenez-vous des maladies vécues dans votre ménage au cours de l'année dernière ?

Oui Non

81-Si oui pouvez-vous les citer ?

82-A combien se chiffraient les dépenses pour les soins ?

83- Empruntant un moyen de transport ? oui non

84-Combien payez-vous ? Entre 500 et 1000 Fc ; Entre 1000 et 2000 Fc ; entre 2000 et 4000 Fc ; Plus de 4000 Fc Autre-----

85- Usage des employés ? Oui Non

86-Si oui quel est le nombre ? 2 travailleurs ; 4 travailleurs ;

Autres-----

87-Combien cela vous coûte-t- il ? 1000 Fc/ heure ; 2000Fc/ heure 3000 Fc/
heure 4000Fc/heure Plus de 4000Fc/ heure

Autres-----

88-Combien de jours par semaine travaillent-ils pour vous ? un jour 2 jours 3
jours 4 jors plus de 4 jours Autres-----

89-Achetez-vous certains des matériels que vous utilisez ?

90-A combien l'achetez-vous ?-----

91-Quelles sont les autres dépenses en franc congolais effectuées pour votre activité? -----

92-Dans quels buts effectuez-vous ces dépenses? -----

93-Quel est votre temps de travail par jour ? 2 heures 4 heures
Heures 8 heures 10 heures plus de 10 heures

94-Etes-vous satisfaite de cette activité ? Oui Non

95-Si oui pourquoi ?-----

96-Si non pourquoi ?-----

IV- PROBLEMES DANS L'ACTIVITE ET SOLUTIONS ENDOGENES

97-rencontrez-vous des problèmes dans la pratique de vos activités ? Oui Non

98-Si oui, quelles est la nature de ces difficultés ? Accès à la terre ; financement ;
éducation ; temps de travail long ; Trop de tâche ; aléas climatiques ;
absence de semence et des produits phytosanitaires

Autres à préciser-----

99-Comment se manifestent chacun de ces problèmes ?

Accès à la terre-----
Financement-----
Education -----
Temps de travail long-----
Trop de tâche ménagère-----
Problèmes climatiques-----
Absence de semence et des produits phytosanitaires-----
100-Comment réussissez-vous à faire face à ces problèmes ?-----

101-Au nombre des problèmes cités, quelles sont vos priorités ?

Accès à la terre
Financement
Problème climatique
Absence de semence et des produits phytosanitaires
Autres à préciser-----

102-Comment pensez-vous que l'on puisse vous aider à les résoudre ?

En donnant des financements
En donnant un encadrement
Autres à préciser-----

103-Qu'est ce que vous-même pouvez faire pour que ceci soit une réussite ?

**V- LES MOYENS DE CONSERVATION DES RESSOURCES FORESTIERES
DU MAYOMBE**

104-Avez-vous observé des changements sur la forêt durant ces dernières années ?

Oui Non

105-Si oui, comment se manifestent-ils ? -----

106-Quelles en sont les conséquences ?-----

107-D'après-vous quelles seraient les causes ?-----

108-Que pensez-vous de la conservation de la forêt ?-----

109-D'après vous, s'il faut que les ressources de la forêt soient utilisées par vous, par vos enfants et petits enfants dans le futur que faut-il faire ?-----

110-Pensez-vous qu'en vous aidant à mieux exercer vos activités vous ne feriez plus de prélèvement sur la forêt ? OUI Non

111-Si oui quelles sont les mesures à prendre ?

Aucune

Association des cultures dans un même champ

Sédentarisation de l'agriculture

Utilisation des anciens champs pour l'agriculture

Autres à préciser-----

F-COMMERCE

112-Pratiquez-vous le commerce ? Oui ; Non

113- parmi les produits suivants lesquels vendez - vous ?

Produits agricoles ; charbon de bois bois de chauffe ; viande de brousse ;
chikwang ; produits manufacturés ; feuilles de marantacées ; huile de
palme

Autres -----

114-Où vous procurez-vous ces produits?

Produits agricoles-----

charbon de bois-----

Bois de chauffe-----

Viande de brousse-----

Chikwangue-----

Produits manufacturés-----

Feuille de marantacées-----

Huile de palme-----

Autres -----

FONCTIONNEMENT DU SECTEUR COMMERCE

115-Qui sont ceux qui interviennent dans ces activités ? Homme Jeune

116-Quel est le rôle de chacun ?

Homme -----

Jeune-----

117-Menez-vous cette activité en groupe ou bien individuellement? Ou Non

118-Si non pourquoi ?-----

119- Existe-t-il alors une quelconque association qui ne soit pas liées à votre activité ?

Oui Non

120- Quel est son but-----

121-Si votre activité se mène en association quel est le but ? -----

122-Cette association est-elle permanente ou bien momentané ?

Permanente momentanée

Autres-----

123-Il y a-t-il un système de tontine ou de cotisation à l'intérieur ? Oui ; Non

124-Si oui quelle est la fréquence des cotisations ? Une fois par semaine une fois par mois Autre-----

125-Combien cotisez -vous ?-----

126-A quoi sert l'argent bénéficiez ? Achat des ustensiles de cuisine ; paiement de la scolarité des enfants Autres-----

EFFETS DU COMMERCE SUR LE DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE

127-D'où viennent vos principaux acheteurs ?-----

128-Remplir le tableau pour chacun des produits suivants.

Produits vendus	Quantité achetée	Fréquence d'achat	Prix d'achat	Prix de vente
Produits agricoles	-			
	-			
	-			
	-			
	-			
Charbon de bois				
Viande de brousse				
Chikwang				
Produits manufacturés				
Feuilles de marantacées				
Huile de palme				
Autres				
-				
-				
-				
-				
-				
TOTAUX				

129-A quoi vous servent les revenus issus de votre activité?

Achat de la nourriture pour la famille ; achat de vêtement santé des enfants

payement des frais scolaire ; épargne

Autres-----

130-Ces dépenses vous coutent combien le mois ?

Achat de nourriture-----

Achat de vêtement-----

Epargne-----

Payement des frais scolaire vous coute combien par trimestre ?-----

Autres-----

131-Vous souvenez-vous des maladies vécues dans votre ménage au cours de l'année dernière ?

Oui Non

132-Si oui pouvez-vous les citer ?

133-A combien se chiffraient les dépenses pour les soins ?

134-Employez-vous un quelconque moyen de transport dans votre activité ?

Oui Non

135-Si oui combien cela vous coûte-il? Entre 500 et 1000 Fc ; Entre 1000 et 2000 Fc ; entre 2000 et 4000 Fc ; Plus de 4000 Fc

Autres-----

136-Employez-vous des travailleurs ? Oui ; Non

137-Si oui, quel est le nombre de travailleurs que vous employez pour vous aidez dans cette activité ? 2 travailleurs ; 4 travailleurs ; Autres-----

138-Combien cela vous coûte-il ? 1000 Fc/ heure ; 2000 Fc/ heure ; 3000 Fc/ heure ; 4000 Fc/heure ; Plus de 4000 Fc/ heure

139-Quelle est la moyenne d'heure de travail par jour d'un travailleur ? 2 heures ; 4 heures ; 6 heures ; 8 heures ; Autres-----

140-Combien de jour par semaine travaillent-ils pour vous ? un jour ; 2 jours ; 3 jours ; 4 jours ; plus de 4 jours

Autres-----

141-Etes-vous satisfaite de cette activité ? Oui ; Non

142-Si oui pourquoi ?-----

143-Si non pourquoi ?-----

PROBLEME DU SECTEUR COMMERCE ET LES SOLUTIONS ENDOGENES

144-Connaissez-vous des problèmes la pratique de votre commerce ? Oui Non

145-Si oui énumérez-les par produit commercialisé :

Produits agricoles-----

Charbon de bois-----

Bois de chauffe-----

Viande de brousse-----

Chikwang-----

Produits manufacturés-----

Feuille de marantacées-----

Huile de palme-----

Autres-----

150-A votre avis quelle est l'origine de ce problème ?

Produits agricoles-----

Charbon de bois-----

Bois de chauffe-----

Viande de brousse-----

Chikwang-----

Produits manufacturés-----

Feuille de marantacées-----

Huile de palme-----

Autres-----

151- Comment réussissez-vous à y apporter solution ? -----



ÉCOLE RÉGIONALE POST-UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION
INTEGRÉS DES FORÊTS ET TERRITOIRES TROPICAUX
-ÉRAIFT-

GUIDE A ADRESSER AUX INSTITUTIONS : ministères de l'économie, ministère de l'environnement, ministère de la femme, ministère de l'agriculture, WWF, INERA-MAB, Forêt modèle,

Messieurs, mesdames, ce guide d'entretien est élaboré strictement pour une cause académique. Votre collaboration et vos réponses honnêtes nous serons d'un grand apport pour la fiabilité de cette enquête et des résultats.

Thème : ENTREPRENEURIAT FEMININ ET GESTION DURABLE DES FORETS. CAS DES FEMMES DE LA FORET DU MAYOMBE EN RDC.

Quelles sont les politiques de gestion de l'environnement au sein de votre institution ?

Qu'est ce qui est prévu en matière de gestion de la forêt ?

Quelles sont mesures d'encadrement aux activités féminines qui sont prévues par votre institution ?

Quelle est le rythme de déforestation et le pourcentage de perte de la couverture forestière par an ?

Quel serait d'après vous la meilleure méthode de conservation ?

MERCI POUR VOTRE CONTRIBUTION

Annexe 2 : liste des plantes médicinales

Noms vernaculaires	Noms communs	Noms scientifiques	Biotopes	Parties récoltées	Maladies soignées
Kimvumvu	Kimvumvu	<i>Sida acuta</i>	Village, Long de la route	Feuilles	Mal d'estomac
Divonda Kadi	Divonda kadi	<i>Quassia africana</i>	Arbuste de forêt sur les bas de pente	Ecorce, graines, tige	Hernie, malaria, paralysie
Dimbuila	Dimbuila	<i>Argeratum conyzoides</i>	Bords des routes du village	Feuilles	Fracture
Nkutu nkutu	Nkutu nkutu	<i>Marsdenia latifolia</i>	Liane de forêt secondaire	Feuilles et tiges	Fracture, constipation
Nditchutsutchusu	Ditsusu tsusu	<i>Occimum viridis</i>	Villages	Feuilles	Régularisation de la tension artérielle
Mungiengie	Mungiengie	<i>Spondias mombin</i>	Haies vives autour des cases	Feuilles	Malaria
Mindudi ndudi	Mindudi ndudi	<i>Vernonia amygdalina</i>	Village	Feuilles	Malaria, filariose, diabète
Kikuadi	Kikuadi	<i>Garcinia epunctata</i>	Forêt secondaire	Ecorce	Faiblesse sexuelle
Kawu	Cacaoyer	<i>Theobroma cacao</i>	Plantation	Ecorce	Anémie chez les enfants
Bulukutu ou	Bulukutu ou	<i>Lippia</i>	Savane humide,	feuilles	Fièvre typhoïde

Tikitseke	Tikitseke	<i>adoensis</i>	domestiqué dans les jardins de case		
Mvanza	Mvanza	<i>Pentaclethra macrophylla</i>	Forêt primaire et secondaire		Hernie
Kongo bololo	Kongo bololo	<i>Morinda morindoides</i>	Liane de forêt secondaire	Feuilles	Malaria
Manga mayombe	Manga mayombe	<i>Mangifera indica</i>	Dans les villages et les anciens lieux d'implantation des villages	Ecorce, feuilles, racines	Hémorroïde, diarrhée, mal d'estomac, faiblesse sexuelle
Mabumbulu	Mabumbulu	<i>Mamardica charantia</i>	Pousse en bordure des routes et dans les jachères	Feuilles et lianes	Filariose, malaria, fièvre
Mvumbi mvumbi	Mvumbi mvumbi	<i>Newbauldia laevis</i>	Planté par bouture dans les jardins de case	Ecorces	Filariose
Bilusu lusu	Bilusu lusu	<i>Passiflora foetida</i>	Pousse dans les champs d'une année	Feuilles	Hypertension artérielle, soins des seins d'une femme allaitante, ictères
Bibakuti	Bibakuti	<i>Hypseladelphis scandens</i>	Forêt secondaire	Racine	Toux chronique, rhumatisme, mal d'yeux

Source: Enquêtes terrain, février –Mars 2014

Annexe 3 : Liste des champignons récoltés par les femmes de Maduda et de Mangala

Noms vernaculaires	Noms communs	Noms scientifiques
Manata ntoto	Manata ntoto	<i>Termitomyces sp</i>
Bukubutseki	Bukubitseki	<i>Clitocybe coccinea</i>
Kinata ntoto	Kinata ntoto	<i>Termitomyces sp.</i>
Buku bumbuaki	Buku bumbuaki	<i>Cantharellus sp.</i>
Bukhokoto	Bukhokoto	<i>Schizophyllum commune</i>
Matumangenbo	matumangenbo	Non identifié
Bukatukatu	Bukatukatu	<i>Auricularia sp.</i>
Binata ntoto	Binata ntoto	<i>Termitomyces sp.</i>
Butetete	Butetete	Non identifié
Buzumbumbu	Buzumbumbu	Non identifié
Bucesi	Bucesi	Non identifié
Bulundu	Bulundu	<i>Pleuratus sp.</i>
Busububu	Busububu	Non identifié

Source : Enquête de terrain, février-mars 2014

Annexe 4 : Perception des femmes sur les changements sur la forêt et matrice des impacts sur la forêt par village

Tableau : Avis des femmes sur les changements de la forêt par village

	Villages					
	Maduda		Mangala		Total	
Avis	Effectif	N% colonne	Effectif	N% colonne	Effectif	N% colonne
Pas de changement	42	84,0%	7	14,0%	49	49,0%
Changement	8	16,0%	41	86,0%	51	51,0%
Total	50	100,0%	50	100,0%	100	100,0%

Source : Enquête de terrain, février-mars 2014

D'une manière générale, le tableau laisse apparaître qu'il y a pas de différence significative entre le nombre de femmes qui déclare avoir observé un changement sur la forêt ces dernières années et celles qui disent qu'il y a pas eu un changement (Khi-deux de 0,040^a et un P- value de 0,841). Toutefois, 16,0% seulement de femmes enquêtées à Maduda affirment qu'il y a un changement qui s'observe sur la forêt ces dernières années. Par contre à Mangala, c'est plutôt 86,0% de femmes qui attestent ce changement. Cette différence peut résider au niveau du fait qu'à Mangala, du fait du statut d'aire protégée que revêt la réserve, plusieurs institutions y ont eu à procéder aux sensibilisations ; ce qui aurait contribué à une prise de conscience de la part des femmes. Outre ce fait, la diminution de l'usage de certaines espèces qu'il s'agisse des plantes ou bien des animaux suite à leur rareté voire leur disparition est l'un des facteurs.

Tableau : Les manifestations des changements de la forêt selon les femmes de Maduda et de Mangala

	Villages					
	Maduda		Mangala		Total	
Manifestations	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
Eloignement de la forêt	1	12,5%	9	21,0%	10	20
Rareté/Disparition de certaines plantes	2	25,0%	14	32,5%	16	31

Rareté/Disparition de certains animaux	2	25,0%	12	27,9%	14	27
Diminution de la fertilité du sol	3	37,5%	8	18,6%	11	22
Total	8	100	43	100	51	100

Source : Enquête de terrain, février-mars 2014

Le tableau montre que selon les femmes, ces changements sur la forêt se manifestent par l'éloignement de la forêt, la rareté voire la disparition de certaines plantes et animaux ainsi que la diminution de la fertilité du sol. L'ampleur de ces manifestations diffère d'un village à un autre. Les gros pourcentages que présentent Maduda sont dus au nombre réduit de femmes ayant donné un avis sur la question.

Pour ces femmes, les principales causes de ces changements sont l'agriculture et l'augmentation de la population à Maduda. En dehors de ces deux facteurs à Mangala, il y a également la pratique de la carbonisation. Cependant, ni le commerce, ni l'élevage, ni l'artisanat n'ont été soulignés comme étant des facteurs pouvant avoir des impacts négatifs sur les ressources forestières. Pourtant, un artisanat basé sur la récolte de produits forestiers non ligneux tel que le rotin peut contribuer à la dégradation de cette ressource. C'est le cas par exemple à Mangala où la confection des objets à base de rotin n'a pas été identifiée comme une activité artisanale à cause de la rareté de la plante.

En fonction de la perception des femmes sur les changements sur la forêt, des observations sur le terrain et des informations sur le comment certaines activités se pratiquent tel qu'il a été vu dans l'état des lieux des activités, une matrice d'impact environnemental est conçue.

Tableau : Matrice des impacts sur la forêt par village

Nature de l'effet	Maduda					Mangala				
	Sources	Causes	Effets			Sources	Causes	Effets		
			Faible	Moyen	Fort			Faible	Moyen	Fort
Déforestation	-Agriculture -Habitation	-Croissance démographique -Pauvreté -Intérêt économique		X		-Agriculture Carbonisation	-Croissance démographique -Pauvreté -Intérêt économique			X
Rareté/Disparition de certaines plantes	-Agriculture -Techniques de récolte peu appropriées	-Croissance démographique -Feu de brousse -Intérêt économique Pauvreté		X		-Agriculture Carbonisation -Techniques de récolte peu appropriées	-Croissance démographique -Pauvreté -Intérêt économique			X
Rareté/Disparition de certains animaux	-Agriculture -Chasse	-Croissance démographique -Pauvreté -Intérêt économique -Feu de brousse		X		-Agriculture -Chasse - Carbonisation	-Croissance démographique -Pauvreté -Intérêt économique -Feu de brousse			X
Dégradation des sols	-Agriculture	-Techniques culturales peu appropriées -Pauvreté			X	-Agriculture - Carbonisation	-Techniques culturales peu appropriées -Pauvreté			X

Source : Conçu à partir de la perception des femmes sur les changements de la forêt et des observations directes sur le terrain

Annexe 5 : Le fonctionnement des organisations paysannes à Maduda et Mangala

I- Historique de la création des associations à Mangala, Maduda et leur fonctionnement

1- Les associations à Mangala

➤ Cas de l'APMAN et l'AVEM

Selon les personnes enquêtées, la première organisation paysanne à Mangala serait l'Association des Paysans de Mangala (APMAN) créée en 2004 par un fils de ce village alors ingénieur agronome. Son but était de ralentir la déforestation à Réserve de Biosphère de Luki causée par l'intense pratique de la carbonisation. Celui-ci aurait mis en place un champ communautaire de culture de manioc. Ce qui connut un succès. Le fruit issu de la vente du manioc aurait donc été distribué à tous les membres pour la culture d'un hectare de manioc par membre. Cette association aurait reçue en 2006 du programme PNUD-UNOPS 2BK un don en nature de bouture de manioc, du matériel aratoire ainsi que des bâches pour couvrir le manioc une fois transformé en manioc rouillé. Une fois de plus il y eut un succès ce qui permit à l'APMAN d'accroître le nombre de membre du groupe passant de 25 à 32 membres.

Cependant, aujourd'hui cette organisation paysanne n'est plus que de nom, car ne fonctionne plus. Les raisons évoquées sont les suivantes :

- la démotivation de certains membres, suite à la non participation d'autres membres du groupe aux travaux d'intérêts communautaires,
- la rétention de l'information par les leaders du groupe ainsi que le caractère orgueilleux et hautain de ceux qui sont chargés de conduire le groupe.

Il faut rappeler que cette association regroupait en son sein à la fois des hommes et des femmes. Mais aucun accent n'était particulièrement mis sur l'encadrement des activités de la féminines.

Une organisation féminine à Mangala est l'AVEM (Association des Veuves de Mangala). L'AVEM avait pour but d'encadrer les femmes veuves et de les amener à une responsabilisation. L'une de leur activité première était la fabrication de la *chikwangu* améliorée. Tous les lundis, chaque membre devrait apporter du manioc en tubercule. Alors celles qui maîtrisaient la technologie leur apprenait à les confectionner. Le principal marché était celui du village. Mais par la suite, les membres du groupe se sont démotivés et l'activité à connu un déclin. Les raisons avancées par certains membres aujourd'hui étant:

- le faible encadrement technique;
- l'absence d'un marché grand consommateur de leur produit et;

- le détournement par les leaders du groupe des fonds provenant des ONG.

➤ **Le Comité Local de Développement de Mangala**

En 2006, il a été fondé à Mangala un Comité Villageois de Développement (CVD). En 2008, sous l'impulsion du WWF, un CLD a été mis en place. Au sein de ce CLD qui compte 20 membres, on retrouve 6 femmes dont une trésorière, une sensibilisatrice et une conseillère. Il apparaît après analyse des points forts et des points faibles :

Le point fort a été le souci de développer leur village et la recherche de la cohésion entre les membres de la communauté.

Parmi les points faibles, nous pouvons épinglez

- la non maîtrise de l'élaboration d'un programme d'action de développement communautaire due probablement à l'insuffisance du niveau d'instruction et d'encadrement ;
- la rétention l'information au sein du groupe au lieu d'une diffusion au reste de la population du village;
- le problème de gestion des appuis offerts par le bailleur de fonds. C'est le cas des semences améliorées offertes par WWF qui ne sont pas semées à temps et dont la solution envisagée par le CLD est la vente desdites semences pour un achat futur d'autres semences. Ce qui laisse également transparaître un faible encadrement et une paresse de la part des dirigeants du CLD;
- le découragement qui s'empare de certains membres suite à l'échec de certains projets ;
- un scepticisme développé face à certaines actions entreprises par des organisations de développement œuvrant dans le village. Ce dernier aspect se justifie par le fait que la plus part des innovations dans ce village ne tiennent pas compte des priorités des populations. Par exemple, des égraineuses de maïs offerte au CLD par le programme WWF-Bas-Congo ne sont pas utilisées et le groupe envisage de le remettre. Les forages à pompes manuelles réalisés par l'ONG Médecin d'Afrique pour lesquels selon le CLD, la population et surtout les enfants qui ont la charge de puiser de l'eau dans les ménages doivent encore fournir des efforts physiques pour les actionner. Le CLD estime d'ailleurs que l'on devrait implanter plutôt un château avec des bornes fontaines dotées de robinet. C'est également le cas des dalles pour la protection des latrines réalisées par Médecin d'Afrique pour lesquelles le CLD juge que c'est un gaspillage. Il est donc important que pour tout projet de développement, notamment en ce qui concerne l'entrepreneuriat des femmes et la gestion durable des ressources forestières, prennent en compte le caractère endogène de l'activité et l'implication

à la fois physique, matériel et financière des bénéficiaires et surtout correspondent à leurs besoins réels.

Il apparait de cette analyse qu'aucune organisation n'est l'émanation de la femme.

2- Les organisations paysannes à Maduda

La première organisation paysanne à Maduda avait vu le jour en 1998. Il s'agissait de l'Association des Planteurs et Pisciculteurs de Maduda (APPM). Son but visé était d'améliorer la production en vue de résoudre les problèmes quotidiens des populations. Tout comme les associations de Mangala, cette dernière a disparu aujourd'hui car les membres préféraient travailler de manière individuelle ne trouvant pas de contre partie pour les activités communautaires. En effet, le manque de transparence dans la gestion financière a créé des mécontentements au point de voir l'organisation volée en éclat.

La seconde organisation paysanne (OP) ayant vu le jour à Maduda est l'initiative paysanne de Maduda (IPMA). Ses objectifs étaient d'éveiller la conscience de la population sur la prise en charge de son auto promotion et de lutter contre la pauvreté, inventorier les ressources naturelles, éveiller l'esprit d'initiative et de moderniser le secteur de l'agriculture et de l'élevage. En 2006, d'après son président cette OP avait reçu du PNUD-UNOPS 2BK un financement de 153304 Fc soit près de 160 \$ US remboursable en trois tranches avec un taux d'intérêt de 20%. Hormis cet argent, l'association avait aussi reçu des boutures de manioc améliorées ainsi que des outils de travail. Les activités de l'association se pratiquaient dans un champ communautaire où après la première récolte de manioc, les boutures avaient été distribuées aux différents membres qui après récolte dans leur champs devraient fournir à l'association deux bassines de manioc rouillé. La vente de ces bassines de manioc aurait permis de payer la main d'œuvre pour les travaux dans le champ communautaire. Cette association comprenait 25 membres dont 10 femmes.

Cependant, cette OP n'existe plus que de nom aujourd'hui. Les causes de sa cessation étant le problème d'accès à la terre pour la réalisation d'un nouveau champ communautaire, l'ancien ayant été récupéré par les ayants droits et l'absence d'un financement ayant causé une démotivation des membres.

Dans les deux sites, les femmes considèrent que les organisations sont des sources de financement pour leurs promoteurs et non une action dont le but est d'aider au développement des membres. Toutes ces organisations paysannes sont en décadence aujourd'hui. Lorsque la question relative aux dates de réunion et aux activités en leur sein a été posée aux leaders de

ces organisations paysannes, les réponses ont été: « *on attend qu'il y ait de nouveaux financements pour qu'on se regroupe* ». Ceci prouve que ces populations ne s'étaient pas approprier des projets mis en place dans leur communauté. D'où la nécessité de penser à une nouvelle approche de travail en groupe basée sur une responsabilisation des populations. Aussi, le remboursement des emprunts accordés aux activités surtout agricoles doit tenir compte du caractère saisonnier des cultures.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Annexe 6 : Etudes de cas de l'entrepreneuriat féminin et de la gestion durable des ressources forestières

Ces études de cas ont été présentées sous forme de récit de vie.

Ce récit est l'histoire de la création et le fonctionnement de l'Association des Femmes Vendeuses des Chikwangués Améliorés de Lemba (AFVCAL). Il découle de l'entretien réalisé le samedi 8 mars 2014 à Lemba avec la présidente de ladite association Madame Vivie NKONDE. Lemba est un village situé à 10 kilomètres de Mangala dans le territoire de Lukula en province du Bas-Congo.

C'est en 2008 que nous avons commencé cette activité. En effet, à cette époque, le WWF avait formé des comités de développement dans notre village. Par la suite, il nous avait remis des boutures de manioc saines. Ce qui nous avait conduit à la création des champs écoles et des champs communautaires par CLD. Le résultat était la bonne production. On s'était dès lors décidé de fabriquer des chikwangués améliorés, c'est-à-dire ces chikwangués qui peuvent faire trois semaines à un mois sans toutefois perdre leur qualité.

Cependant, en ce qui concerne la technologie de la fabrication, nous l'avons eue auprès des femmes de Kimpepe. En effet, lorsque les CLD avaient été formés, il était question d'obtenir des formations dans divers domaines d'activité en milieu rural. Alors, nous avons été envoyés par le WWF à Kimpepe parce que les populations y sont plus organisées que nous et y font beaucoup de cultures. Au cours des échanges, j'avais vu des femmes faire cette forme de chikwangué qui était différente de la nôtre. Alors, je les avais observées en leur posant des questions. Une fois que j'étais rentrée, j'avais essayé d'en réaliser par moi-même.

Ayant observé le succès, j'avais donc par la suite proposé au WWF d'envoyer les femmes des CLD pour la formation à la confection des chikwangués améliorés. Ainsi, 35 femmes du village soit 5 femmes par CLD reçurent la formation. Par la suite, on avait demandé aux mamans de former une fois de plus 15 femmes par CLD. Ce qui fit qu'à la fin on avait 105 mamans formées à la fabrication de la chikwangué améliorée. Mais, aujourd'hui dans le village, c'est toutes les mamans qui s'y sont lancées. Lorsque nous avons maîtrisé la technique, une étude du marché avait été faite par le WWF. Il nous avait également appris à gérer, à faire une épargne, et des tontines. Le principal marché où nos chikwangués se

vendent c'est l'Angola. Tous les samedis, les femmes se retrouvent sur la place du marché de Lemba et des voitures viennent les chercher pour Boma où ils sont exportés.

La fabrication de la chikwangue améliorée a eu un effet vraiment positif dans nos vies de famille. Par exemple, au lieu de manger une fois par jour comme par le passé, nous mangeons deux fois. Nous n'attendons plus nos maris, nous payons nous-mêmes la scolarité de nos enfants, même les soins de santé. Chaque semaine, j'ai environ 100 000 Fc congolais que je tire de la vente de la chikwangue. Pas plus tard que la semaine passée, je me suis achetée deux parcelles de terre et mon mari en était très étonné.

Au départ, nos maris n'étaient pas contents de voir leurs épouses aussi organisées. Ils se moquaient d'ailleurs de nous et trouvaient que c'était des pertes de temps. Mais, quand ils ont vu que nous contribuons à changer les niveaux de vie de nos familles, ils ont aussi commencé à mettre la main à la pâte. C'est ainsi que, à la maison, quand je veux faire la chikwangue, les enfants lavent les feuilles et font les cordes, je mets la pâte de manioc dans les feuilles et mon mari les nouent à l'aide des cordes. Chez plusieurs femmes de l'association, la situation est pareille à cause de l'intérêt économique de cette activité.

Pour ce qui est du suivi de l'activité, chaque année, au sien de l'association, nous faisons une évaluation des mamans. On demande à chacune d'elles ce que la chikwangue a rapporté au courant de l'année écoulée, on éduque surtout à la protection de la Réserve de Biosphère de Luki parce que le but est de protéger cette forêt que nous ont laissée nos parents.

Actuellement, nous faisons les cultures de bas-fonds, au lieu d'aller à la forêt, on conseille aussi aux mamans de cultiver dans la savane. Une expérience qui est en cours à ce moment au sein de notre association, est celle de la comparaison de la vitesse de pousse et de rendement dans des parcelles avec différents systèmes de culture. Il s'agit en fait de 4 hectares de terres que nous avons subdivisées en 4. Sur le premier hectare, le champ a été brûlé comme le font les mamans et on a semé en polyculture. Sur le second, on a fait des buttes et on a également semé plusieurs plantes à la fois. Sur le troisième, on n'a pas mis de butte et on a semé deux cultures. Sur le dernier, on a procédé à l'enfouissement des végétaux et on a semé une seule culture. L'observation qu'on fait déjà est que sur le premier, la croissance de certaines plantes est très rapide. Mais, il y a des plantes qui ont du mal à germer. Sur le second elle est également lente pour certaines plantes à cause de l'étouffement. Sur le troisième, elle est un peu rapide. Mais sur le dernier, elle l'est encore plus.

Malgré l'apport économique et social que nous obtenons du commerce de la chikwangue, l'activité souffre d'un grand problème. En effet, la production est devenue abondante. Avant, on fabriquait 20 000 chikwangues par semaine, maintenant on en produit

plus de 30 000 ; ce qui fait qu'au lieu de vendre une chikwangu à 200 Fc, on le vend à 100 Fc. Ceci dit, on a encore besoin de nouveau marché. Cette abondance est causée par les fabrications des mamans qui ne sont pas de l'association et on ne sait même pas contrôler la qualité de ce qu'elles vendent. Cependant, on ne peut non plus les en empêcher parce que le développement doit être pour tout le monde. Et si elles n'ont pas de quoi vivre, elles vont développer des jalousies. Ce qui n'est pas bien ! Mais elles fuient les groupes.

Toutefois, nous ne sommes pas prêtes à abandonner la fabrication de la chikwangu, car nous ne faisons pas le développement limité. Nous voyons ce que la chikwangu fait dans nos vies et il n'est pas question que nous lâchons. Nous sommes aussi entrain de rechercher d'autres produits qui pourront nous amener à gagner encore plus parce que l'Angola peut trouver d'autres fournisseurs et nos chikwanges ne trouvent plus de preneurs.



Cliché : E. LONPI, mars 2014

Photos : Mise en sac des chikwanges améliorées pour exportation par les mamans chikwangu de Lemba

Ce second récit est l'histoire de Mme Clarisse WUMBA Di NSONGO de l'Association Main dans la Main de Kinsau-Vuete et fabricante des produits Nice Farine. Elle raconte les débuts de son activité, le fonctionnement et les problèmes auxquels elle est confrontée. Nous l'avons rencontré le dimanche 9 mars 2014 à Kinsau-Vuete.

Kinsau-Vuete se trouve dans le territoire de Seke-Mbanza dans la province du Bas-Congo

Je vivais à Kinshasa. Suite aux conditions de vie difficile en ville, je me suis dite: je dois rentrer chez moi au village où je sais que je peux encore avoir beaucoup de possibilités. Alors je suis venue m'installer à Kinsau-Vuete. Mon idée première était celle de faire une agriculture intensive. Cependant, j'avais besoin de financement. Mais les choses n'étaient pas faciles. J'ai commencé en tant qu'ONG. Il était toujours très difficile de lancer véritablement une agriculture digne de ce que j'avais en tête comme idée. Alors, j'ai pensé à transformer les produits issus des champs des mamans qui déjà parvenaient à faire quelque chose avec la petitesse de leurs moyens.

Je me suis donc intégrée dans une plateforme de femmes productrices où j'ai tout fait pour avoir le monopole de l'achat de leurs produits champêtres. Au lieu qu'elles voient leurs productions se détruire, il fallait qu'elles me les vendent. J'ai également procédé à une cartographie des produits agricoles ainsi que des périodes de culture. Ce qui m'a permis d'avoir une idée exacte des moments de production. J'ai aussi fait une étude de marché pour savoir à qui je pouvais vendre mes produits.

Une fois que j'avais déjà une idée de ce que je devrais faire, j'ai mis sur pied l'association main dans la main. C'est une organisation de 20 femmes. J'avais besoin des personnes pour m'aider parce que mon activité est artisanale et nécessite l'énergie humaine. Mon unité de production c'est ma maison.

Pour la technologie de la transformation, je l'ai apprise sur le tas. En effet, j'avais pensé à ceci : si on sèche le manioc, cela voudrait dire qu'on peut également sécher le taro, les patates douces, les ignames et bien d'autres produits agricoles. Je me suis de ce fait rapprochée des scientifiques et nutritionnistes pour connaître les valeurs nutritives des produits une fois séchés. Dès que j'étais suffisamment outillée en information, j'ai travaillé sur la qualité des emballages parce qu'il fallait que les produits une fois transformés soient assez présentables.

Le capital de départ était mon fond propre. Mais, par la suite j'ai reçu un financement de la FAO; ce qui m'a permis d'améliorer la qualité des emballages. Jusqu'aujourd'hui, je n'ai plus d'autre source de financement pour mon activité. Mais, je ne me décourage pas parce que ce n'est pas quelqu'un qui m'a mis l'idée dans la tête.

Malgré que je ne gagne encore rien de la fabrication des produits Nice Farine, j'ai pu me constituer une économie qui me permet aujourd'hui de songer à la construction d'un séchoir. J'ai d'ailleurs acheté une rappeuse, et je viens de faire installer une adduction d'eau potable. On me demande actuellement 12 000 \$US pour une ligne unique d'énergie électrique pour la petite unité de transformation que j'ai envie de monter. Mais je n'ai pas cet argent.

En dehors du problème de financement, il y a celui du transport. Lorsque les pluies tombent, les routes deviennent mauvaises et il est difficile d'avoir la matière première à temps, sans compter les pertes suite aux pourritures. Alors que les clients attendent la marchandise. Mais face à cela, je n'y peux rien. C'est la situation du pays qui impose ces conditions de travail. Outre cela, il y a le problème de la disponibilité des produits à certaines saisons. La conséquence en ce moment, est la cherté de la matière première. Mais, je m'y adapte et je parviens toujours à en produire, malgré la diminution de la quantité que je mets sur le marché.

Etant donné que je suis en zone forestière, je procède par une sensibilisation du public à partir de mes produits. Par exemple, je conditionne le miel qui vient de l'apiculture pour faire comprendre aux gens que l'on peut préserver la forêt par le développement des activités alternatives. Actuellement je suis entrain d'expérimenter une pépinière de mangoustanier. Aussi je pense qu'il faut faire le reboisement des espaces dégradés par les espèces locales et surtout par les arbres fruitiers. Les acacias ne sont pas les plantes de chez nous et à la longue ils pourront remplacer nos plantes et c'est un danger !

Pour le futur, J'envisage d'ailleurs de transformer les fruits. J'ai fait l'expérience de la transformation des fruits du Mungiengue en jus et j'ai plutôt très bien réussi. Je souhaiterais aussi me liquer aux transformateurs de produits du Cameroun, car me semble-t-il, ils sont plus avancés dans ce domaine.



Cliché : E. LONPI, mars 2014

Photo : Les produits Nice Farine



Cliché : E. LONPI, mars 2014

Photo: Futur lieu de construction d'un séchoir et unité de transformation

COMMENTAIRE

On peut retenir de ces deux récits de vie que: l'ouverture des femmes sur d'autres milieux contribue à aiguïser l'esprit d'initiative et de créativité. Il suffit aussi d'avoir une vision et de la détermination. Aussi, pour une durabilité de l'entrepreneuriat féminin et de la gestion de la forêt, il faut un encadrement de ces dernières, un meilleur accès à l'information, l'amélioration de la qualité des infrastructures socioéconomiques. Un modèle entrepreneurial associatif combiné aux activités individuelles aurait plus de chance de contribuer à la gestion durable des ressources forestières du Mayombe. En effet, l'association est le lieu d'encadrement qui favorise la diffusion de l'innovation à une masse importante de femmes; de même, les actions individuelles permettent une certaine autonomie financière et conduisent également à une compétitivité dans les activités. Les femmes ne demandent pas de gros moyens financiers, mais surtout des guides et qu'on les mette en confiance. Ce développement doit être endogène par la valorisation des savoirs-faires locaux.

Annexe 7 : Quelques photos de terrain



Cliché : E. LONPI, février 2014
Photo: L'attente des commerçantes de Boma à Mangala



Cliché : E. LONPI, février 2014
Photo: La pesée du maïs et du manioc rouillé



Cliché : Francine LUHUSHU, janvier 2014
Photo: Entretien au MENCT - BOMA

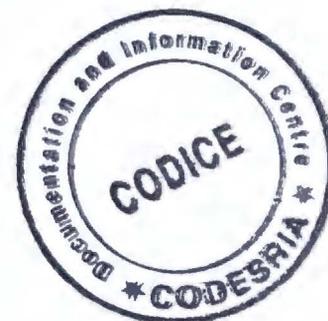
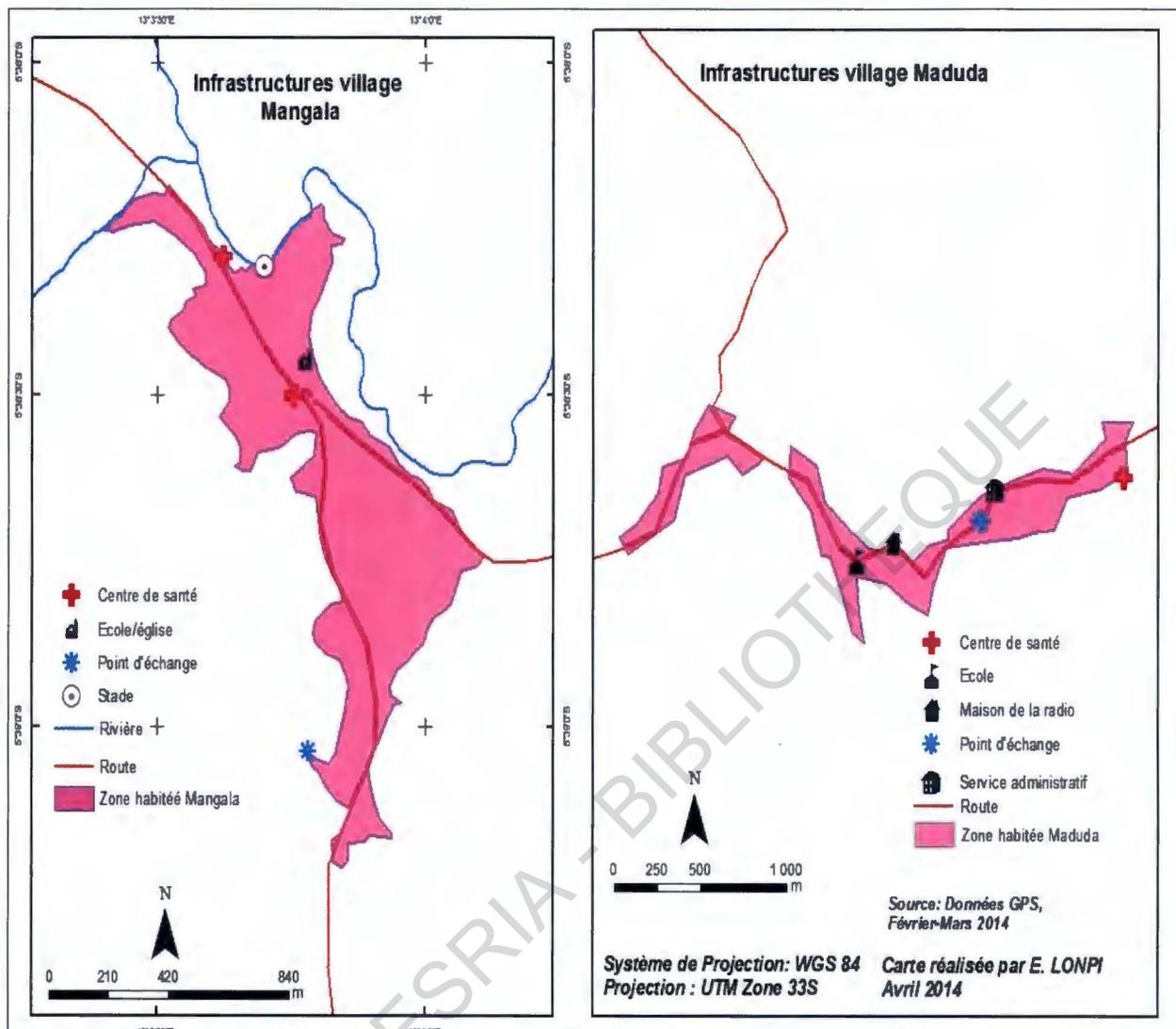


Photo: Focus group avec les femmes à Maduda

Annexe 8: Liste des personnes ressources rencontrées

Noms et Prénoms	Services
Mr Antoine Fula	MENECT- Boma
Mr Nongo Nongo Antoine	Secrétaire du village Mangala, président du CLD Mangala, Président de l'APMAN
Mme Honorine Meno	Présidente de l'AVEM
Ir Nsakala Tanda Alphonse	Brigade forestière de reboisement-Luki
Mr Laurent Nsenga	WWF Bas-Congo
Ing Jean-Baptiste Ndunga Loli	Chef de la station INERA-Luki et président du comité local de pilotage de la RBL
Mr Tatukhila Mamanah Maurice	Agent recenseur, secteur de Maduda, bureau d'état civil
Mr Londo André	Président de l'Association des Planteurs et Pisciculteurs de Maduda
Mr Phambu Mbumba	Président de l'Initiative Paysanne de Maduda
Mr Bakambana Bakambana Tuma François	Chef de service de l'agriculture de Maduda
Mme Vivie Nkonde	Coordonatrice de l'Association des femmes vendeuses des chikwangues améliorées de Lemba
Mme Clarisse Wumba Di Nsongo	Présidente de l'Association Main dans la Main de Kinsau-vuete
Mme Biumaka Tshingu Thérèse	Direction de la promotion socioéconomique Ministère du Genre, Famille et Enfant-Kinshasa
M. Luzingu Adolphe	Direction femme et développement du Ministère du Genre, Famille et Enfant – Kinshasa

Annexe 9 : Les infrastructures socioéconomiques de Mangala et Maduda



Annexe 10 : Exemple de base de données

Produits vendus = Chikwangue

Statistiques de groupe					
	Village	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Recettes	Maduda	16	212100,0000	107734,33993	26933,58498
	Mangala	6	724000,0000	596732,43585	243614,99680

Test d'échantillons indépendants											
		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes						Intervalle de confiance 95% d différence	
		F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type	Inférieure	Supérieure	
Recettes	Hypothèse de variances égales	28,423	,000	-3,421	20	,003	-511900,00000	149652,48467	-824069,61281	-199730,3	
	Hypothèse de variances inégales			-2,089	5,123	,090	-511900,00000	245099,33632	-1137434,99755	113634,9	

Produits vendus = Cossette de manioc

Statistiques de groupe					
	Village	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Recettes	Maduda	1	15000,0000		
	Mangala	2	1855000,0000	1265721,13832	895000,00000

Test d'échantillons indépendants											
		Test de Levene sur l'égalité des		Test-t pour égalité des moyennes							

Mangala	0	.	.	.
---------	---	---	---	---

Activité = Artisanat

Statistiques de groupe					
	Village	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Recettes	Maduda	8	1350571,0000	401516,32239	141957,45716
	Mangala	2	1920000,0000	1357645,01988	960000,00000

Test d'échantillons indépendants

		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes						
		F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type	Intervalle de confiance 95% d différence	
									Inférieure	Supérieure
Recettes	Hypothèse de variances égales	14,895	,005	-3,325	8	,010	-1602250,00000	481834,66919	-2713362,73964	-491137,20
	Hypothèse de variances inégales			-1,651	1,044	,339	-1602250,00000	970439,03448	12766773,34143	9562273,30

Activité = Carbonisation

Statistiques de groupe					
	Village	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Recettes	Maduda	1	3450000,0000	.	.
	Mangala	0	.	.	.

Mangala	0	.	.	.
---------	---	---	---	---

Activité = Artisanat

Statistiques de groupe					
	Village	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Recettes	Maduda	8	1350571,0000	401516,32239	141957,45716
	Mangala	2	1920000,0000	1357645,01988	960000,00000

Test d'échantillons indépendants											
		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes						Intervalle de confiance 95% d différence	
		F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type	Inférieure	Supérieur	
Recettes	Hypothèse de variances égales	14,895	,005	-3,325	8	,010	-1602250,00000	481834,66919	-2713362,73964	-491137,2	
	Hypothèse de variances inégales			-1,651	1,044	,339	-1602250,00000	970439,03448	12766773,34143	9562273,3	

Activité = Carbonisation

Statistiques de groupe					
	Village	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Recettes	Maduda	1	3450000,0000	.	.
	Mangala	0	.	.	.

Statistiques de groupe					
	Village	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Recettes	Maduda	0	.	.	.
	Mangala	0	.	.	.

Produits vendus = Gnetum

Statistiques de groupe					
	Village	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Recettes	Maduda	10	196500,0000	103386,27676	32693,61134
	Mangala	0	.	.	.

Produits vendus = Manioc roui

Statistiques de groupe					
	Village	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Recettes	Maduda	22	377659,0909	321336,87954	68509,25291
	Mangala	44	282184,0909	251140,42115	37860,84303

Test d'échantillons indépendants										
		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes						
		F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type	Intervalle de confiance 95% d différence	
									Inférieure	Supérieure

Recettes	Hypothèse de variances égales	3,852	,054	1,324	64	,190	95475,00000	72106,69305	-48574,67899	239524,6
	Hypothèse de variances inégales			1,220	34,227	,231	95475,00000	78274,90766	-63559,92937	254509,9

Produits vendus = Panier

Statistiques de groupe					
	Village	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Recettes	Maduda	7	198571,4286	235623,18586	89057,19327
	Mangala	0	.	.	.

Produits vendus = Savon

Statistiques de groupe					
	Village	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Recettes	Maduda	0	.	.	.
	Mangala	2	1920000,0000	1357645,01988	960000,00000

Produits vendus = Vêtement pour bébé

Statistiques de groupe					
	Village	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Recettes	Maduda	1	1152000,0000	.	.

		variances					Différence moyenne	Différence écart-type	Intervalle de confiance 95% d différence	
		F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatérale)			Inférieure	Supérieur
Recettes	Hypothèse de variances égales			-1,187	1	,446	-1840000,00000	1550185,47277	21536973,99611	17856973,9
	Hypothèse de variances inégales						-1840000,00000			

Produits vendus = Feuilles de manioc

Statistiques de groupe					
	Village	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Recettes	Maduda	4	60000,0000	24000,00000	12000,00000
	Mangala	32	81500,0000	49249,85672	8706,22692

Test d'échantillons indépendants

		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes					Intervalle de confiance 95% d différence	
		F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type	Inférieure	Supérieur
Recettes	Hypothèse de variances égales	1,443	,238	- ,852	34	,400	-21500,00000	25224,72527	-72762,80942	29762,8
	Hypothèse de variances inégales			-1,450	6,807	,191	-21500,00000	14825,59905	-56759,51315	13759,5

Produits vendus = Fruits

. Activité = Gnetum

Statistiques de groupe					
	Village	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Recettes	Maduda	10	196500,0000	103386,27676	32693,61134
	Mangala	0	.	.	.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Activité = Commerce

Statistiques de groupe					
	Village	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Recettes	Maduda	5	11562240,0000	13136589,97944	5874861,63732
	Mangala	3	4785333,3333	7291740,35010	4209888,25399

Test d'échantillons indépendants											
		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes							
		F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type	Intervalle de confiance 95% d différence		
										Inférieure	Supérieure
Recettes	Hypothèse de variances égales	3,600	,107	,805	6	,451	6776906,66667	8414901,80741	13813616,29210	-	27367429,6
	Hypothèse de variances inégales			,938	5,999	,385	6776906,66667	7227527,81861	10908899,61674	-	24462712,9

Activité = Elevage

Statistiques de groupe					
	Village	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
Recettes	Maduda	7	71142,8571	77550,90494	29311,48692
	Mangala	0	.	.	.